



DREAL HAUTS-DE-FRANCE

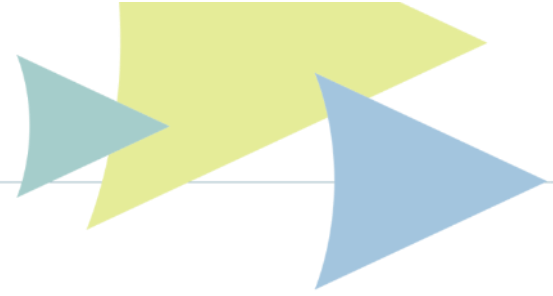
DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'ÉCONOMIE VERTE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN PICARDIE

Rapport Phase 1 – version finale
23 janvier 2017

*Vincent Beaucourt, Idriss Nabil, Martin Orsini – Katalyse
Louis-Philippe Blervacque, Christophe Outteryck – Airele*



- ▶ **Introduction** p. 3
- ▶ **État des lieux des segments prioritaires de l'économie verte en Picardie** p. 10
- ▶ **Synthèse** p. 62
- ▶ **Annexes** p. 68



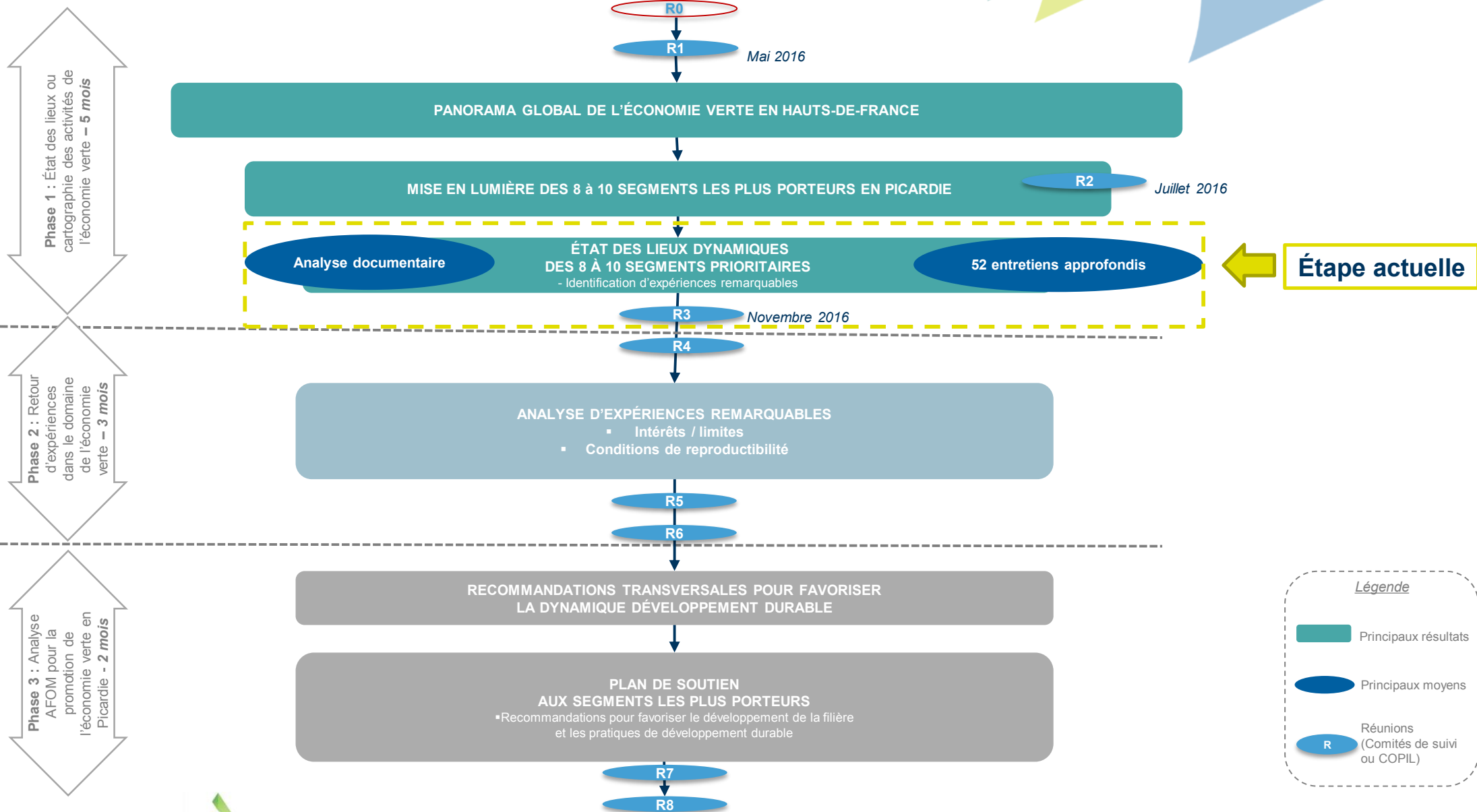
► Introduction

- État des lieux des segments prioritaires de l'économie verte en Picardie
- Synthèse
- Annexes

- ▶ **Une mission ciblée sur la Picardie mais inscrite dans une vision globale régionale Hauts-de-France**
 - ▶ Le Ministère de l'Écologie faisant de la transition énergétique une priorité pour la croissance verte (loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015) et portant depuis plusieurs années déjà les principes d'un développement durable du territoire
 - ▶ Afin de répondre au mieux aux enjeux qui en découlent et d'harmoniser les connaissances des deux anciennes régions qui ont fusionné pour créer la Région Hauts-de-France, le souhait de la DREAL d'identifier les acteurs de l'économie verte et du développement durable en Picardie, ainsi que les filières et segments privés ou publics y participant
 - ▶ L'intervention lancée et portée par la DREAL Hauts-de-France consistant à réaliser un diagnostic territorial partagé de l'économie verte et du développement durable, et ce en privilégiant deux entrées :
 - ▶ Les filières et leurs segments stratégiques
 - ▶ Les bonnes pratiques DD dans le secteur économique ou au profit d'un développement économique
 - ▶ Une analyse qui doit notamment permettre d'identifier les secteurs de développement à fort potentiel de création de valeur ajoutée et d'emploi, de définir les enjeux liés et de formuler les recommandations permettant de favoriser le développement des segments porteurs
 - ▶ L'approche à l'échelle picarde devant nécessairement tenir compte des dynamiques en présence à l'échelle de la Région Hauts-de-France pour en saisir toutes les opportunités
 - ▶ Une intervention qui s'articule parfaitement avec la démarche ambitieuse rev3 (la Troisième Révolution Industrielle en Hauts de France) avec laquelle l'ensemble des segments identifiés trouvent de fortes synergies

Schéma méthodologique de l'intervention

Introduction



► 4 critères retenus pour identifier les segments porteurs :

- 1) **Poids économique actuel** (nombre d'emplois et d'entreprises sur le territoire en 2016 ; chiffres officiels ou tendance pressentie)
- 2) **Potentiel de développement** croissance des emplois et des entreprises sur le territoire à horizon 2020-2030, niveau de maturité du segment etc.)
- 3) **Impact du segment en terme de performance environnementale** (capacité à réduire l'empreinte carbone, l'utilisation des ressources, etc.)
- 4) **Externalités positives générées par le segment sur le tissu économique du territoire** (impacts indirects du segment sur le « verdissement » d'autres filières économiques...) **et enjeux de structuration du segment**

► Une notation des segments basée sur :

- Les retours d'entretiens réalisés auprès des acteurs institutionnels régionaux
- L'analyse bibliographique des documents transmis par la DREAL et les structures interrogées
- L'expertise Katalyse / Airele

Rappel : Hiérarchisation objectivée des segments de la filière verte en Picardie

Segments	CRITERES				Total
	Poids économique actuel	Potentiel de développement	Performance Environnementale	Externalités positives	
Filières bois	0	5	2	5	12
Eco-rénovation	2	2	5	5	14
Réseaux énergétiques intelligents	-2	2	2	2	4
Fret Vert	-2	5	2	5	10
Eau et assainissement	2	-2	5	2	7
Filière lin	0	2	2	2	6
Recyclage & valorisation matières	2	5	2	2	11
Ingénierie de l'environnement	0	0	0	5	5
Génie Ecologique	0	2	2	5	9
Eco-tourisme	0	2	-2	0	0
Industries vertes du transport	0	2	2	2	6
Agriculture écologique	2	5	2	2	11
Chimie du végétal	5	5	2	2	14
Méthanisation	0	5	0	5	10
Eolien	2	2	2	0	6
Eolien offshore	-5	-2	2	2	-3
Géothermie	-2	2	2	2	4
Photovoltaïque	0	2	0	0	2

	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
NOTATION :	-5	-2	0	2	5

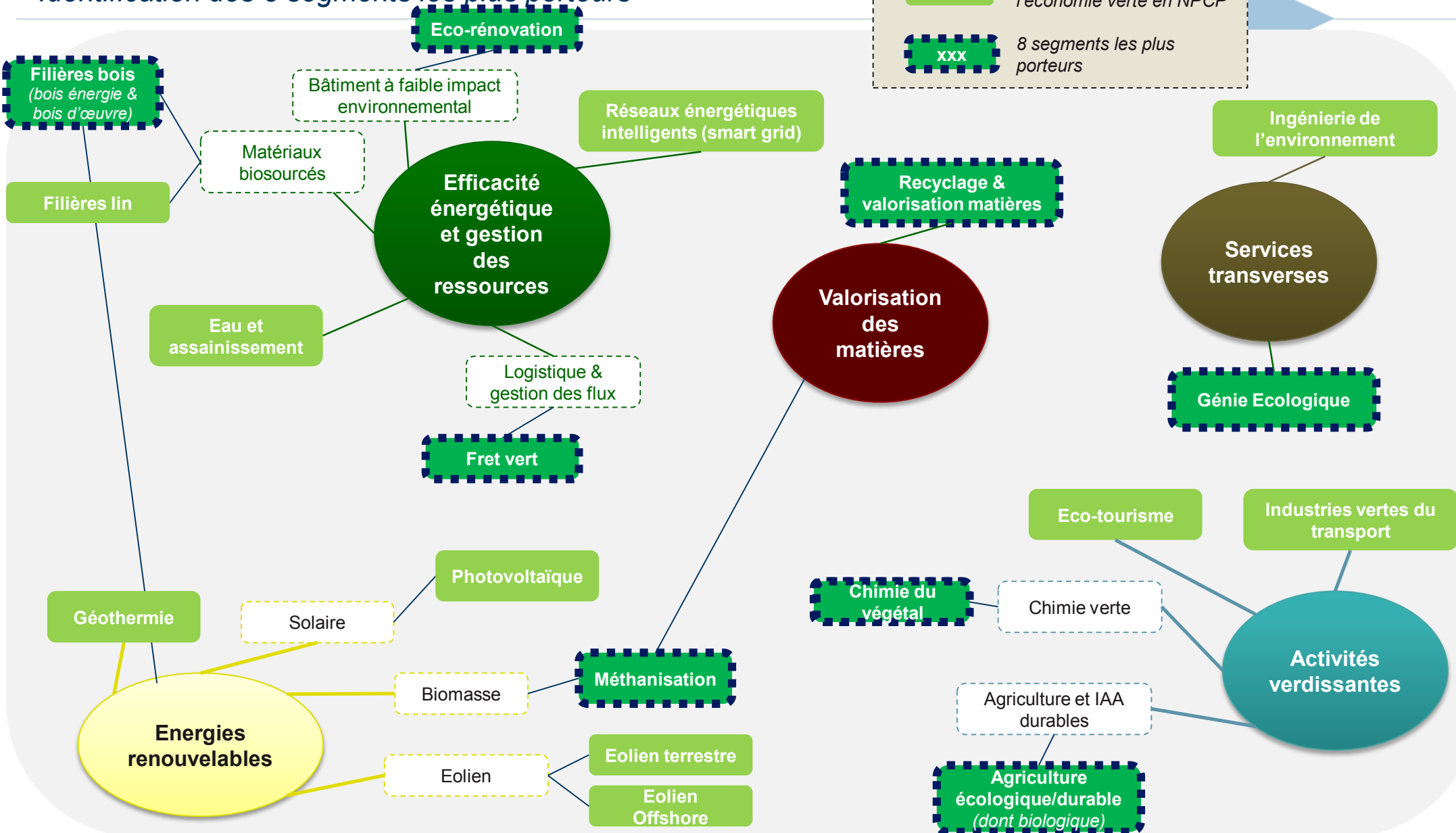
Rappel : Les 18 « segments » majeurs de l'économie verte en Hauts-de-France

Identification des 8 segments les plus porteurs

Légende :

- xxx Segment majeur de l'économie verte en NPCP
- xxx 8 segments les plus porteurs

Introduction



► **Présentation harmonisée de chaque segment et intégrant les éléments suivants :**

► **1) Données de cadrage sur le segment en Picardie**

- Définition du segment et périmètre pris en compte
- Contexte national / international
- Principales caractéristiques du segment sur le territoire picard

► **2) Organisation du segment / forces en présence**

- Chaîne de valeur du segment / schéma de l'écosystème territorial
- Identification des acteurs-clés en Picardie (entreprises, réseaux, financeurs, structures R&D et de formation...)

► **3) Expériences remarquables conduites sur le territoire**

- Mise en avant de projets / porteurs de projets en lien avec le segment ...
- ... présentant un caractère spécifique / original dans un référentiel national
- ... ou vecteurs d'innovation et de développement pour le tissu économique picard

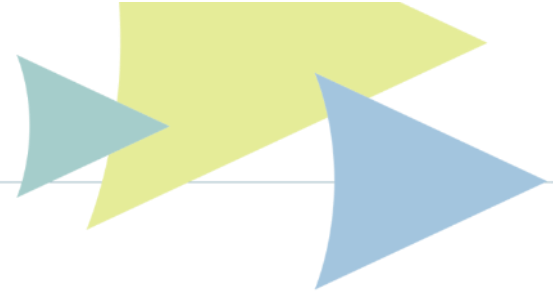
► **4) Synthèse**

- Analyse Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces
- Bilan sur le poids économique actuel, le potentiel de développement, la performance environnementale et les externalités positives
- Enjeux de développement économique

► **Analyse des segments s'appuyant sur :**

- **Les entretiens approfondis conduits auprès des acteurs-clés en Picardie** (5 à 8 entretiens réalisés par segment)
- **Des recherches bibliographiques en lien avec l'actualité régionale et/ou nationale du segment**

NB : Sources et contacts mentionnés en annexes

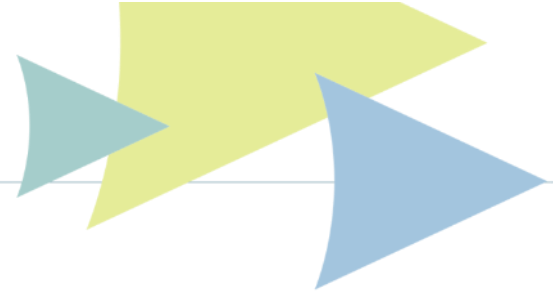


▶ Introduction

▶ **État des lieux des segments prioritaires de l'économie verte en Picardie**

▶ Synthèse

▶ Annexes



► État des lieux des segments prioritaires de l'économie verte en Picardie

- Segment 1 : Agriculture durable
- Segment 2 : Chimie du végétal
- Segment 3 : Éco-rénovation
- Segment 4 : Filières Bois
- Segment 5 : Fret vert
- Segment 6 : Génie écologique
- Segment 7 : Méthanisation
- Segment 8 : Recyclage et valorisation matières

Segment 1 : L'agriculture durable en Picardie

Données de cadrage

Agriculture Durable

PÉRIMÈTRE DU SEGMENT

* Compléments de définition en Annexes

- ▶ **NB : De fait, tous les agriculteurs adoptent aujourd'hui une approche limitant l'impact de leur activité sur l'environnement de part :**
 - ▶ L'application de la réglementation (directives nitrates, restrictions du nombre de phytosanitaires utilisés, etc.)
 - ▶ Le recours accru aux nouvelles technologies permettant d'optimiser l'utilisation des intrants chimiques et l'irrigation des cultures
- ▶ **Par soucis de clarification, le parti-pris d'intégrer au segment :**
 - ▶ Les agriculteurs s'engageant dans les dispositifs « MAEC / MAET » (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques / Territorialisées *)
 - ▶ Les exploitations agricoles labélisées « Agriculture Biologique »
 - ▶ Toute exploitation agricole dont les pratiques en faveur de l'environnement sont reconnues par le Ministère de l'Agriculture (ex : exploitation certifiée HVE* ou intégrant un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE*))

CONTEXTE

- ▶ L'agriculture française aujourd'hui confrontée au défi du développement de sa production/compétitivité tout en limitant ses impacts néfastes sur l'environnement
- ▶ Dans cette perspective, déploiement par les pouvoirs publics depuis plusieurs décennies d'un ensemble de mesures et de dispositifs visant à développer et promouvoir les pratiques agricoles limitant l'impact sur la biodiversité, l'eau, les sols (ex. : certification HVE, dispositifs MAEC, etc.)
- ▶ En 2012, le lancement par le Ministère de l'Agriculture, du « **Projet agro-écologique pour la France** »,
 - ▶ Plan d'actions national « engageant la transition vers de nouveaux systèmes de production performants dans toutes leurs dimensions : économique, environnementale, et sociale »

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES

- ▶ **En 2015, 844 exploitations engagées dans les dispositifs MAEC ou MAET** (source : DRAAF)
 - ▶ 40 % dans l'Oise, 30 % dans la Somme, 30 % dans l'Aisne
- ▶ **Une 15^{aine} d'exploitations certifiées HVE en 2016** (source : entretiens Chambre d'Agriculture)
- ▶ **5 Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental en 2016** regroupant chacun 10 à 15 exploitations (source : site internet DRAAF et entretiens)
- ▶ **282 exploitations bio représentant environ 668 UTA** (Unité de Travail Agricole) source : APB
 - ▶ Un poids limité, représentant à l'échelle de la Picardie 2 % des exploitations, 2,9 % des emplois agricoles, et 0,9 % des SAU (Surface Agricole Utile) ; indicateurs bien en-deçà des moyennes nationales
- ▶ **Un segment « mature », la présence de nombreuses structures d'appuis techniques et associations œuvrant au développement de l'agriculture durable sur le territoire**

NB : Agriculture en Picardie ≈ 14 000 exploitations, 22 000 UTA (Sources : entretiens, Agreste)

DONNÉES CLÉS PICARDIE (2015)

ENTREPRISES	n.c. **
EMPLOIS	n.c. **
ACTEURS PHARES	Asso. Terr'Avenir, ABP, AEOV, Agro-Transfert...

** Données difficiles à estimer étant donnés :
 - les « doublons » existants entre les différentes typologies d'entreprises intégrées au segment (ex : une exploitation bio peut également être engagée dans les dispositifs MAEC)
 - Le fait qu'un agriculteur « durable » peut n'être associé à aucun label/dispositif durable identifié

Segment 1 : L'agriculture durable en Picardie

Organisation du segment / forces en présence

Agriculture Durable

Densité notable de centres techniques et R&D

(liée au poids de l'agriculture dans le tissu économique)

2 exemples:

- ✓ **PERIG** : BE accompagnant les exploitants dans leurs démarches RSE et animateur d'un GIEE
- ✓ **Agro-Transfert** : centre de recherche appliquée intervenant sur différentes thématiques liées à l'agriculture durable (ex : bio-économies)

Rôle clé des chambres d'agriculture pour :

- ✓ Mettre en œuvre les dispositifs nationaux / régionaux en lien avec l'agriculture durable (ex : réseau DEPHY)
- ✓ Sensibiliser / conseiller les exploitants

- ✓ Gestion des **dispositifs de financement** / subventions
- ✓ Programmes d'**actions de soutien** à l'agriculture durable
- ✓ **NB** : Intervention de plus en plus limitée de l'ADEME sur le volet agricole

- ✓ 15^{aine} d'exploitations certifiées HVE
- ✓ 5 GIEE
- ✓ 282 exploitations bio
- ✓ 844 exploitations engagés dans les dispositifs MAEC/T

Structures d'appui en région

Centres R&D et appui technique



Acteurs institutionnels



Ecosystème de l'agriculture durable en Picardie

« Cœur » du segment

Exploitants agricoles



Fournisseurs & partenaires

Coopératives / Négoces / IAA



Structures de formation



Réseaux & associations



- ✓ 5 lycées agricoles publics recensés
- ✓ **UniLaSalle** (Beauvais), cycle de formation d'ingénieur en agronomie + partenariats avec acteurs agricoles picards (APAD, GIEE AEVO...) pour des projets de recherche / accueil d'étudiants

3 principales associations sur le territoire picard

- ✓ **ABP**, (une 100^{aine} d'acteurs de l'agriculture biologique)
- ✓ **Terr'Avenir** (44 adhérents)
- ✓ **APAD** (20 adhérents)

Des réseaux accompagnant les agriculteurs dans la mise en place de pratiques durables (certifications, conversion bio, projets agro-écologiques...)

Acteurs prenant des engagements en matière de développement durable impactants pour les exploitants

Sources : entretiens, recherche bibliographique (cf. annexes)

Segment 1 : L'agriculture durable en Picardie

Quelques expériences remarquables conduites sur le territoire

Agriculture
Durable

► L'Association Terr'avenir Picardie :

- Association créée en 2002 par 18 agriculteurs picards souhaitant développer et valoriser leurs pratiques respectueuses de l'environnement, par la mise en place d'un système de management ISO 14001
- Aujourd'hui, Terr'avenir Picardie fédérant 44 adhérents permanents et un tissu d'acteurs participant aux différentes actions déployées par la structure :
 - L'organisation de formations sur des problématiques techniques et managériales
 - L'accompagnement des agriculteurs dans les démarches de certification ISO 14001 et ISO 26000
 - La mise en réseaux des exploitants et le partage d'expériences
 - Le développement de projets / groupes de travail sur des problématiques de préservation de l'environnement
 - ◆ Ex. : labellisation GIEE pour le projet « Comprendre et mesurer la compaction des sols en production industrielle. Identifier les leviers agro-écologiques pour améliorer l'état des sols »
- Une association qui s'est démultipliée sur les territoires et a donné naissance à un réseau d'antennes « Terr'avenir » dans d'autres régions fédérant aujourd'hui plus de 200 agriculteurs

► La ferme Agro-écologie 3.0, à Aizecourt-le-Haut (Somme)

- Le concept : La mise à disposition par un agriculteur de son exploitation à des fins « expérimentales », avec 2 principaux axes de travail
 - Comment s'appuyer sur l'innovation numérique pour dynamiser le développement durable sur l'exploitation
 - Quels nouveaux systèmes de production imaginer pour la ferme durable du futur
- Un projet porté par la Chambre d'Agriculture de la Somme et Agro-Transfert, mis en place en 2015
 - 2 salariés mobilisés à temps plein sur la ferme, une pléiade d'intervenants ponctuels (centres techniques, techniciens consulaires, industriels et agriculteurs) selon les problématiques de recherches traitées
- Un projet atypique à plusieurs égards :
 - Des expérimentations faites à l'échelle de l'exploitation dans son ensemble (approche systémique)
 - Une ferme « expérimentale » demeurant dans un système économique classique → vente de la production sur les marchés, réponses aux exigences des donneurs d'ordres, recherche de rentabilité
 - Une ferme participative : le projet incite les agriculteurs à se rapprocher des conseillers ou des groupes de développement pour participer à la réflexion sur l'évolution des pratiques

Source : entretiens



Terr'avenir



FERME 3.0
AGRO-ÉCOLOGIE



Segment 1 : L'agriculture durable en Picardie

Synthèse

Agriculture Durable

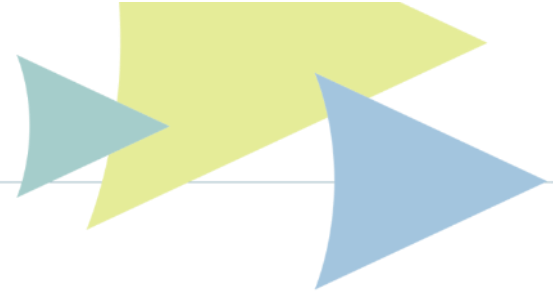
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Segment plutôt bien structuré, avec un tissu d'acteurs locaux en appui des exploitants et une bonne dynamique réseau ▶ Des agriculteurs picards globalement bien formés, et sensibilisés à l'agro-écologie 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Part de l'agriculture bio limitée dans un référentiel national ▶ Les Hauts-de-France, seulement la 7^e région de France en termes de GIEE labellisés (10 GIEE vs. 60 en Nouvelle Aquitaine, 51 en Occitanie))
Opportunités	Menaces / freins
<ul style="list-style-type: none"> ▶ La labellisation en cours de nouveaux GIEE sur le territoire ▶ Des expérimentations autour des nouvelles technologies déployées sur le territoire (ex : Ferme Agro-écologie 3.0) ▶ La demande en hausse pour la consommation d'aliments plus « sains » (tendance sociétale) <ul style="list-style-type: none"> ▶ Un changement de « posture » des industriels et des coopératives dans leurs exigences qualité / rendement vis-à-vis des agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des freins structurels / liés aux spécificités de l'agriculture picarde : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le poids notable de filières agricoles difficilement convertibles en agriculture biologique (betteraves...) ▶ L'importance des « grandes cultures », soumises à de fortes contraintes qualité / rendement imposées par le marché (ex. : exigences des cahiers des charges des industriels sur les variétés de blé) → marge de manœuvre limitée pour les agriculteurs ▶ Le « passage » à l'agriculture durable pouvant représenter un investissement financier important pour une exploitation (frein majeur notamment pour les exploitations en situation économique difficile)

POIDS ECONOMIQUE ACTUEL	POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT	PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	EXTERNALITÉS POSITIVES
- (modéré)	+ (élevé)	++ (très élevée)	- (modérées)
<ul style="list-style-type: none"> • Poids réel très difficile à estimer • Néanmoins, part limitée des exploitations « durables » - au sens retenu dans cette étude - dans l'ensemble du tissu agricole picard 	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs freins structurels identifiés, mais secteur agricole en pleine mutation avec le Développement Durable au cœur des problématiques actuelles / futures 	<ul style="list-style-type: none"> • Segment au cœur des problématiques de réduction des GES, d'optimisation des ressources en eaux et de maintien de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> • Segment ayant peu d'impacts sur le « verdissement » d'autres secteurs économiques (hormis l'agroalimentaire)

Enjeux de développement économique

1. Renforcer l'accompagnement technique des exploitants dans les pratiques durables
2. Garantir la pérennité économique des exploitations qui mettent en place des initiatives durables

NB : Un segment « mature » bénéficiant déjà de l'appui de nombreux acteurs institutionnels et dont les grands enjeux sont identifiés au sein du PRAD (Plan Régional de l'Agriculture Durable) piloté par la DRAAF



► État des lieux des segments prioritaires de l'économie verte en Picardie

- Segment 1 : Agriculture durable
- Segment 2 : Chimie du végétal
- Segment 3 : Éco-rénovation
- Segment 4 : Filières Bois
- Segment 5 : Fret vert
- Segment 6 : Génie écologique
- Segment 7 : Méthanisation
- Segment 8 : Recyclage et valorisation matières

Segment 2 : La chimie du végétal en Picardie

Données de cadrage

Chimie du végétal

PÉRIMÈTRE DU SEGMENT

- ▶ **La chimie du végétal, véritable moteur de la bioéconomie**
 - ▶ Chimie du végétal : utilisation de la biomasse (plantes entières ou résidus – céréales, pommes de terre, betterave, bois, algues...) pour la fabrication de produits chimiques et de matériaux
 - ▶ Bioéconomie : économie fondée sur l'utilisation du carbone renouvelable qu'il soit d'origine agricole, forestière voire algale, qu'il soit à destination alimentaire ou non alimentaire, positionnant l'agriculture au cœur des enjeux du 21^{ème} siècle
- ▶ **Une application concrète de la bioéconomie : le concept de bioraffinerie territoriale** (concept développé par le Pôle IAR)
 - ▶ Regroupement des acteurs permettant la valorisation de l'ensemble des composantes de la ressource et la mise sur le marché des produits biosourcés (en veillant à la complémentarité, voire la synergie entre productions destinées à des usages alimentaires et non alimentaires)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES

- ▶ **La Picardie, territoire d'agriculture**
 - ▶ 1er producteur français de protéagineux, pommes de terre de fécule et betteraves industrielles
 - ▶ 2e producteur français de blé tendre et de pommes de terre de consommation
 - ▶ De vastes surfaces agricoles et des rendements parmi les meilleurs au monde
- ▶ **IAR : un pôle à vocation mondiale sur le territoire**
 - ▶ Objectif de création d'innovation et de valeur à partir des agroressources : projets collaboratifs fédérant l'ensemble des industriels de la chaîne de valeur, la recherche publique, la formation et le monde agricole
 - ▶ 327 adhérents, 180 entreprises (dont 45% de PME-TPE-startups)
 - ▶ Plus de 200 projets de R&D collaboratifs financés pour un budget de 1,5 Mds €
- ▶ **Développement de plateformes de recherche d'envergure (PIVERT...) et du concept de bioraffinerie territoriale**



Source : IAR

CONTEXTE

- ▶ **Un contexte politique favorable à l'échelle nationale...**
 - ▶ Une filière reconnue depuis 2008 par la France comme faisant partie des plans de relance pour favoriser une « croissance verte »
 - ▶ PIA dédié lancé en 2010 finançant des projets de R&D
 - ▶ Plan consacré à la chimie verte et aux biocarburants paru en 2013 pour la constitution d'une filière compétitive à l'international à horizon 2020
 - ▶ Engagement de l'industrie chimique française de l'incorporation de 15% de matière première d'origine végétale à horizon 2017
- ▶ **... et également à l'échelle européenne**
 - ▶ Horizon 2020 : stratégie européenne pour la bioéconomie durable
 - ▶ Partenariat Privé-Public européen « bio-based industries » : fonds de 3,8 Mds d'euros pour l'implantation d'unités de démonstration et d'unités industrielles innovantes en Europe

DONNÉES CLÉS

- ▶ **Une filière créatrice d'emplois**
 - ▶ 23 000 emplois directs en France en 2012 (source : ADEME)
 - ▶ 32 métiers clés (source : étude IAR/UIC/APEC)
 - ▶ 85 000 emplois dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la chimie dans les Hauts-de-France
- ▶ **Un marché porteur**
 - ▶ Objectif national de 15% de matière première végétale dans la chimie en 2017 pour 10% en actuellement (source : Association Chimie du Végétal)
 - ▶ Poids européen de la bioéconomie estimé en 2020 : 2 000 milliards d'euros (sources : Deloitte, Europa Bio, BTG, EU Commission)

Segment 2 : La chimie du végétal en Picardie

Organisation du segment / forces en présence

Chimie du végétal

Chaîne de valeur du segment

Segment « amont »

Agriculteurs, coopératives agricoles
Agro-industriels

« Cœur » du segment

Industries chimiques
Entreprises de biotechnologies
Industries de process

Segment « aval »

Distributeurs
Gestion des déchets

Missions	<ul style="list-style-type: none"> Production de la biomasse (plantes oléagineuses, protéagineuses, amidonnières, ressources sylvicoles...) Collecte et première transformation par les agro-industriels : enjeu de valorisation de l'intégralité des matières premières agricoles (production de grains, huile, amidon, cellulose, sucre, fibres...)
Infos clés	<ul style="list-style-type: none"> Filière agricole très développée en Picardie et forte implication des Chambres d'Agriculture sur le territoire

Missions	<ul style="list-style-type: none"> Production d'intermédiaires chimiques, de résines et de matériaux biosourcés
Infos clés	<ul style="list-style-type: none"> Présence de grandes entreprises (Ajinomoto, Arkema, Calira, Oléon, Roquette, Tereos...) De plus en plus de créations d'entreprises spécialisées en biotechnologie : nombreuses startups proposant des procédés innovants

Missions	<ul style="list-style-type: none"> Distribution/commercialisation du produit fini : matériaux biosourcés, parfums, arômes, médicaments, lessives, peinture... Filières de gestion des déchets en aval (incinération, recyclage, compostage, valorisation)
Infos clés	<ul style="list-style-type: none"> Différents marchés applicatifs (chimie de spécialité, cosmétique, construction, automobile, alimentaire, textile, emballages, plasturgie...)

Structures d'appui au segment en Picardie :

R&D et Formation

Principaux acteurs	<ul style="list-style-type: none"> Centres techniques et R&D : INRA, ARVALIS Institut du Végétal, Agro-Transfert Ressources et Territoires, EXTRACTIS (ex-CVG), PIM@TEC (en création), CoDEM ... Formation : UTC, UPJV... Plateformes d'innovation : PIVERT, IMPROVE
Infos clés	<ul style="list-style-type: none"> Labellisation de formations par le pôle IAR Des plateformes dédiées à l'innovation de plus en plus nombreuses

Réseaux et centres de ressource

Acteurs clés	<p>Pôle IAR</p>  <p>Association Chimie du Végétal</p> 
--------------	--

Financeurs / prescripteurs

Exemple d'acteurs	<p>Conseil Régional</p> <p>Agence Nationale de la Recherche (ANR)</p> <p>Programme Investissements d'Avenir (PIA)</p> <p>Fonds d'investissements spécialisés (Ex. : SOFINNOVA pour les biotechnologies)</p>
Infos clés	<p>Une région picarde ayant toujours été très impliquée sur le sujet → acteurs en attente d'un affichage politique clair de la nouvelle grande région sur le sujet</p>

Sources : entretiens, site internet des structures citées

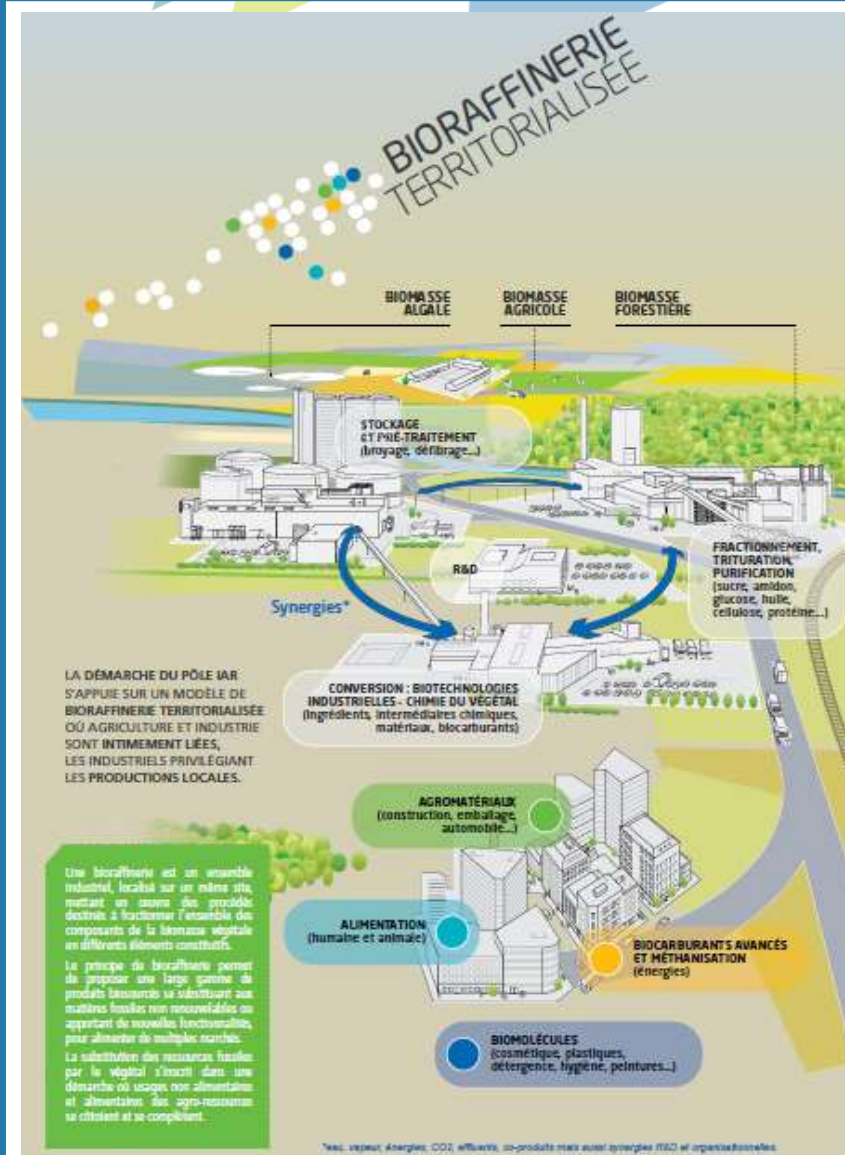
Segment 2 : La chimie du végétal en Picardie

Quelques expériences remarquables conduites sur le territoire

Chimie du végétal

- ▶ **Le concept de « bioraffinerie territorialisée » du pôle IAR au cœur de la bioéconomie**
 - ▶ Objectif de transformation de la biomasse agricole ou forestière en produits chimiques, matériaux, bioénergies (biocarburants, biogaz), ingrédients pour la santé ou pour l'alimentation humaine ou animale
 - ▶ Un ensemble industriel complémentaire localisé sur un même site
 - ▶ Regroupement sur un même territoire d'unités complémentaires en termes de ressources, technologies et produits finaux
 - ▶ Partage des matières premières et flux énergétiques
 - ▶ Valorisation des coproduits
 - ▶ Réduction des déchets et autres rejets
 - ▶ Association de compétitivité économique, efficacité environnementale et développement local
- ▶ **Un programme de recherche d'envergure : Picardie Innovations Végétales, Enseignements et Recherches Technologiques ou P.I.V.E.R.T.**
 - ▶ Projet retenu parmi les investissements d'avenir (PIA) avec un budget de 247 M€ sur 10 ans et plus de 150 chercheurs réunis sur un même territoire
 - ▶ Centre de recherche, d'innovation, d'expérimentation et de formation dans la chimie du végétal à base de biomasse oléagineuse (colza, tournesol, etc.)
 - ▶ 1^{er} centre européen visant à transformer la biomasse oléagineuse en produits chimiques renouvelables, destinés à de multiples applications : alimentation, santé, cosmétique, matériaux de construction, etc.
 - ▶ Un concept d'écologie industrielle :
 - ▶ Sous-produits de certaines activités servant de matières premières à d'autres
 - ▶ Énergie et eau recyclées
 - ▶ Utilisation des ressources agricoles et forestières picardes en permettant de renforcer le tissu agricole et industriel local
 - ▶ Un montage et un fonctionnement financier originaux
 - ▶ Porté par des industriels et acteurs privés, notamment Sofiprotoléd et le pôle IAR, des établissements de recherche (dont les deux universités régionales mais aussi le CNRS, l'INRA, l'INERIS...) et des centres techniques (Agro-Transfert Ressources et Territoires, Centre de valorisation des Glucides, Institut technique des Corps Gras, etc.)
 - ▶ Une SAS PIVERT créée en 2012 pour porter l'ITE P.I.V.E.R.T avec une stratégie s'articulant autour de quatre grands axes :
 - ▶ l'axe recherche, GENESYS
 - ▶ l'axe développement et démonstration, BIOGIS Center
 - ▶ l'axe industrialisation, projets de MATURATION
 - ▶ l'axe COMPÉTENCES et formation
 - ▶ Une seule finalité : le développement d'une filière française compétitive dans le secteur de la chimie du végétal à base d'une matière première renouvelable prometteuse et compétitive : la biomasse d'origine oléagineuse

Sources : entretiens, site internet IAR, site internet picardie.fr



Source : IAR

Segment 2 : La chimie du végétal en Picardie

Synthèse

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des ressources agricoles importantes et une agro-industrie performante : valorisation possible des ressources et coproduits ▶ Présence locale et appui d'un des pôles de compétitivité importants à l'échelle nationale ayant une réelle vision « filière » : le pôle IAR ▶ Un écosystème local riche et des emplois non délocalisables (bioraffineries : toute la chaîne sur un même site) : acteurs interagissant de manière complémentaire et cohérente à l'échelle du territoire ▶ Un segment vecteur d'innovations : nombreux projets de recherche, nouveaux produits à forte valeur ajoutées... champs de recherche quasi infinis 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Problématique de disponibilité de la matière première → compétitivité encore difficile à atteindre en dehors des marchés de niche ▶ Matériau vivant : sujet aux intempéries, maladies... → dépendance forte aux aléas inhérents au secteur agricole (création de postes de « traders internes » chez les agro-industriels pour anticiper le marché car impacts parfois colossaux) ▶ Une filière encore en émergence : structuration à poursuivre, « cloisons à faire tomber » entre les différentes industries (agro, chimie, cosmétique...)
Opportunités	Menaces / freins
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un rôle majeur à jouer par les acteurs de la filière pour contribuer à la substitution de produits issus de la chimie fossile en cours de raréfaction (appui politique), avec une qualité équivalente à l'échelle moléculaire (4 conditions incontournables pour rivaliser avec les pétroressources : isocoût, isoprocédé, isoperformance, recyclabilité) ▶ Des molécules biosourcées proposant des alternatives aux molécules polluantes et/ou dangereuses ou interdites par des réglementations telles que REACH (ex. : plastifiants biosourcés sans phtalates de plus en plus utilisés pour les revêtements des sols dans les milieux « sensibles » type crèches ou hôpitaux) ▶ Une filière reconnue en France dans les plans de relance destinés à favoriser la « croissance verte » après la crise de 2008 ▶ Un développement de PME et startups spécialisées dans les biotechnologies industrielles (de plus en plus accessibles) ▶ Des performances nettement améliorées ces dernières années (Ex. : Nouveaux procédés émergeant mixant chimie du végétal et biotechnologie) ▶ Un intérêt grandissant pour les produits biosourcés de la part des secteurs clients, désormais conscients de leur qualité (questionnée auparavant) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Baisse du prix du pétrole → Nécessité de positionnement sur des molécules à plus forte valeur ajoutée ▶ Une concurrence internationale de plus en plus forte ▶ Une réglementation lourde pesant sur l'ensemble de l'industrie chimique ▶ « Technology push » plutôt que « market pull » pour l'innovation jusqu'ici → une réalité économique à considérer encore davantage dans les projets de recherche ?

Segment 2 : La chimie du végétal en Picardie

Synthèse

Chimie du végétal

POIDS ÉCONOMIQUE ACTUEL	POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT	PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	EXTERNALITÉS POSITIVES
- (modéré)	+ + (très élevé)	+ (élevée)	+ (élevées)
<ul style="list-style-type: none"> • Une filière encore en émergence, mais une région leader sur le segment 	<ul style="list-style-type: none"> • Filière identifiée comme prioritaire pour le développement de l'économie verte à l'échelle régionale, nationale et européenne • Importantes ressources nationales (premier producteur agricole européen) et régionales (région la plus productrice de France) • Contextes politiques et économique favorables • Savoir-faire important en Picardie (à la pointe de la recherche), région motrice sur ce segment à l'échelle nationale voire internationale • Développement des biotechnologies 	<ul style="list-style-type: none"> • Substitution des molécules polluantes et dangereuses • Matière première renouvelable • Insertion dans l'économie circulaire • Réduction des gaz à effet de serre... 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement local grâce aux bioraffinerie : exploitation des ressources agricoles picardes, valorisation des coproduits agricoles et agroalimentaires • Nombreux secteurs d'application (chimie de spécialité, cosmétique, construction, automobile, alimentaire, textile, emballages, plasturgie...)

Enjeux de développement économique

- Favoriser le développement de bioraffineries et le rapprochement d'acteurs complémentaires sur la filière** (agriculteurs, industriels agroalimentaires, industriels chimiques, entreprises de biotechnologies...)
→ une vision « bioéconomie » à adopter (et pas uniquement chimie du végétal)
- Poursuivre la structuration de la filière à l'échelle de la nouvelle grande région par l'optimisation des complémentarités entre les différentes parties prenantes de Picardie et Nord-Pas-de-Calais** (IAR et MATIKEM, industries agroalimentaires et chimiques à l'échelle des Hauts-de-France...) **et donner aux acteurs de la filière une vision claire sur la nouvelle politique régionale à ce sujet**
- Favoriser l'émergence du marché des produits biosourcés par des politiques incitatives, marchés publics verts, soutien à l'industrialisation...**



► État des lieux des segments prioritaires de l'économie verte en Picardie

- Segment 1 : Agriculture durable
- Segment 2 : Chimie du végétal
- Segment 3 : Éco-rénovation
- Segment 4 : Filières Bois
- Segment 5 : Fret vert
- Segment 6 : Génie écologique
- Segment 7 : Méthanisation
- Segment 8 : Recyclage et valorisation matières

Segment 3 : L'éco-rénovation en Picardie

Données de cadrage

Éco-rénovation

PÉRIMÈTRE DU SEGMENT

- **L'amélioration du confort d'un logement** (voire la remise en état pour des questions de salubrité) **considérée comme la finalité de toute activité de rénovation**
- **L'éco-rénovation entendue comme étant :**
 - Une rénovation qui vise aussi l'amélioration des performances énergétiques et la diminution de la facture énergétique (la finalité restant le confort !)
 - Et/ou une rénovation utilisant des éco-matériaux (issus du recyclage et/ou bio-sourcés)

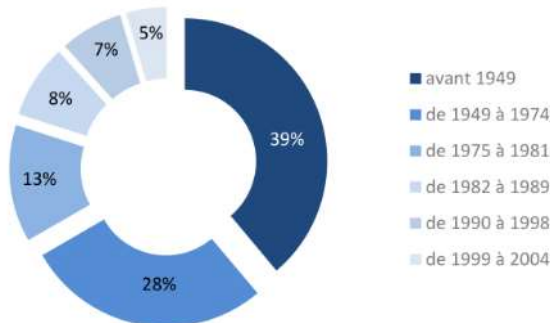
CONTEXTE

- **Au niveau national, sur le secteur du bâtiment** (construction + rénovation) :
 - Un secteur bâtiment (hors TP) qui représente 6% du PIB (source FFB 2015 et CAPEB 2016) soit 125 milliard d'€
 - Les 3 « gros acteurs » (+1000 salariés : Vinci, Bouygues, Eiffage) représentent 27% du Bâtiment et TP en CA (sources CAPEB et CA publiés des entreprises), donc leur poids sur le *bâtiment uniquement* est modéré
 - 98% des entreprises du secteur ayant moins de 20 salariés (source CAPEB 2016) => des artisans qui ne peuvent pas porter d'effort de R&D
- **Le dynamisme de la grande distribution du bricolage (GSB) illustrant le dvpt des besoins sur le segment de la rénovation**

CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES

- **Parc de logements en Picardie** (source : SPEE) :
 - 890 600 logements dont 786 600 résidences principales
 - 750 000 logements dont les 2/3 construits avant 1975
 - 74% de logements individuels (contre 56% en France)
 - 65% de propriétaires occupants

Ancienneté du parc de résidences principales en Picardie
Unité : nombre de résidences principales - Source : INSEE RP 2008



Indicateurs de l'activité * :

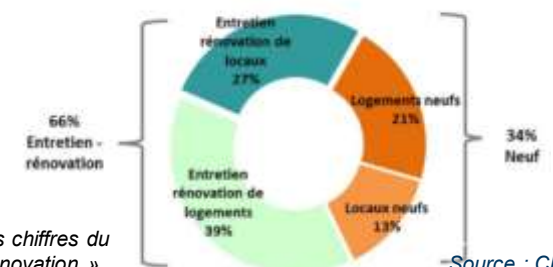


DONNÉES CLÉS PICARDIE (2014)

compléments en annexes

ÉTABLISSEMENT (secteur du Bâtiment)	10 831 source : INSEE
EMPLOIS (secteur du BTP)	35 953 soit 3 % de l'emploi national Source : UCF
ACTEURS PHARES	CODEM, Picardie Pass Rénovation, FFB, CAPEB...

Répartition de l'activité en 2014



* A prendre avec précaution, étant donnée la difficulté à dissocier les chiffres du bâtiment entre « construction », « rénovation classique » et « éco-rénovation »

Segment 3 : L'éco-rénovation en Picardie

Organisation du segment / forces en présence

Éco-rénovation

Segment « amont »

Fabricants de matériaux

Distributeurs
(grossistes pro et grande distrib)

« Cœur » du segment

Entreprises du bâtiment

Groupements d'entreprises

Segment « aval »

Gestionnaires de parc immobilier
(ex : bailleurs)

Entreprises (tertiaires)

Particuliers propriétaires

Infos clés

- Intérêt des cimentiers et des gros fabricants de matériaux « conventionnels » pour les matériaux biosourcés.
- Territoire picard agricole, donc potentiellement riche en bio matériaux (chanvre, paille de colza et de lin) réutilisables pour le bâtiment.
- Part de l'auto-rénovation non négligeable bien que difficilement quantifiable.

Infos clés

- Selon la CERC Picardie :
- 94 % des entreprises sont des TPE
 - 58,8 % n'ont pas de salarié.
 - La création de groupements d'entreprises complexe à mettre en place, mais permettant d'apporter une réponse globale au client et générant de nouveaux marchés.

Infos clés

- Des particuliers qui peuvent prétendre à des avantages fiscaux ou des aides qui dopent le marché → des aides non accessibles aux entreprises.
- L'intérêt des Bailleurs à faire des travaux de rénovation énergétique : diminution des charges

Structures d'appui au segment en Picardie :

R&D et appuis techniques

Picardie
NPDC puis HdF

CODEM : Centre de recherche et de transfert sur des nouveaux matériaux de construction à faible impact environnemental.

CD2E : (pour les activités bâtiment) accompagnement et conseil des maîtres d'ouvrage publics

Cluster Ekvation : actions pour développer la construction et la rénovation basées sur la qualité environnementale et énergétique.

Organisations professionnelles

Acteurs clés

FFB
CAPEB

Rôle d'animation des entreprises adhérentes sur différents sujets techniques. Appui à certaines innovations techniques ou organisationnelles (exemple : création de groupements).

Financiers / prescripteurs

Picardie
France

SPEE (Picardie Pass Rénovation) : régie publique de l'efficacité énergétique qui aide techniquement et financièrement les particuliers à mener des projets de rénovation.
=> Le Picardie Pass Rénovation est une spécificité régionale (pionnière en France au lancement en 2013)

ADEME
ANAH

Segment 3 : L'éco-rénovation en Picardie

Quelques expériences remarquables conduites sur le territoire

Éco-
rénovation

► Picardie Pass Rénovation

- Un accompagnement technique avant, pendant, après les travaux : diagnostic, programme de travaux, recrutement des entreprises, suivi de chantier, assistance à la livraison, suivi des consommations post-travaux
- Une solution de financement : les particuliers remboursent l'investissement réalisé par des mensualités équivalentes aux économies d'énergie réalisées
- Un guichet unique pour les propriétaires et tiers de confiance pour les propriétaires et artisans
- Un dispositif permettant de débloquer de nouveaux marchés en orientant vers la rénovation globale et en finançant des opérations que le secteur bancaire n'aurait pas accepté
- Un programmateur ciblant en priorité les foyers ayant plus de 240 €/mois de factures énergétiques

► RENOCOOP (développé en Picardie par le CODEM)

- Un outil de modélisation d'un bâtiment permettant aux artisans de faire un devis en ligne à partir du modèle 3D
- Un outil qui facilite la démarche commerciale mais qui nécessite des compétences en numérique/modélisation assez rares dans le domaine du Bâtiment

► bati-devis.fr (développé par la CAPEB au niveau national)

- Une plateforme web de chantiers pour mise en relation particuliers / artisans
- Des chantiers validés par la plateforme
- Un outil nécessitant de la réactivité de la part des artisans pour améliorer la transformation commerciale du devis

► La constitution de groupements en Picardie : L'Exemple de « PASTEL » et de « Aisne Confort Habitat »

- Groupements d'entreprises au sein d'une nouvelle structure (tout en gardant l'indépendance de chaque entreprise) pour proposer des réponses de rénovation globale
 - Aisne Confort Habitat : création impulsée par la CAPEB, et co-financée par les entreprises, l'ADEME et la région
 - PASTEL : création à l'initiative exclusivement d'entreprises qui se connaissaient déjà



Segment 3 : L'éco-rénovation en Picardie

Synthèse

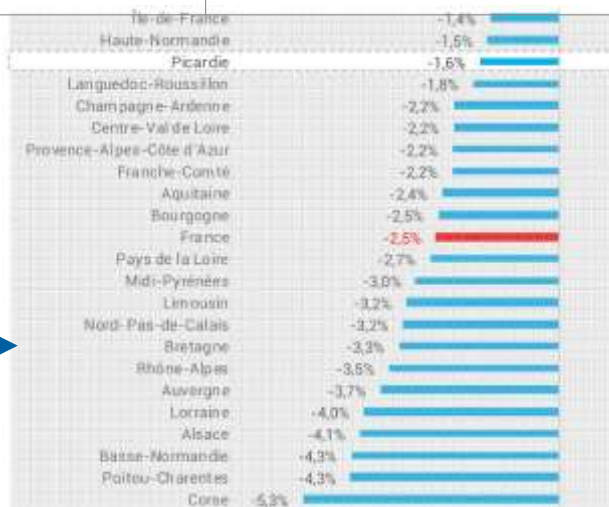
Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des labels de qualité en place (RGE avec les QualiXXX) qui permettent aux particuliers de mieux identifier les artisans compétents ▶ Des premiers résultats encourageants pour Le « Picardie Pass Rénovation » lancé en 2014 (développement de nouveaux marchés grâce au dispositif) ▶ Un réseau existant de conseillers info-énergie qui assistent les particuliers dans leur projet et qui peuvent être déclencheurs de consultation des entreprises du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le cloisonnement entre les corps d'état ne facilitant pas l'approche globale de la rénovation ▶ L'éco-rénovation nécessitant une compétence en étanchéité à l'air des bâtiments, et en ventilation (sujets mal maîtrisés généralement) ▶ La difficulté de passer au numérique pour les artisans : formation et investissement en matériel/logiciel nécessaires ▶ Des labels attribués aux entreprises (quel que soit le nombre de personnes réellement qualifiées dans l'entreprise) et qui devraient être attribués nominativement ▶ Les éco-matériaux, notamment les matériaux bio-sourcés, peu connus des artisans, et impliquant une remise en question des habitudes acquises <p><i>NB : Faiblesses non spécifiques à la Picardie, mais partagées par le segment à l'échelle nationale</i></p>
Opportunités	Menaces / freins
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un parc immobilier picard important, et majoritairement ancien => un marché potentiel important pour les entreprises ▶ Un gisement d'économies d'énergies important permettant de financer les travaux de rénovation ▶ Un territoire agricole, dont il est possible d'utiliser les co-produits des productions alimentaires régionales pour fabriquer des matériaux biosourcés ▶ L'intérêt des cimentiers pour les matériaux biosourcés pour adapter leur offre de liants à ces nouveaux matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le coût important d'une rénovation globale d'habitat ▶ Un coût de l'énergie insuffisamment élevé pour que la rénovation soit motivée par les économies d'énergie ▶ Des particuliers peu enclins à payer un coût additionnel pour des matériaux sains (biosourcés) plutôt que pour des matériaux traditionnels (de synthèse) ▶ La complexité de certains marchés publics qui éliminent d'entrée des petits acteurs locaux ▶ Le développement de l'auto-rénovation : un manque à gagner pour les artisans, pouvant par ailleurs générer des problèmes de qualité dans la mise en œuvre <p><i>NB : Menaces non spécifiques à la Picardie, mais partagées par le segment à l'échelle nationale</i></p>

Segment 3 : L'éco-rénovation en Picardie

Synthèse

Éco-rénovation

POIDS ÉCONOMIQUE ACTUEL	POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT	PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	EXTERNALITÉS POSITIVES
+ (élevé)	+ (élevé)	++ (très élevée)	+ (élevées)
<ul style="list-style-type: none"> L'entretien et la rénovation représente 2/3 du marché, alors que le neuf seulement 1/3 La région Picardie a été moins touchée par la baisse du CA que les autres 	<ul style="list-style-type: none"> Un parc immobilier important avec de nombreuses maisons individuelles La rénovation est en croissance par rapport à la construction neuve Des prévisions de croissance positives, et supérieures à l'ensemble du secteur du Bâtiment 	<ul style="list-style-type: none"> Des logements qui « grimpent » de 2 voire 3 catégories énergétiques 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du confort des logements, lutte contre l'insalubrité de certains logements, baisse de la précarité énergétique Contribution au développement de filières en amont (ex. éco-matériaux)



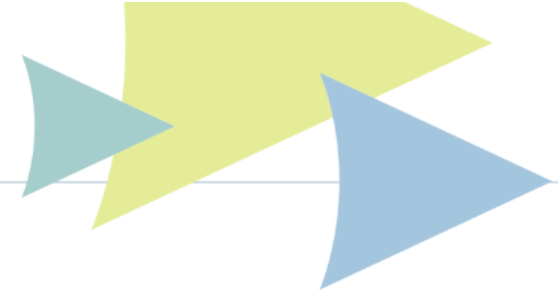
Source : CERC Cellule Economique Régionale de la Construction – Picardie

Source : CERC Cellule Economique Régionale de la Construction – Picardie

Evolution annuelle estimée du chiffre d'affaires du bâtiment en 2015 : comparaisons interrégionales
Unité : % des variations annuelles en volume - Source : réseau des CERC

Enjeux de développement économique

- Renforcer la formation des professionnels pour assurer la transition de la rénovation conventionnelle vers l'éco-rénovation : usage des éco-matériaux (notamment biosourcés), techniques de mises en œuvre...
- Encourager les rénovations globales des logements pour une meilleure performance finale :
 - Sensibiliser le particulier à l'intérêt d'une démarche globale et cohérente
 - Inciter les entreprises à se regrouper / ou à travailler de concert pour un même projet
- Poursuivre le développement de dispositifs de financement basés sur les économies d'énergie réalisées
- Inciter le secteur tertiaire à engager des travaux de rénovation



► État des lieux des segments prioritaires de l'économie verte en Picardie

- Segment 1 : Agriculture durable
- Segment 2 : Chimie du végétal
- Segment 3 : Éco-rénovation
- Segment 4 : Filières Bois
- Segment 5 : Fret vert
- Segment 6 : Génie écologique
- Segment 7 : Méthanisation
- Segment 8 : Recyclage et valorisation matières

Segment 4 : Les filières Bois en Picardie

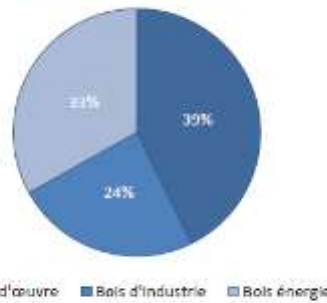
Données de cadrage

Bois

PÉRIMÈTRE DU SEGMENT

- ▶ **3 sous-filières permettant de valoriser l'arbre intégralement**
 - ▶ **Bois d'œuvre** (ou bois construction) pour les bois de meilleure qualité
 - ▶ Construction, ameublement...
 - ▶ **Bois d'industrie** issus de travaux sylvicoles (éclaircies,...)
 - ▶ Industrie papetière, panneaux
 - ▶ **Bois d'énergie** pour les bois moins nobles, en fin de vie ou la valorisation des coproduits de scierie
 - ▶ Chauffage / cogénération (production de vapeur, d'électricité)

Récoltes de bois en 2014



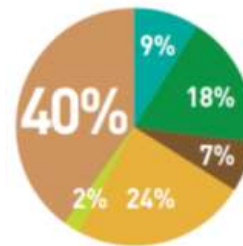
Source : DRAAF Picardie

CONTEXTE

- ▶ **2e Contrat de Filière (2015/2020) signé en juillet 2015 par les acteurs de la Filière Forêt Bois et les ex-Conseils Régionaux du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie**
 - ▶ Outil opérationnel, voué à se décliner en actions concrètes sur le terrain
 - ▶ Objectif : développer durablement la filière forêt bois régionale
- ▶ **D'autres dispositifs nationaux/européens favorables au développement de la filière Bois Énergie**
 - ▶ Fonds Chaleur géré par l'ADEME (appels à projets BCIAT pour la Biomasse Énergie)
 - ▶ Des projets de chaufferies biomasse éligibles à certains fonds européens (notamment le FEDER)
 - ▶ Des incitations au chauffage domestique renouvelable (RT 2012, label Flamme Verte, crédits d'impôts...)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES

- ▶ **Un territoire peu boisé...**
 - ▶ 325 000 ha de surface forestière (soit 2% des 16 millions d'hectares français)
 - ▶ Taux de boisement de 16,8 % (vs. 27 % à l'échelle nationale)
 - ▶ Mais une augmentation de la surface forestière de + 8 % entre 1998 et 2013 (supérieur de 30% à la moyenne nationale) et une concentration plus importante des forêts dans certaines zones (secteur Sud-Est, cf. répartition en annexes)
- ▶ **...et très feuillu**
 - ▶ 92% des arbres étant feuillus à l'échelle de la grande région
 - ▶ Des bois feuillus nettement moins utilisés pour la construction aujourd'hui que les résineux
- ▶ **Une forêt principalement détenue par des acteurs privés**
 - ▶ 74 % de forêt privée en Picardie (71,4% en Hauts-de-France)
- ▶ **Des niveaux de maturité différents sur le territoire**
 - ▶ Une filière bois construction mature bien qu'encore peu structurée
 - ▶ Une filière bois d'énergie en cours de structuration
 - ▶ Un débouché industriel existant mais pas localement (export vers la Belgique notamment)
- ▶ **Un travail de structuration de la filière à approfondir**
 - ▶ Des maillons de la chaîne de valeurs peu liés : acteurs dispersés et trop individualistes
 - ▶ Mais un pôle d'excellence couvrant l'ensemble de la grande Région : Nord Picardie Bois



RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR ACTIVITÉS

Agencement et ameublement
Négocier et commerce du bois
Construction bois
Scierie et travail du bois
Industrie papetière et activités liées
Sylviculture et récolte forestière

Périmètre Hauts-de-France

Source : Nord Picardie Bois

DONNÉES CLÉS PICARDIE (2012)

ENTREPRISES	<ul style="list-style-type: none"> • 3 500 établissements • Plus de 1 600 entreprises (1 500 pour les 1^{ère} et 2^e transformations, une 100aine d'entreprises d'exploitation et travaux forestiers)
EMPLOIS	<p>14 000 emplois (42 000 à l'échelle Hauts-de-France)</p>
ACTEURS PHARES	Nord Picardie Bois, ONF, CRPF...

Source : Nord Picardie Bois



Segment 4 : Les filières Bois en Picardie

Organisation du segment / forces en présence

Bois

Chaîne de valeur du segment

Récolte

1^{ère} transformation

2^e transformation

Sylviculture

Exploitation forestière

Bois construction : Sciage

Bois énergie : Broyage

Bois Construction : menuiseries, charpentiers...

Bois énergie : chaufferies et cogénération

Principaux acteurs

- ONF (forêt publique)
- CNPF/CRPF (forêt privée)
- Forestiers Privés de l'Oise (syndicat autonome de propriétaires forestiers privés)
- Coforaisne (02), Nord Seine Forêt (60), CF2A (80) (coopératives forestières)
- Bûcherons, transporteurs...(entreprises de travaux forestiers - ETF)

Infos clés

- 3/4 de forêts privées en Picardie
- Une forêt privée généralement sous-exploitée (comparativement à la forêt publique gérée par l'ONF) et de plus en plus tournée vers l'export
- Une structuration des ETF qui démarre à peine (premiers adhérents régionaux du syndicat national EDT en mai 2016)

Infos clés

- Bois construction : un **maillon de la 1^{ère} transformation en souffrance** (scieries en difficulté)
 - Des structures de **petites tailles**, majoritairement **artisanales** et peu structurées sur le territoire (difficulté de trouver des représentants des scieurs)
 - Une activité de 1^{ère} transformation absente du territoire : le **déroulage** (depuis la fermeture de l'usine de panneaux de Vénizel)
- Bois énergie : peu d'acteurs spécialistes de la 1^{ère} transformation hormis la Sabehf
 - Une activité de broyage réalisée par des **acteurs de l'énergie** (Dalkia...), du **BTP** (Ramery...) ou **exploitants forestiers** (ONF Energie Bois...)
 - Des **produits connexes de scierie peu exploités** sur le territoire pour le Bois Énergie (principalement exportés)

Infos clés

- De nombreux **logements à rénover** sur le territoire (axe fort de développement de la filière Bois Construction locale – Master Plan en cours de rédaction)
- Un **soutien régional** encore important pour la filière Bois Énergie (chaufferies et réseaux de chaleur pour collectivités, chaufferies industrielles)
- Des centrales de cogénération importantes (Kogeban, CBEM) alimentées par la Société d'Approvisionnement Biomasse Energie des Hauts de France (Sabehf)

Structures d'appui au segment en Picardie :

Financeurs / prescripteurs

Réseaux et centres de ressource

R&D et Formation

Acteurs clés



Nord Picardie Bois

France Bois Régions



Infos clés

- Pas de structure exclusivement dédiée à la R&D : Nord Picardie Bois (pôle d'excellence régional) avec l'aide de laboratoires ponctuellement, CoDEM à Amiens entre autres activités...
- ...mais une volonté forte d'innovation (Ex. : réflexion sur des systèmes adaptés aux feuillus pour développer leur utilisation)
- Une offre de formation secondaire spécialisée Bois importante sur la région

Exemple d'acteurs

ADEME
Conseil Régional
France Bois Forêt
CODIFAB
DRAAF, DDT

Infos clés

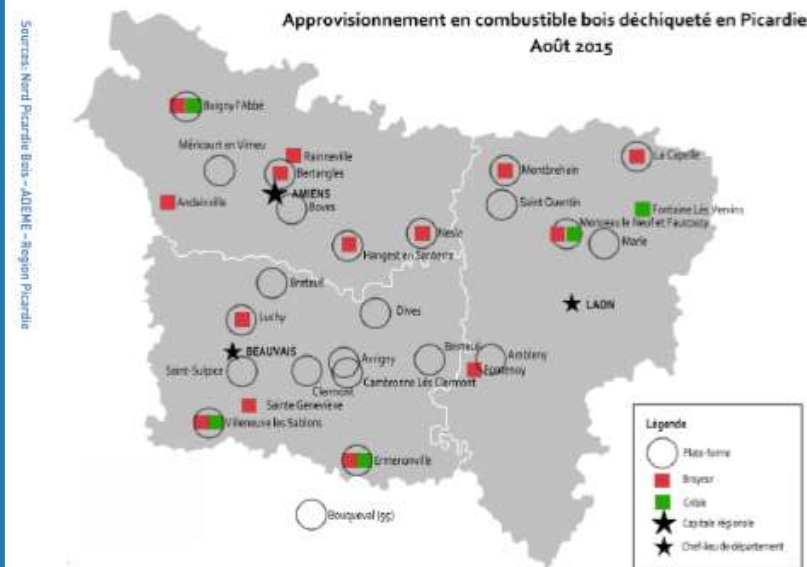
Une développement de la filière appuyé par une volonté politique régionale (Ex. : contrat de filière, subventions régionales pour compenser le surcoût lié à l'exploitation des feuillus pour utiliser le bois local...)

Segment 4 : Les filières Bois en Picardie

Quelques expériences remarquables conduites sur le territoire

Bois

- ▶ **Le développement de plateformes de transformation et de stockage de bois déchiqueté à proximité des lieux de consommation de bois-énergie**
 - ▶ Développement progressif en Picardie depuis 2008, à l'image des chaufferies
 - ▶ Mise en place à proximité des principaux lieux de consommation (cf. cartographie ci-contre) afin de limiter le transport du bois
 - ▶ 19 plateformes recensées en Picardie en 2015
 - ▶ Surface de stockage de bois comprise entre 1 000 et 5 000 m²
 - ▶ Une capacité de stockage pouvant aller jusqu'à 100 000 tonnes de bois déchiqueté
- ▶ **KOGEBAN (COGEneration Biomasse Ajinomoto Nesle): une centrale de nouvelle (co-)génération**
 - ▶ **Projet résultant de l'appel d'offres « biomasse électricité » de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) en 2006**
 - ▶ NEREA retenu en 2008 pour une centrale ayant vu le jour en 2013
 - ▶ 1^{er} projet à sortir de terre sur les 22 retenus
 - ▶ Investissement total de 85 M€ (centrale et plate-forme d'approvisionnement)
 - ▶ **Alimentation en énergie thermique (eau chaude, vapeur, électricité) de l'usine d'AJINOMOTO (agro-alimentaire) à Nesle**
 - ▶ Économie notamment de 3,5 millions de m³ de gaz naturel pour l'industriel
 - ▶ **Mise à disposition d'électricité (16 MW de puissance) pour le réseau RTE**
 - ▶ **Un développement de l'économie et de l'emploi sur le territoire**
 - ▶ Une consommation de 240 000 tonnes /an de bois par la centrale biomasse
 - ▶ Une entreprise locale (la Société Biomasse Energie des Hauts-de-France) chargée de l'approvisionnement en bois et sous-produits de l'exploitation forestière et de la préparation du biocombustible
 - ▶ 25 personnes nécessaires au fonctionnement de l'unité elle-même et 150 pour la plate-forme d'approvisionnement



Centrale biomasse KOGEBAN à Nesle

Sources : Nord Picardie Bois - Etat des lieux de la filière Bois Energie en Picardie (Août 2015) et presse spécialisée (Usine Nouvelle...)

Segment 4 : Les filières Bois en Picardie

Synthèse

Bois

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Richesse de l'écosystème local : présence de tous les maillons de la chaîne de valeur sur le territoire (exploitation et 1^{ère} transformation plutôt en Picardie, 2^e transformation davantage en Nord-Pas-de-Calais : bonne complémentarité) ▶ Une région pilote en terme d'innovations à l'échelle nationale (Ex. : test de systèmes constructifs adaptés aux feuillus) ▶ Une large offre de formation sur le territoire (secondaire notamment) : 13 établissements de formation (dont 10 lycées) et 29 formations liées à la filière en Picardie (46 établissements et 50 formations en Hauts-de-France) ▶ Forte implication d'acteurs picards (écoles, architectes, artisans...) dans les projets d'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un territoire peu boisé et très feuillu ▶ Renouvellement lent de la matière première ▶ Nombreuses petites structures dispersées et n'ayant pas de vision « filière » (peu de prise en compte de l'aval de la chaîne par l'amont) ▶ Une filière bois construction vieillissante et difficile à transformer (vs. filières émergentes)
Opportunités	Menaces / freins
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Volonté régionale particulièrement forte de développement de la filière ▶ Des perspectives d'évolutions technologiques liées aux efforts réalisés sur l'innovation ▶ Nécessité de réhabilitation durable de nombreux bâtiments conformément aux réglementations (RT 2012 et bientôt 2018) → Opportunité pour la filière Bois locale (2^e transformation, moins présente aujourd'hui sur la partie picarde du territoire) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une 1^{ère} transformation du bois en souffrance sur le territoire ▶ Exportation du bois d'œuvre par les propriétaires privés vers l'Est de l'Europe, l'Asie et le Maghreb et des produits connexes de scierie vers la Belgique → Impact sur l'emploi local → Nécessité pour la 1^{ère} transformation de s'approvisionner en bois provenant d'autres régions (Grand Est, Centre, Bretagne...) ▶ Concurrence des scieries étrangères (plus grosses et plus industrialisées en Pologne, Autriche, Allemagne : plus de volumes, plus de stock...ainsi que des pays de l'Est pour le bois de palette) → scieries locales contraintes de vendre à l'étranger car trop de pression sur les prix en France ▶ Un déficit d'image → difficulté de recrutement sur des métiers de menuiserie, scierie ▶ Des contraintes réglementaires et administratives perçues comme trop lourdes

Segment 4 : Les filières Bois en Picardie

Synthèse

Bois

POIDS ÉCONOMIQUE ACTUEL	POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT	PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	EXTERNALITÉS POSITIVES
++ (très élevé)	+ (élevé)	++ (très élevée)	+ (élevées)
<ul style="list-style-type: none"> Chaîne de valeur bien couverte, filière mature générant de nombreux emplois directs 	<ul style="list-style-type: none"> Filière Bois Construction mature – potentiel a priori important sur la réhabilitation de bâtiments Filière Bois Énergie en émergence mais ayant un potentiel de création d'emplois limité Potentiel en R&D 	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation d'une ressource locale renouvelable : valorisation de l'arbre entier (construction, énergie) Bois Énergie permettant de préserver les ressources fossiles avec un bilan neutre sur l'émission de gaz à effet de serre Constructions en bois bien adaptées aux réglementations liées à l'efficacité énergétique des bâtiments 	<ul style="list-style-type: none"> Impacts de la filière sur d'autres industries en aval (BTP, énergie, industrie papetière, chimie du végétal...)

Enjeux de développement économique

- Structuration de la filière Bois Construction, à dynamiser pour un meilleur développement** (« donner un coup de pied dans la fourmilière ») : prise de conscience des différents maillons de la chaîne et de leurs attentes par les différents acteurs (dont R&D)
- Des activités de première transformation à pérenniser** (groupements de scieries, modernisation vers des produits plus industrialisés, optimisation de la valorisation des produits et sous-produits, création d'entreprises de déroulage permettant notamment de soutenir la filière peuplier...)
- Une **limitation de l'export** après récolte et après 1^{ère} transformation nécessaire à la pérennisation et au développement de l'emploi local : des **circuits courts** à exploiter davantage
- Un travail de prescription** à accompagner pour les travaux de réhabilitation des logements et la mise en place de chaufferies collectives et industrielles



► État des lieux des segments prioritaires de l'économie verte en Picardie

- Segment 1 : Agriculture durable
- Segment 2 : Chimie du végétal
- Segment 3 : Éco-rénovation
- Segment 4 : Filières Bois
- Segment 5 : Fret vert
- Segment 6 : Génie écologique
- Segment 7 : Méthanisation
- Segment 8 : Recyclage et valorisation matières

Segment 5 : Le fret vert en Picardie

Données de cadrage

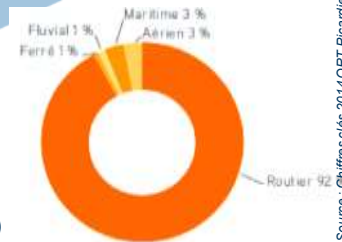
Fret Vert

PÉRIMÈTRE DU SEGMENT

- ▶ « Fret vert » = ensemble des activités ayant vocation à optimiser l'impact environnemental du transport de marchandises
- ▶ Trois objectifs majeurs pour la logistique verte définis par le CGDD :
 - ▶ Transporter davantage de marchandises au moyen d'un nombre moins élevé d'unités de transport
 - ▶ Promouvoir l'inter-modalité et les modes de transport alternatifs à la route
 - ▶ Réduire la pollution intrinsèque des zones logistiques et des modes de transport
- ▶ Périmètre d'activités considéré comme faisant partie du segment :
 - ▶ Plateformes multimodales, ports fluviaux, gares de fret ferroviaire
 - ▶ Transports : fret ferroviaire, fluvial et routier en motorisation « verte » (électrique, biogaz)
 - ▶ Conception de solutions (notamment numériques) permettant d'optimiser l'efficacité de la chaîne logistique

CONTEXTE

- ▶ Un secteur des transports source de pollution :
 - ▶ Premier secteur d'émission de CO₂ en France (28% des émissions totales)
 - ▶ Un transport routier responsable de 92% des émissions de CO₂ de ce secteur
- ▶ Loi Grenelle I (23 juillet 2009) et II (12 juillet 2010)
 - ▶ Baisse de 20 % des émissions de gaz à effet de serre en France à horizon 2020
 - ▶ Réduction de la dépendance aux hydrocarbures
 - ▶ Volonté d'en finir avec le « tout routier »
 - ▶ Charte d'engagement de réduction des émissions de CO₂ des transporteurs routiers
 - ▶ 23 entreprises picardes signataires au 1^{er} janvier 2014 (mais plus que 9 encore inscrites en 2015...)
 - ▶ Mise en place des Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE)
 - ▶ Un schéma élaboré par région pour respecter les engagements pris par la France en terme d'environnement
 - ▶ La Picardie 1^{ère} région à avoir approuvé son SRCAE 2020-2050 en France le 14/06/2012
- ▶ Normes d'émissions européennes « Euro » fixant les limites maximales de rejets polluants pour les véhicules roulants



Source : Chiffres clés 2014 ORT Picardie

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES

- ▶ Des réseaux de transport importants :
 - ▶ Routier : 550 km d'autoroutes, 373 km de routes nationales, 14 062 km de départementales, 20 400 km de voies communales
 - ▶ Ferroviaire : 1 535 km de lignes traversant 160 gares et points d'arrêts ; plus de 850 trains parcourant la région chaque jour (fret et voyageurs confondus)
 - ▶ Fluvial : 700 km de voies fluviales navigables (2 types : gabarit européen et gabarit dit « Freycinet » - majorité de voies à gabarit Freycinet hormis Canal du Nord et l'Oise)
- ▶ Proximité de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle
 - ▶ 1^{er} hub de fret en Europe et 5^e à l'échelle mondiale
- ▶ 2 des 4 grands projets de modernisation du transport fluvial en France se situant en grande partie en Picardie : Canal Seine-Nord Europe et MAGEO

DONNÉES CLÉS PICARDIE (2014)

FLUX DE MARCHANDISES	Entrants : 25,4 kt (dont 24,7 kt par route) Sortants : 27,9 kt (dont 26,7 kt par route) Internes : 56,8 kt (dont 56,3 kt par route)
EFFECTIFS LOGISTIQUES*	8 802 salariés – 9 ^e région de France (Nord-Pas-de-Calais 3 ^e avec 18 598 salariés)
ACTEURS PHARES	i-Trans, Euralogistic, ORT Picardie, VNF

Source : ORT Picardie (Chiffres-clés 2015)

Source : ORT Picardie - Analyse des transports en Picardie (septembre 2015)

* Entreposage (codes NAF 5210A et 52,10B), Manutention/conditionnement (52.24A, 52,24B, 82,92Z), Organisation/transport/fret (52,29A, 52,29B)

Segment 5 : Le fret vert en Picardie

Organisation du segment / forces en présence

Fret Vert

Chaîne de valeur du segment

Segment « amont »

Conception de logiciels

Ecoconception de matériel et infrastructures

Production d'énergie verte

« Cœur » du segment

Transport
(routier, fluvial, ferroviaire)

Plateformes

Services

Segment « aval »

Entreprises utilisatrices

Optimisation environnementale

- Écoconception des entrepôts de stockage
- Écoconception des plateformes
- Écoconception des infrastructures linéaires (voies fluviales, voies ferrées...)
- Stations énergie verte

Exemples d'acteurs

Conditionnement : SODEPACK
Transport routier : BLONDEL LOGISTIQUE, BERNARDI LOGISTIQUE, WALON France, FM LOGISTICS, GEODIS, HOUTCH... et de nombreuses petites entreprises de transport
Transport fluvial : VNF (principal acteur), petites entreprises pour les petits gabarits, grandes entreprises pour les gros gabarits (CFT, MARFRET...)
Commissionnaires de transport : FLUVEO, GEFCO...
Plateformes : ports de l'Oise : CCI de l'Oise, HAROPA / CA Compiègne

Optimisation environnementale

- Optimisation des gestions des stocks et des flux
- Regroupement multimodal
- Motorisation verte (gaz, électricité, hybride)
- Mutualisation des marchandises (éviter les trajets à vide)

Exemples d'acteurs impliqués

TEREOS, PROCTER & GAMBLE, ECO-SYSTEMES...

Optimisation environnementale

- Des grands groupes de plus en plus sensibilisés aux problématiques d'optimisation logistique et massification (optimisation des coûts...)
- Des premières expériences de report modal impliquant le transport fluvial (Eco-systèmes, Véolia...)

Structures d'appui au segment en Picardie :

R&D et Formation

Infos clés

- Formations à l'éco-conduite des conducteurs de poids lourds (ECF, Centaure...)
- Accompagnement de projets d'innovation et labellisation de formations par i-Trans

Réseaux et centres de ressource

Acteurs clés

Euralogistic
i-Trans
ORT Picardie

Exemple d'acteurs

Infos clés

Appels à projet de l'ADEME (PIA, IPME AAP...) concernant potentiellement le fret vert
 Exemples : IPME véhicules et transports, AAP Transports ferroviaires et guidés, AAP Solutions intégrées de mobilité GNV

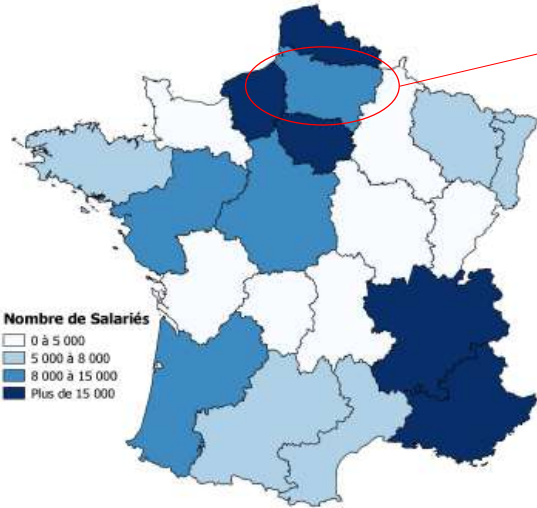
Financiers / prescripteurs

Conseil Régional
ADEME

Segment 5 : Le fret vert en Picardie

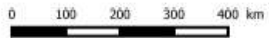
Éléments cartographiques

Effectifs Logistiques en France en 2014

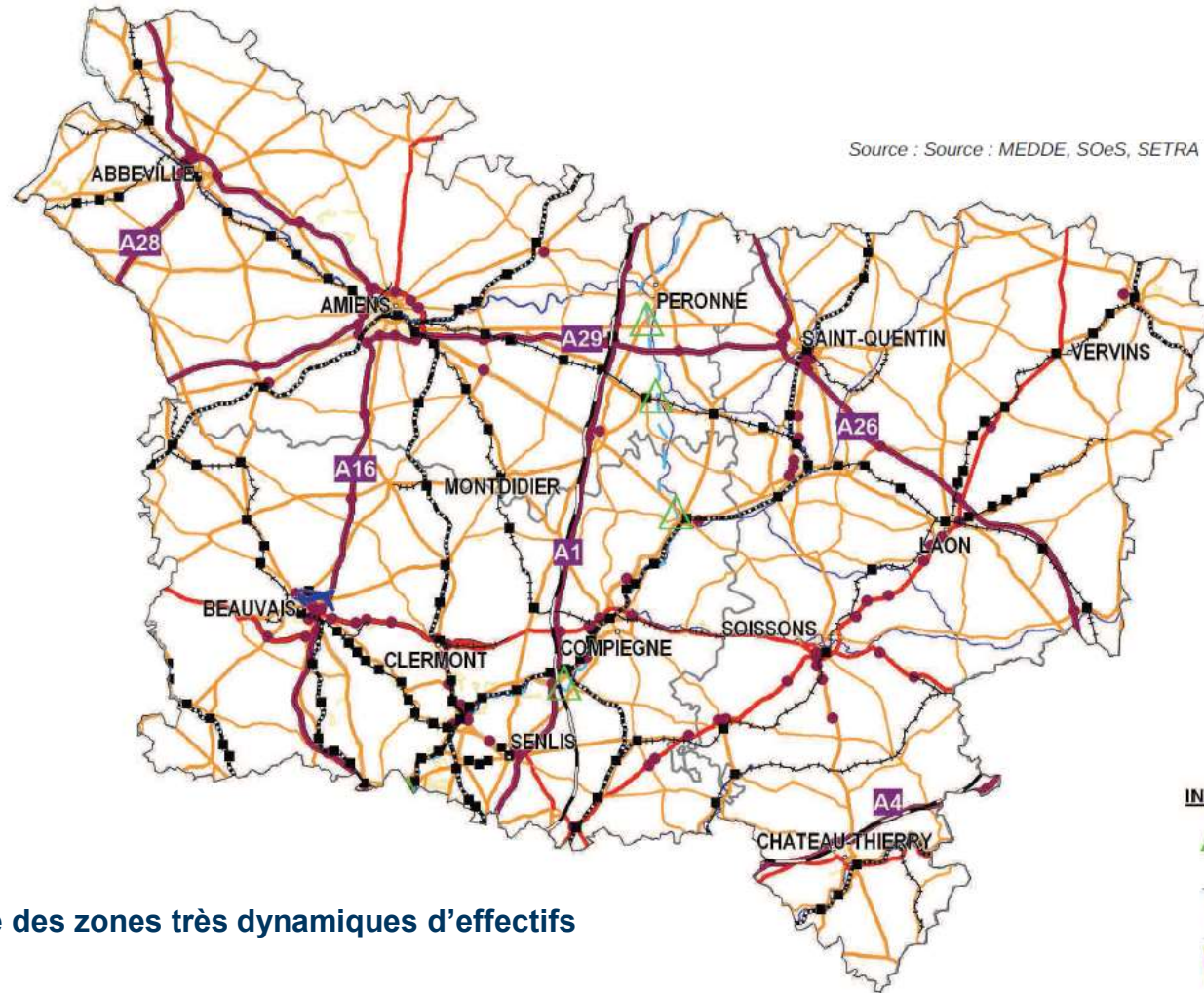


Code APE
Entreposage : 52.10A, 52.10B
Maintenance et Conditionnement : 52.24A, 52.24B, 82.92Z
Organisation/Transport/Fret : 52.29A, 52.29B

SOURCE : ACSO



Réalisation : HAROLD PERROT
SDIT-ATO



ROUTES

- Autoroute
- Départementale
- Nationale

● Echangeur complet

VOIES FERREES

- Electrifié
- Non électrifié
- TGV
- Arrêt TER

VOIES NAVIGABLES

- Canaux
- MAGEO (Oise)
- Projet Canal Seine Nord Europe

INDICATIONS GÉNÉRALES

- Plate forme multimodal
- Aviation Civile

DREAL Picardie
SDIT-ATO
Crochu.G
© VNF CEREMA
© IGN route 500 et OSC
© Scan 100
Mapinfo 9.5
Le 17/06/2015

► Un territoire « de passage » situé entre des zones très dynamiques d'effectifs logistiques importants

► Un réseaux d'infrastructures de transport important, qui plus est en développement

- Projets de transport fluvial Canal Seine Nord Europe et MAGEO
- Projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie
- Émergence de plateformes multimodales (Longueil-Sainte-Marie, Péronne, Nesle, Noyon...)

Source : Observatoire Régional des Transports de Picardie

- ▶ **Un projet d'envergure sur le territoire : le Canal Seine Nord Europe**
 - ▶ **Origine du projet : loi Grenelle I de 2009**
 - ▶ Une volonté nationale de développer le transport fluvial et d'en faire une réelle alternative à la route
 - ▶ **Un projet ambitieux déclaré « d'Utilité Publique »**
 - ▶ Objectif de relier le bassin parisien à tout le réseau européen (Belgique, Pays-Bas, Allemagne) afin de dé-saturer les axes routiers tels que l'autoroute A1
 - ▶ 107 km de long dont 34 km dans l'Oise et 46 km dans la Somme (le reste en Nord-Pas-de-Calais)
 - ▶ Début des travaux prévu dès le 2^e semestre 2016 pour une ouverture à l'horizon 2025
 - ▶ Un investissement estimé à 5,3 milliards d'euros
 - ▶ **Un impact direct sur le territoire**
 - ▶ Développement de plateformes multimodales le long du canal (3 en Picardie : à Péronne, Nesle et Noyon)
 - ▶ Opportunité de transport fluvial de 3,7 Mt (donnée VNF), dont 1,2 Mt de flux au départ des céréales picardes vers les ports, notamment de Dunkerque, et les utilisateurs (TÉREOS, ROQUETTE, CARGILL...)
 - ▶ Une part de trafic de marchandises augmentée sur le réseau fluvial permettant de réduire les émissions de CO₂ dues au trafic routier des poids lourds

▶ **Une expérience concluante de transport fluvial : report modal d'Eco-systèmes entre Nogent-sur-Oise et Lille**

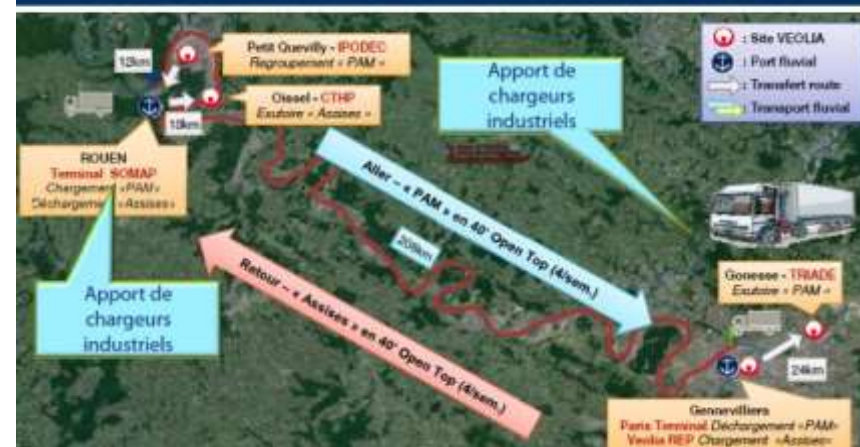
- ▶ **Eco-systèmes** : éco-organisme référent national pour la collecte et le recyclage d'appareils électriques et électroniques ménagers (11 500 points de collectes sur tout le territoire)
- ▶ **Objectifs du projet :**
 - ▶ Respecter l'engagement d'augmentation des transports alternatifs (objectif de 15%)
 - ▶ Démontrer qu'il est possible de proposer une logistique alternative innovante mutualisée et économiquement viable
 - ▶ « On ne peut pas oeuvrer dans l'environnement et ne faire que du transport routier ! »
- ▶ **Facteurs de réussite :**
 - ▶ Mutualisation avec une ou plusieurs autres entreprises pour optimiser le chargement aller et retour (ici mutualisation avec UPM, entreprise de transformation de papier et Veolia)
 - ◆ Pas de conteneurs vides : plus de km taxables
 - ◆ Sécurisation de l'activité fluviale : négociation des prix à la baisse possible avec le commissionnaire
 - ➔ Coût devenant ainsi a minima équivalent au routier (voire 2-3% d'économies)
 - ▶ Peu de changements opérationnels dans les habitudes comparé au 100% routier
 - ▶ Pas ou peu d'investissements
 - ▶ Une coordination fine entre l'entreprise et les régions où la logistique fluviale est possible

Situation du Projet Canal Seine-Nord Europe en Picardie



Source : ORT

Transport fluvial des « PAM Eco-Systèmes » et des « Assises Valdella »



Source : Eco-systèmes – schématisation du principe de mutualisation (expérience Rouen-Gennevilliers)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une position géographique stratégique au sein de l'espace nord-ouest européen (centre du triangle Paris-Londres-Bruxelles) ▶ Une volonté régionale d'engagement pour la réduction des émissions CO₂ (Picardie 1ère région à avoir approuvé son SRCAE 2020-2050 en France) et des initiatives fédératrices et volontaires sur la réduction des impacts environnementaux du secteur (démarche « Objectif CO2, les transporteurs s'engagent ») qui montrent une implication croissante sur ces sujets ▶ Présence régionale du pôle de compétitivité i-Trans, à fort rayonnement et actif sur les problématiques de fret intelligent (projet i-fret, soutien au développement d'outils numériques...) ▶ Un réseau ferré existant et dense propice au développement du fret ferroviaire ▶ Des voies navigables existantes sur des axes stratégiques proches de la Picardie au nord et au sud de la Picardie sur l'Oise et s'appuyant sur des ports existants ▶ Des ressources agricoles importantes pouvant générer des flux à massifier, des sous-produits valorisés dans des filières énergies vertes locales et potentiellement des ressources pour les motorisations vertes du fret 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un secteur souffrant d'un déficit d'image pouvant rendre difficile le recrutement de nouveau personnel ▶ Peu d'acteurs et peu de flux en Picardie en comparaison des territoires alentours : « région de passage » ▶ Un secteur ne se donnant plus les moyens d'innover depuis la crise (une majorité de petites entreprises dans le transport routier) ▶ Très peu de transport de marchandise par le ferroviaire (beaucoup moins qu'en 1950), abandon du wagon isolé : mode de transport devenu beaucoup trop cher ▶ Un territoire majoritairement rural avec une dispersion des productions industrielles et des générateurs de flux ▶ Des acteurs du transport fluvial étant principalement des artisans disposant de flottes peu modernes ▶ Encore trop de « transport à vide » (source de pollution inutile sur le routier, de compétitivité impossible à atteindre sur le fluvial sans mutualisation des conteneurs vides)
Opportunités	Menaces / freins
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un contexte politique et réglementaire favorable au verdissement du transport de marchandises ▶ Une mise en œuvre des engagements du Grenelle influant de manière positive la compétitivité des acteurs de la filière (réduction à terme des coûts de transport, revitalisation de l'image du secteur, prise en compte de la démarche environnementale se transformant en source d'opportunités auprès de certains clients...) et soutenant le développement de fret non routier ▶ Un développement sur le territoire d'infrastructures fluviales et ferroviaires (Canal Seine Nord Europe : une opportunité majeure) ▶ Projets existants de transport routier au gaz (principalement sur transport urbain mais à terme sur marchandises également) ▶ Un développement des solutions numériques appliquées à la logistique (traçabilité, suivi de l'empreinte carbone...) → impulsion d'innovation auprès des acteurs du transport (donneurs d'ordre, plateformes, transporteurs...) ▶ Une offre logistique adaptée pour la maintenance des appareils (imprimantes 3D...) couplée à la fin de l'obsolescence programmée ▶ Une demande croissante en « produits verts » et un étiquetage environnemental des produits pouvant impacter la chaîne logistique, favoriser le report modal et inciter à l'utilisation de véhicules électriques (pour la logistique urbaine en particulier) – à condition de développer une traçabilité adaptée ▶ Un prix du pétrole qui devrait repartir à la hausse 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un verdissement induisant parfois des coûts significatifs pour les transporteurs routiers (dépenses liées à la formation à l'éco-conduite, à l'acquisition de véhicules innovants ou hybrides, à l'achat d'outils informatiques sophistiqués...) ▶ Un écart de contraintes entre prestataires français et étrangers (taxes, réglementation) répercuté sur les prix des prestations → concurrence accrue de la part de transporteurs étrangers ▶ Une difficulté d'être compétitif face au transport routier <ul style="list-style-type: none"> → Problématique de ruptures de charge sur le fluvial (moindre sur déchets/biomasse ou céréales) → Obligation d'approvisionner des trains complets sur le ferroviaire (difficile pour les PME) → Un leadership affirmé de l'Allemagne et des Pays-Bas sur le fret non routier → Une concurrence importante des transporteurs routiers (français mais surtout belges) ▶ Absence d'aide « à la pince » telle que pratiquée en Belgique ▶ Une perte de parts de marché des ports français face à leurs concurrents belges et néerlandais pouvant limiter le potentiel de massification (recours croissant au transport routier de marchandise à partir des ports situés au Nord de la frontière française) ▶ Une segmentation de la production et de la logistique (pour répondre à une nouvelle demande qui s'accroît de livraison à domicile rapide) représentant une menace pour la massification ▶ Des formalités douanières payantes en France mais gratuites en Belgique, et facilitées d'Anvers jusqu'à Valenciennes (des efforts réalisés cependant par les douanes françaises ces dernières années)

Segment 5 : Le fret vert en Picardie

Synthèse

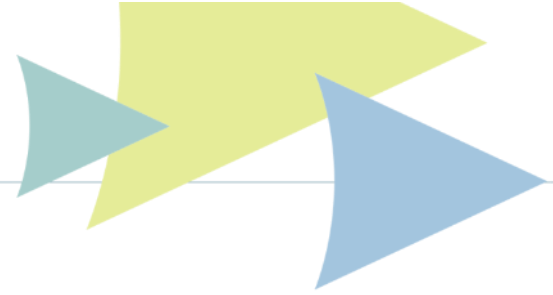
Fret Vert

POIDS ÉCONOMIQUE ACTUEL	POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT	PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	EXTERNALITÉS POSITIVES
- - (relativement limité)	+ + (très élevé)	+ (élevée)	+ + (très élevées)
<ul style="list-style-type: none"> Un secteur transport-logistique globalement verdissant mais encore peu d'activités dédiées au fret vert Emplois et chiffre d'affaires relativement faibles en Picardie à l'heure actuelle 	<ul style="list-style-type: none"> Transformation d'emplois existants majoritairement Potentiel important sur le fluvial (nouvelles plateformes, nouveaux services...) en lien notamment avec le Canal Seine Nord Europe Création d'emplois numériques en lien avec la logistique envisageable 	<ul style="list-style-type: none"> Segment ayant pour objectif de répondre à la problématique de pollution due aux transports routiers : report modal fluvial et ferroviaire, transport routier vert... Massification (mais effet inverse de la segmentation) Développement des motorisations vertes (bateau, train, camion) Possibilité de production d'énergie verte à proximité des plateformes liée aux ressources de la Picardie (sous-produits agricoles et industries agro-alimentaire) Impossibilité de se passer totalement de transport routier 	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs secteurs industriels entamant des réflexions sur le transport fluvial avec le projet du CSNE (Chimie...) Réduction des émissions de GES et de polluants liés aux transports Contribution à la redynamisation des activités agricoles et agro-alimentaires locales et au développement de la filière Biomasse par le fluvial Possibilité d'inscrire les plateformes dans une logique d'économie circulaire Opportunité de développement de projets d'aménagement et de développement industriel du territoire

Enjeux de développement économique

- Saisir les opportunités liées au Canal Seine Nord Europe : un « fret vert » devant s'inscrire dans une vision globale territoriale et industrielle :**
 - Identifier les endroits clés déterminants => optimum/barycentre/dispersion des clients/proximité des fournisseurs...
 - Mettre en place de la voirie lourde, du débit, du gardiennage
 - Mutualiser les conteneurs (seul moyen de rendre le fluvial compétitif)
 - Se rapprocher des hubs
 - Optimiser les combinaisons modales
 - Développer une offre de services et des industries à proximité des plateformes pour y accroître la valeur ajoutée (ex. transformation produits agricoles)

⇒ Réussir l'implantation et le développement des 3 à 4 plateformes prévues entre Marquion et Compiègne
- Optimiser encore davantage la logistique de transport** (infrastructures, « transport intelligent » grâce au numérique, massification...)
- Saisir les opportunités liées aux ressources agricoles et aux industries agro-alimentaires de la Picardie, selon deux axes :**
 - ✓ Développer les flux de fret (vert) générés par les productions agricoles de Picardie (massifier, identifier les meilleurs sites pour les plateformes, identifier et capter les opérations générant de la valeur ajoutée au niveau et à proximité des plateformes)
 - ✓ Développer de stations énergies vertes le long du CSNE en synergie avec un tissu agricole et industriel local (exemple de la méthanisation)



► État des lieux des segments prioritaires de l'économie verte en Picardie

- Segment 1 : Agriculture durable
- Segment 2 : Chimie du végétal
- Segment 3 : Éco-rénovation
- Segment 4 : Filières Bois
- Segment 5 : Fret vert
- Segment 6 : Génie écologique
- Segment 7 : Méthanisation
- Segment 8 : Recyclage et valorisation matières

Segment 6 : Génie écologique en Picardie

Données de cadrage

PÉRIMÈTRE DU SEGMENT

Compléments de définition en Annexes

- ▶ Ensemble des activités d'études, de conception, de suivi (MO) et de réalisation :
 - ▶ Par la nature (dispositifs anti-érosifs en génie végétal, phytoremédiation...);
 - ▶ Pour la nature (réhabilitation de milieux naturels, passage à faune...);
 - ▶ Par et pour la nature (aménagement écologiques de berges en génie végétal...)
- ▶ Segment incluant les activités de génie végétal et de reboisement

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES

- ▶ Un territoire rural avec des espaces agricoles, boisés et naturels importants
- ▶ Une ressource en bois à préserver (lien avec le segment de la filière bois), nécessitant un entretien régulier
- ▶ Le site de la Baie de Somme et du Marquenterre à forte valeur écologique qui nécessite des aménagements de Génie Ecologique
- ▶ Un marché conséquent à venir en génie écologique avec le Canal Seine Nord Europe

DONNÉES CLÉS PICARDIE (2015)

ENTREPRISES	605 majoritairement des entreprises du paysage dont 15 en Génie écologique exclusivement
EMPLOIS	2420
CA	162 M€

Sources : Données UNEP + AIRELE + annuaire MEDDE

CONTEXTE

- ▶ Au niveau ministériel :
 - ▶ « Le génie écologique, une filière d'avenir »
 - ▶ Un plan d'actions
 - ▶ Inscrit dans les engagements politiques, notamment la Stratégie Nationale de Biodiversité
- ▶ L'annuaire des entreprises du Génie Ecologique du ministère recensant 160 entreprises en 2014 au niveau national (données non exhaustives) :
 - ▶ AMO : 108 - Expertises : 113
 - ▶ Maîtrise d'œuvre : 86 - Travaux : 74
 - ▶ Concertation – médiation : 78
 - ▶ Fourniture de matériel : 28
 - ▶ Nb emplois en ingénierie et génie écologiques : ~1600
 - ▶ CA études et travaux dans ce domaine : 200 à 1247 M€
- ▶ Au niveau national de l'UNEP (Union Nationale des Entreprises de Paysage) en 2014 : 300 entreprises déclarées (= auto déclaration, donc sous-évaluation par rapport au nombre réel) dont :
 - ▶ 92 en génie écologique
 - ▶ 187 en génie végétal
 - ▶ 181 travaux forestiers et reboisement
 - ▶ Au total 500 actifs ETP spécialisés en génie écologique, génie végétal, aménagement milieu aquatique, restauration de sites, protection du littoral et lutte contre l'érosion
- ▶ Estimation de l'ATEN (Pôle Ressources sur les Espaces Naturels) en 2013 de 13 450 emplois de la biodiversité liés au Génie Ecologique, dont 7 670 pour l'aménagement et la restauration des milieux naturels et 4 200 gardes nature

Segment 6 : Génie écologique en Picardie

Organisation du segment / forces en présence

Chaîne de valeur du segment

Expertise et
études

Travaux

Suivi

Fourniture

Entretien

Expertises/études
Suivi

Expertise, études : bureau d'études en écologie, paysagistes concepteurs

Suivi : bureau d'études en écologie, associations

Ex. : Ecothème

Travaux
Entretien

Toute entreprise amenée à faire des travaux dans des espaces verts ou naturels
Entreprises de paysage

Ex. : LD Paysages, Terspective, Tellier Paysage...

Fourniture

Fournisseurs de :

- Matériaux
- Matériels de chantier et d'entretien
- Plants (arbres, arbustes, plantes)

Ex. : Marcanterra, Pépinières CRETE...

Prescripteurs

Structures positionnées (Picardie)

Maîtres d'ouvrage publics et privés :

- Aménageurs (urbains, parcs d'activités, infrastructures)
- Collectivités
- industries (extractive, stockage de déchets ou occupants de grandes surfaces)

Gestionnaires d'espaces naturels :

- PNR Picardie-Maritime et Oise - Pays de France
- CD 80, CD 02, CD 60
- ONF
- Conservatoire Espaces Naturels de Picardie
- Conservatoire du littoral

Structures d'appui au segment en Picardie

Formation / R&D

Acteurs clés

Institut Polytechnique LaSalle Beauvais
Université de Picardie Jules Vernes
Lycées agricoles

Organisations professionnelles

Acteurs clés

UNEP (Union des entreprises de Paysage)
FFP (Fédération Française du Paysage)

Financeurs

Acteurs clés

Agence de l'eau Artois-Picardie
Agence de l'eau Seine-Normandie
ADEME
Conseil Régional Hauts-de-France



Etablissement public du Ministère chargé du développement durable



Segment 6 : Génie écologique en Picardie

Quelques acteurs identifiés et opportunités à saisir



 *Annuaire du Génie Ecologique du MEDDE*

 *Adhérents de l'UNEP*

 *Autres entreprises*

 *Tracé du canal Seine Nord Europe*

- ▶ **Le Parc Marquenterre en baie de Somme : exemple réussi d'une synergie entre préservation des milieux naturels et développement touristique**
 - ▶ Création d'emplois directs et indirects dans le domaine du génie écologique dans un milieu naturel d'exception comprenant une réserve ornithologique, aménagé avec les techniques du génie écologique
 - ▶ Cette dynamique a également contribué au développement d'entreprises spécialisées telles que MARCANTERRA
- ▶ **Développement de l'entreprise MARCANTERRA : fournitures de plantes et matériaux pour le génie écologique et l'accès du public**
 - ▶ Société basée à St Quentin en Tourmont (proximité baie de Somme)
 - ▶ Conception, réalisation et pose d'ouvrages d'accueil du public en bois et mixtes métal/bois destinés à permettre l'accès du public en toute sécurité à des zones humides en espaces naturels
 - ▶ Production d'une large gamme de plantes de zones humides et proposition d'une palette de solutions végétales destinées à la fixation des berges par les plantes (génie végétal), à la phytoépuration et à l'aménagement de zones humides existantes ou en création
- ▶ **ECOTHEME – groupe ECOSPHERE : une entreprise spécialisée en expertises écologiques**
 - ▶ Agence régionale de l'une des 3 principales entreprises nationales en expertises écologiques, en développement, avec une dizaine de collaborateurs en Picardie
 - ▶ Conception de projets
 - ▶ Encadrement des travaux de génie écologique
 - ▶ Suivis écologiques et audits techniques
 - ▶ Recherche appliquée



Vue de la baie de Somme, avec le Marquenterre en arrière plan



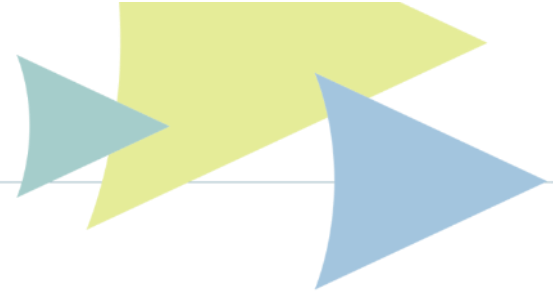
Segment 6 : Génie écologique en Picardie

Synthèse

Forces		Faiblesses	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ De grands espaces naturels à haute valeur écologique : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le fleuve de la Somme et ses étangs, la Baie de Somme ▶ Les massifs forestiers ▶ => Des espaces valorisables pour du tourisme nature ▶ L'importance de la chasse et de la pêche, nécessitant des aménagements favorables à ces activités ▶ Des parcs éoliens déjà en place dont il faut assurer le suivi ▶ Des coûts d'entretien et de gestion plus faibles pour les aménagements conçus en intégrant le génie écologique 		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une filière non structurée ▶ Peu de bureaux d'études techniques et d'entreprises de paysages disposant de compétences en génie écologique ▶ Écologie et génie écologique peu intégrées dans les formations ▶ Très peu de moyens financiers dédiés au génie écologique 	
Opportunités		Menaces / freins	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ De nombreuses opportunités actuelles ou à venir de mettre en application le génie écologique : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le chantier du Canal Seine Nord Europe (mesures d'accompagnement et compensatoires) ▶ La prévention des inondations, de l'érosion, des pollutions diffuses... ▶ L'adaptation au changement climatique ▶ L'étude et suivi des parcs éoliens ▶ La gestion des milieux (aquatiques, humides, forestiers...) ▶ Règles professionnelles du génie écologique en cours d'élaboration par l'UNEP 		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le manque de culture en écologie et méconnaissance des techniques de génie écologique chez de nombreux donneurs d'ordres publics et privés (en dehors de certaines grandes entreprises et grandes collectivités) ▶ Le manque de fédération des acteurs ▶ Un investissement qui peut être légèrement supérieur en intégrant le génie écologique (mais très vite rentabilisé dans une approche coût global) 	
POIDS ÉCONOMIQUE ACTUEL	POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT	PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	EXTERNALITÉS POSITIVES
- - (relativement limité)	- (modéré)	++ (très élevée)	++ (très élevées)
<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'emplois directs / d'établissements liés au segment 	<ul style="list-style-type: none"> • Opportunités nombreuses pour le développement du segment, avec des externalités positives fortes 	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation et développement de la biodiversité • Préservation des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Des bénéfices sur la qualité paysagère, la gestion de la ressource en eau, l'adaptation au changement climatique, le développement du tourisme nature

Enjeux de développement économique

1. Identifier, révéler et structurer la filière, fédérer les acteurs à l'échelle régionale en lien avec les travaux menés à l'échelle nationale (AFB, A-IGeco, Centre de Ressources pour le Génie Ecologique, ASTEE, UNEP, UPGE...)
2. Former les donneurs d'ordre à l'intégration systématique des enjeux du génie écologique dans leurs cahiers des charges
3. Intégrer le génie écologique dans les politiques économiques avec des moyens financiers dédiés



► État des lieux des segments prioritaires de l'économie verte en Picardie

- Segment 1 : Agriculture durable
- Segment 2 : Chimie du végétal
- Segment 3 : Éco-rénovation
- Segment 4 : Filières Bois
- Segment 5 : Fret vert
- Segment 6 : Génie écologique
- Segment 7 : Méthanisation
- Segment 8 : Recyclage et valorisation matières

Segment 7 : La méthanisation en Picardie

Données de cadrage

Méthanisation

PÉRIMÈTRE DU SEGMENT

Compléments de définition en Annexes

- ▶ Ensemble des activités relatives à l'exploitation d'unités de production de biogaz issue de la valorisation de gisements de natures diverses (effluents agricoles, ordures ménagères, déchets agroalimentaires...)

- ▶ 5 types d'unités de méthanisation existants :

TYPE D'UNITÉS	INTRANTS UTILISÉS (gisements)	TYPES DE PORTEURS
« À la ferme »	Effluents d'élevage	Agriculteurs
« Industrielle »	Déchets issus du process industriel	Entreprises (IAA, Papeterie..)
« Centralisée »	Divers (selon nature des porteurs)	Entreprises, Agriculteurs, collectivités (projet collectif)
« DMA »	Déchets ménagers	Collectivités (ou leur groupement)
« STEP »	Boues de stations d'épuration	Collectivités (ou leur groupement)

- ▶ Des modèles économiques et dynamiques distincts selon le type d'unités → Le parti pris d'analyser plus particulièrement les unités de type « à la ferme », « industrielle » et « centralisée » (portées par des acteurs privés)

CONTEXTE

- ▶ Segment émergent en France (vs. autres pays européens), mais potentiel de développement important (56 Twh de biogaz mobilisable à horizon 2030)
- ▶ Des niveaux de maturité néanmoins différents selon le type d'unités
 - ▶ Ex. : Le modèle des unités « à la ferme » encore en rodage et confronté à de nombreux enjeux (viabilité économique, gestion des approvisionnements etc.)
 - ▶ Ex. : Un segment plus mature pour les unités « industrielles » (fonctionnement autonome, maîtrise du process, etc.)
- ▶ Structuration en cours du secteur sous l'impulsion des pouvoirs publics (plan EMEAA, comité national biogaz,...) et des actions collectives portées par les réseaux nationaux (ATEE Club Biogaz, AAMF...)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES

- ▶ 24 unités actuellement en fonctionnement en Picardie (source : DREAL)
 - ▶ Dont 5 unités « à la ferme », 7 unités « industrielles » et 2 unités « centralisées »
- ▶ Plusieurs projets à l'étude portés par des industriels et des agriculteurs
 - ▶ Ex : Des projets « à la ferme » à l'étude pour le développement de micro-méthaniseurs (20-40 kW)
- ▶ Un segment en cours de structuration, accusant un certain retard de développement par rapport à l'ex-région Nord-Pas-de-Calais et à d'autres territoires en France (Bretagne, Pays de la Loire notamment)

DONNÉES CLÉS PICARDIE (2016)

NB. UNITÉS	24 (source : DREAL)
EMPLOIS (Directs)	100-200 (Estimation Katalyse)
ACTEURS PHARES	Ferti-NRJ, Roquette, SARL Bio-Aisnergies, DAN Frères, SAICA PAPER, IDEX Environnement...

Segment 7 : La méthanisation en Picardie

Organisation du segment / forces en présence

Méthanisation

Chaîne de valeur du segment *

* S'appliquant plus particulièrement pour les unités « à la ferme », « industrielles », « centralisées »

Segment « amont »

Développeurs

Equipementiers

« Cœur » du segment

Exploitants d'unités de méthanisation
(détail diapos suivantes)

Fournisseurs de gisements

Segment « aval »

« Utilisateurs » du biogaz

Exemple d'acteurs

FERTI-GAZ (Développeur)



VALO-GREEN (Equipementier)



MQI (Equipementier)

Infos clés

Très peu d'acteurs picards positionnés

La concurrence de PME / ETI allemandes spécialisées, et disposant du savoir-faire et de l'expérience nécessaire pour accompagner les porteurs de projets picards

Infos clés

Des unités « industrielles » utilisant quasi-exclusivement les déchets issus de leur process

Des exploitants d'unités à la ferme/centralisées utilisant leur propre gisement ou établissant des partenariats avec des opérateurs de proximité (coopératives agricoles, IAA...)

La concurrence fortes d'opérateurs belges de la méthanisation, s'accaparant les gisements régionaux (prix de rachat supérieur)

Infos clés

Des unités de type « industrielles » utilisant le biogaz produit pour leurs besoins propres (ex. : utilisation du biogaz pour produire de la chaleur)

Des unités de type « à la ferme », transformant le biogaz en électricité, captée ensuite par les opérateurs nationaux (EDF)

Structures d'appui au segment en Picardie :

R&D et Formation

Exemple d'acteurs

UTC (Compiègne)
Institut LaSalle (Beauvais)
Pôle IAR
Agro-Transfert

LDAR (Labo. Dép. d'Analyses et de Recherche)

Infos clés

Une région bien dotée en structures d'appui à l'innovation dans le domaine de la méthanisation; une offre diversifiée : recherche fondamentale, accompagnement R&D des opérateurs...

Réseaux et centres de ressource

Acteurs clés

1) Les chambres d'agriculture

- Accompagnement au montage de projet
- Action de sensibilisation, appui technique
- Réflexion en cours sur la mise en place d'une offre de service « post montage », destinée aux exploitants à la ferme



2) Le pôle IAR (Commission « Méthanisation »)

- Organisation d'événements, Networking
- Aide au montage de projets R&D



3) Un acteur en puissance : METHANIA

Réseau fédérant les PME de la méthanisation du Nord-Pas-de-Calais ayant l'ambition de se développer en Picardie



Exemple d'acteurs

ADEME
Conseils Départementaux
Conseil Régional

Infos clés

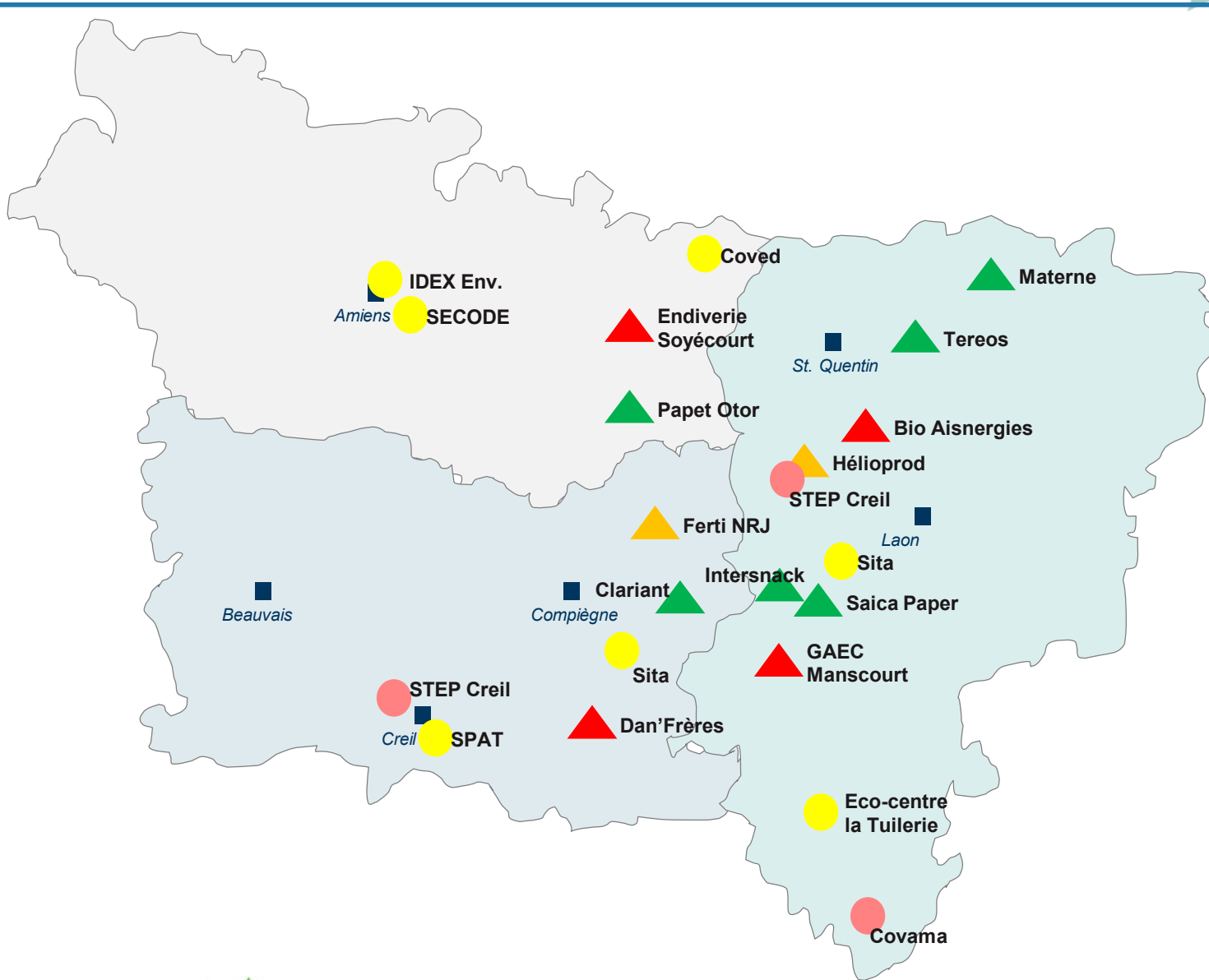
Des dispositifs de soutien similaires aux autres régions (pas de spécificité territoriale notable)

Segment 7 : La méthanisation en Picardie

Localisation des unités de méthanisation sur le territoire



- ▶ 24 unités en fonctionnement en Picardie
- ▶ Forte concentration des unités sur le département de l'Aisne
- ▶ Unités industrielles principalement développées au sein des filières agroalimentaires et papetières
- ▶ Développement récent des unités à la ferme (généralement < 5 ans)



Légende

- ▲ Unité à la ferme
- ▲ Unité industrielle
- ▲ Unité centralisée
- Unité DMA
- Unité STEP

Sources : DREAL, entretiens

Segment 7 : La méthanisation en Picardie

Quelques expériences remarquables conduites sur le territoire

Méthanisation

► La création d'un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) entre industriels et exploitants d'unités de méthanisation « à la ferme »

- Territoire : Département de la Somme
- Contexte de mise en œuvre :
 - Malgré le volume important de gisements existants pour la méthanisation sur le territoire, les exploitants d'unité font face à la raréfaction des gisements disponibles (accaparés notamment par des opérateurs belges, proposant des prix de rachats plus avantageux)
- Objectifs :
 - Sécuriser les plans d'approvisionnement des unités de méthanisation
 - Valoriser les effluents / déchets d'industriels locaux, en s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire et de circuit court
- Création du GIE en juin 2015, pour un lancement opérationnel fin 2016
- Portage et acteurs impliqués : Chambre d'Agriculture de la Somme + 5 entreprises agroalimentaires + 2 unités de méthanisation en cours de lancement (d'ici fin 2016)

► Le développement d'une « Commission Méthanisation » au sein du Pôle IAR (Industrie & Agro-Ressources)

- Territoire : Hauts-de-France (et région Grand Est)
- Contexte de mise en œuvre et objectif :
 - Volonté du Pôle de placer la Méthanisation au cœur de sa stratégie de soutien à l'innovation, pour renforcer la structuration de ce segment émergent
- Champs d'action :
 - Animation d'un « réseau » de 67 acteurs : développeurs, équipementiers, acteurs académiques, associations, coopératives agricoles...
 - Aide au montage de projet R&D
 - Networking, Organisation d'événements

► D'autres faits « remarquables » sur le territoire...

- À Vecquemont (60), l'entreprise ROQUETTE FRÈRES qui exploite depuis 2007 l'une des plus importantes unités de méthanisation en France, produisant en biogaz l'équivalent de la consommation annuelle d'une ville de 600 000 habitants ; La combustion du biogaz permet de produire environ 15 % de la vapeur nécessaire au site de production
- L'unité de valorisation d'ordures ménagères d>IDEX ENVIRONNEMENT (Amiens), mise en service en 1988, considérée comme une « pionnière » en France



Exemple de projet labellisé par le pôle IAR (projet COOPMET)



Méthaniseur d'IDEX ENVIRONNEMENT PICARDIE

Segment 7 : La méthanisation en Picardie

Synthèse



Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un gisement important de sous-produits industriels et agricoles ▶ La présence de plusieurs structures d'appui pour le développement du segment (Pôle IAR, Chambres d'agriculture...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une filière encore balbutiante sur le territoire : faible volume d'unités en fonctionnement, peu de spécificités locales dans un référentiel national ▶ La structuration des acteurs encore limitée ; peu de projets montés collectivement
Opportunités	Menaces / freins
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Des synergies possibles avec les acteurs du Nord-Pas-de-Calais (dans le cadre de la fusion des régions) en particulier le réseau MÉTHANIA <ul style="list-style-type: none"> ▶ A noter : La volonté affichée de la Région et de la CCIR de faire la région Hauts-de-France la première région Européenne en matière de biométhane injecté ▶ Plusieurs projets de nouvelles unités à l'étude 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ À court terme, l'essor de nouveaux projets gelé face aux incertitudes pesant sur les futurs tarifs de rachat de l'électricité (arrêté gouvernemental en attente depuis début 2016) ▶ Le modèle économique du segment encore incertain, notamment pour les projets « à la ferme » (investissements onéreux, gestion délicate des approvisionnements, technologie peu mature...) ▶ Les « boucliers sociétaux », la lourdeur/longueur des démarches administratives... freins notables à l'aboutissement des projets

Segment 7 : La méthanisation en Picardie

Synthèse



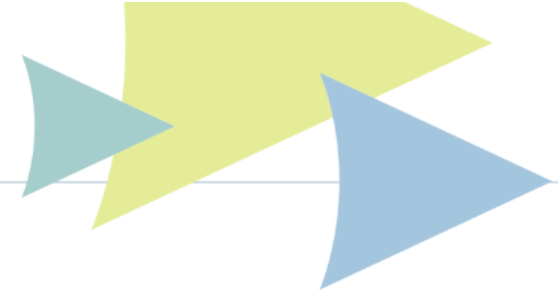
Méthanisation

POIDS ÉCONOMIQUE ACTUEL	POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT	PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	EXTERNALITÉS POSITIVES
- - (relativement limité)	- (modéré)	+ (élevée)	+ + (très élevée)
<ul style="list-style-type: none"> Segment peu générateur d'emplois par site de production (seulement quelques postes) 	<ul style="list-style-type: none"> Gisement de ressources abondant Segment en émergence qui peut monter en puissance (à l'instar de la filière nationale, en terme de quantité de biogaz produit) 	<ul style="list-style-type: none"> Source d'énergie renouvelable Inscription forte dans une démarche d'économie circulaire (déchets utilisés comme intrants) 	<ul style="list-style-type: none"> Inscription forte dans une démarche d'économie circulaire Réduction de l'utilisation d'intrants agricoles chimiques (via le digestat) Redynamisation des activités agricoles (nouveaux débouchés)

Enjeux de développement économique*

*S'appliquant plus particulièrement pour les unités « à la ferme », « industrielles », « centralisée »

- **Pas d'enjeu identifié pour les unités « industrielles »**
(fonctionnement autonome, méthanisation perçue comme secondaire dans les stratégies des sites)
- **2 enjeux identifiés pour les unités de type « à la ferme » et « centralisée » :**
 1. Sécuriser les approvisionnements
 2. Renforcer la structuration du segment sur le territoire
 - ✓ Mise en réseaux des exploitants d'un même type d'unité (partage d'expérience sur les aspects techniques, réglementaires...)
 - ✓ Rapprochement des structures d'appuis picardes avec leurs homologues du Nord-Pas-de-Calais (ex. : réseau Méthania)



► État des lieux des segments prioritaires de l'économie verte en Picardie

- Segment 1 : Agriculture durable
- Segment 2 : Chimie du végétal
- Segment 3 : Éco-rénovation
- Segment 4 : Filières Bois
- Segment 5 : Fret vert
- Segment 6 : Génie écologique
- Segment 7 : Méthanisation
- Segment 8 : Recyclage et valorisation matières

Segment 8 : recyclage et valorisation matières en Picardie

Données de cadrage

Recyclage et valorisation matières

PÉRIMÈTRE DU SEGMENT

- ▶ Un segment qui regroupe l'ensemble des **activités de tri, traitement et préparation de la matière pour que celle-ci soit ensuite réutilisée en industrie.**
 - ▶ Autrement dit, il s'agit de transformer les déchets (ou sous-produits) en matières premières
- ▶ Exclus du segment : La valorisation énergétique et la valorisation biologique (ou organique : mode de traitement des déchets organiques par compostage ou méthanisation)
- ▶ Les activités de collecte situées en amont du segment ; l'usage de la matière recyclée constituant le débouché du segment (aval)

CONTEXTE

- ▶ **L'économie circulaire**, l'un des grands volets de la **loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015**
- ▶ Le **recyclage et la valorisation matières** constituant l'une des **composantes essentielles de l'économie circulaire**, avec l'éco-conception, la maintenance, le réemploi et la sobriété.
- ▶ **Un segment mature qui souffre actuellement de la baisse des prix du pétrole et des matières premières**
- ▶ **Chiffres clés France** (Données FEDEREC ,rapport d'activités de 2015)* :
 - ▶ 26 500 salariés – 1 300 entreprises – 9,1 Mrds de CA
 - ▶ 78,1 Mt de déchets collectés en France, dont 38,2 Mt de déchets du BTP et 7,9 Mt de matières organiques sèches
 - ▶ 34,6 Mt de matières premières de recyclage vendus

* Attention : recensement non exhaustif ne portant que sur certains codes NAF - voir annexes

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES RÉGIONALES

- ▶ **Des établissements du segment concentrés au niveau des principaux pôles industriels et urbains de Picardie**
 - ▶ Vallée de l'Oise en aval de Compiègne, Amiens, Saint-Quentin, La Fère – Chauny, Laon, Hirson, Soissons, Abbeville
 - ▶ Les entreprises de la branche matières plastiques se situent essentiellement dans la vallée de l'Oise tandis que les entreprises de la branche métaux sont plus nombreuses dans l'Aisne
- ▶ **Principaux gisements de déchets industriels à valoriser (ADEME – 2008 – en tonnes) :**
 - ▶ Métaux : 97 026 t ; verres : 10 356 t ; papiers-cartons : 28 653 tonnes ; plastiques : 8 098 t ; bois : 34 943 t ; caoutchouc : 1 700 t
- ▶ **L'économie circulaire, axe majeur de rev3, la démarche « Troisième Révolution Industrielle » engagée en Hauts-de-France**

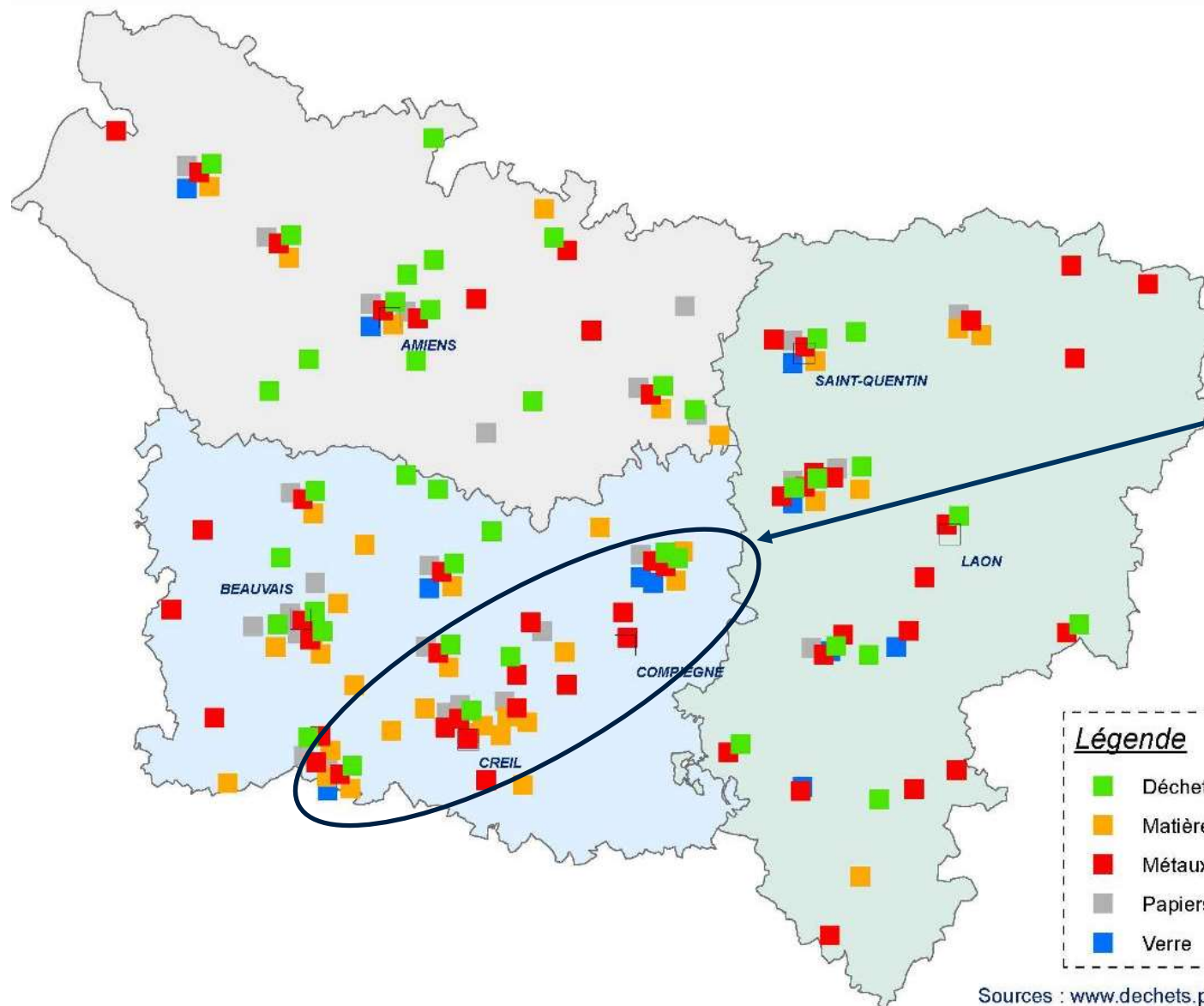
DONNÉES CLÉS PICARDIE (2015)

ENTREPRISES	<ul style="list-style-type: none">• 54 établissements (recensés par FEDEREC)• Plus de 150 (www.dechets.picardie.fr)
EMPLOIS	1053 (4 194 en Hauts de France recensés par FEDEREC – 8 000 recensés par le CD2E en NPdC)
ACTEURS PHARES	Délégations régionales de FEDEREC, de la FNADE, CCI, ADEME, cd2e...

Segment 8 : recyclage et valorisation matière en Picardie

Implantations des établissements intervenant dans la gestion de 5 catégories de déchets (non exhaustive)

Recyclage et valorisation matières



- ▶ 72 établissements recensés pour les métaux ferreux et/ou non ferreux, assez bien répartis
- ▶ 44 établissements recensés pour les matières plastiques
- ▶ Forte concentration des établissements dans la vallée de l'Oise

Légende

- Déchets de bois et sous-produits de bois
- Matières plastiques
- Métaux ferreux et non ferreux
- Papiers et cartons
- Verre

Sources : www.dechets.picardie.fr, annuaire FEDEREC 2016

Segment 8 : recyclage et valorisation matières en Picardie

Organisation du segment / forces en présence

Recyclage et valorisation matières

Chaîne de valeur du segment

Segment « amont »

« Cœur » du segment

Segment « aval »

Possession de la matière

Collecte

Tri

Regroupement, massification

Préparation matière pour usage en industrie

Usage de la matière première

Résidus : CSR / incinération / enfouissement

Infos clés

Importance de la concentration, des tonnages et de la proximité des gisements de déchets à valoriser

- Métallurgie et mécanique : plus de 1 900 établissements, près de 35 000 emplois
- Plasturgie, caoutchouc, chimie : 318 établissements, 16 802 emplois

Concurrence internationale pour certains gisements (bois, matière organique...)

Infos clés

De nombreux acteurs positionnés sur la collecte et le tri

- **Gisements de plus en plus diffus et de plus en plus hétérogènes** (notamment pour les plastiques)
- Regroupement / massification nécessaires **pour gagner en valeur ajoutée**
- Techniques de tri de plus en plus performantes
- **Exemples d'acteurs positionnés sur le recyclage des métaux** : BRION (Compiègne – avec broyeur), DERICHEBOURG (4 sites), GALLOO (3 sites)
- **Un acteur spécifique pour la collecte et la valorisation** des déchets agricoles : A.D.I. VALOR (au niveau national)

Infos clés

Marché si possible régional lorsque les filières industrielles existent, mais souvent international. Exemples :

- Métaux : ex. DUO METAL à Coudun il reste peu de fonderies en France ; acier : 90 % est consommé en Europe ; métaux non ferreux : peu de fonderies en Europe hors Pologne
- Papier recyclé : Greenfield à Château-Thierry
- Plasturgie : vallée industrielle de l'Oise
- Caoutchouc : ex. DELTA GOM à Noyon
- Bois : Ex. Ça Cartonne à Montataire

Structures d'appui au segment en Picardie :

R&D et formation

Exemple d'acteurs

Valorisation des plastiques : **CRITT Polymères** (Centre Régional d'Innovation et de Transfert Technologie) de Picardie

Matériaux : **UTC** (Université Technologique de Compiègne)

CD2E et le pole de compétitivité TEAM2 dédié au recyclage et à la valorisation des déchets aident au montage de projets R&D

Infos clés

De nombreux métiers et de nombreuses activités concernées par le segment du recyclage et de la valorisation matière

Réseaux et centres de ressource

Acteurs clés

- 1) Les Chambres de Commerce et d'Industries**
 - Accompagnement au montage de projet
 - Action de sensibilisation, appui technique
 - Opération collective écologie industrielle et territoriale
- 2) Les syndicats professionnels**
 - Délégation régionale de FEDEREC
 - Délégation régionale de la FNADE
 - Action de sensibilisation, appui technique
- 3) Le CD2E**
 - Aider à déployer des domaines et filières d'excellence sur les éco-activités
 - Sensibiliser les acteurs et former les professionnels

Financiers / prescripteurs

Exemple d'acteurs

ADEME

Conseil Régional

Infos clés

Fonds spécifiques transition énergétique et troisième révolution industrielle en cours de structuration (FRATRI ADEME / Région par exemple)

Fonds CAP 3RI (voir expérience remarquable ci-après)

Segment 8 : recyclage et valorisation matières en Picardie

Quelques expériences remarquables

Recyclage et valorisation matières

► Rev3 – La troisième révolution industrielle en Hauts-de-France

- Engagée suite à l'initiative de la CCI et de la Région en 2013, une dynamique portée par les entreprises, les collectivités et les territoires, les écoles, les universités et les citoyens vers une économie durable et connectée
- Des dispositifs d'accompagnement et de financements des opérations proposés par la CCI et la Région, en mobilisant des fonds spécifiques (fonds CAP 3RI par exemple) ou en fléchant des fonds existants
- 700 initiatives recensées à ce jour, dont 30 % en Picardie
 - Exemple : Ça Cartonne à Montataire (60) récupère et valorise les bois non traités, les déchets d'emballages et les plastiques durs : briquettes densifiées, mobilier urbain...
- L'économie circulaire constituant l'un des piliers majeurs de la démarche

► De nombreuses autres expériences inspirantes, à titre d'exemple :

- CCI de l'Oise : pilote d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale, en partenariat avec l'ADEME, sur plusieurs zones d'activités industrielles de l'Oise (ZA de Pont-Brenouille à Pont-Saint-Maxence, ZI le Meux et ZI Nord dans l'Agglomération de la Région de Compiègne, plusieurs zones dans le Beauvaisis...)
- Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise : Réduire, collecter, trier, recycler, valoriser (matière et énergie) les déchets - capacité de 60 000 tonnes de déchets recyclables, un incinérateur pour les OMR
- Collecter, trier, conditionner, préparer : des étapes essentielles proposées par l'entreprise DECAMP-DUBOS *Recyclage*
 - Collecte, déchetterie professionnelle, centre de tri, conditionnement pour une valorisation optimale des matières dans les différentes filières de recyclage
 - 7 à 7,5 M€ de CA – 60 personnes – site de 11 hectares à Allonne près de Beauvais
 - Mise en place d'un atelier DEEE
- A.D.I.VALOR : Définir les modalités techniques des collectes, organiser et financer tout ou partie de l'élimination des déchets d'agro fourniture (emballages vides, plastiques usagés, déchets dangereux)
 - Organisme national travaillant avec 5 collecteurs, un centre de pré-traitement et un centre de traitement en Picardie ; environ 1 320 tonnes ont été collectées en 2015 en Picardie.



Exemple de produits « Ça Cartonne »



Centre de tri de matières recyclables



Segment 8 : recyclage et valorisation matières en Picardie

Quelques expériences remarquables

Recyclage et
valorisation
matières

► Rev3 – La troisième révolution industrielle en Hauts-de-France

- Engagée suite à l'initiative de la CCI et de la Région en 2013, une dynamique portée par les entreprises, les collectivités et les territoires, les écoles, les universités et les citoyens vers une économie durable et connectée
- Des dispositifs d'accompagnement et de financements des opérations proposés par la CCI et la Région, en mobilisant des fonds spécifiques (fonds CAP 3RI par exemple) ou en fléchant des fonds existants
- 700 initiatives recensées à ce jour, dont 30 % en Picardie
 - Exemple : Ça Cartonne à Montataire (60) récupère et valorise les bois non traités, les déchets d'emballages et les plastiques durs : briquettes densifiées, mobilier urbain...
- L'économie circulaire constituant l'un des piliers majeurs de la démarche

► De nombreuses autres expériences inspirantes, à titre d'exemple exemple :

- **CCI de l'Oise** : pilote d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale, en partenariat avec l'ADEME, sur plusieurs zones d'activités industrielles de l'Oise (ZA de Pont-Brenouille à Pont-Saint-Maxence, ZI le Meux et ZI Nord dans l'Agglomération de la Région de Compiègne, plusieurs zones dans le Beauvaisis...)
- **Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise** : Réduire, collecter, trier, recycler, valoriser (matière et énergie) les déchets - capacité de 60 000 tonnes de déchets recyclables, un incinérateur pour les OMR
- **A.D.I.VALOR** : Définir les modalités techniques des collectes, organiser et financer tout ou partie de l'élimination des déchets d'agro fourniture (emballages vides, plastiques usagés, déchets dangereux)
 - Organisme national travaillant avec 5 collecteurs, un centre de pré-traitement et un centre de traitement en Picardie ; environ 1 320 tonnes ont été collectées en 2015 en Picardie.



ÉCONOMIE
CIRCULAIRE



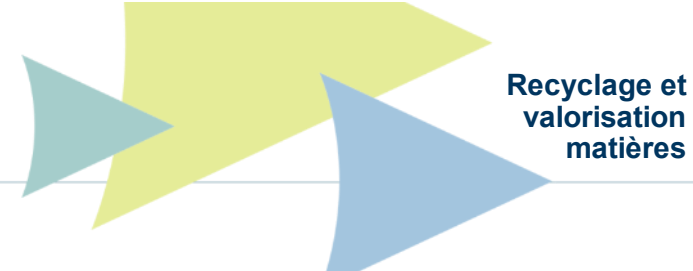
Exemple de produits « Ça Cartonne »



Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Existence d'un gisement assez important pour certains déchets (métaux, papiers-carton, bois, verres, plastiques (dans la vallée de l'Oise), caoutchouc...) ▶ Maillage territorial efficace (collecte, tri) sur de nombreuses filières traditionnelles dans les secteurs les plus denses en activités, avec de nombreuses PME et quelques grandes entreprises disposant d'établissements en Picardie (ex. : VEOLIA, PAPREC, DERICHEBOURG, GALLOO...) ▶ Présence d'exutoires, de marchés pour plusieurs matières issues du recyclage en Picardie (ex. : industrie plasturgique dans la vallée de l'Oise, DELTA GOM, DUO METAL, Ça Cartonne) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Manque de filières de valorisation ou de structuration à l'échelle régionale (ex. déchets du BTP) ▶ Complexité de certains flux (mélanges, composites, plastiques multicouches...) et insuffisance de l'éco-conception <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les composites, quand ils ne sont pas séparables dans les conditions économiques et technologiques du moment, constituent des pertes de matière ⇒ Difficultés de captation de certains gisements liées à un usage dispersif ▶ Concurrence de la matière vierge lorsque les coûts des matières sont faibles ▶ Déficit d'image de la filière ▶ Transports / logistique : coût => la France a peu développé les transports alternatifs à la route (ferroviaire, fluvial)
Opportunités	Menaces / freins
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Raréfaction de certaines matières premières ▶ Potentiels de recyclage de certains déchets encore sous-exploités (ex. BTP, projet de Canal Seine Nord Europe) ▶ Des structures de R&D en Hauts de France (CRITT Polymère, Pôle de compétitivité TEAM2) ▶ Évolutions des technologies de tri : recycler de nouveaux gisements, augmenter la qualité des matières ▶ Nouveaux débouchés / exutoires / applications : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ La sortie du statut de déchet permet d'ouvrir les débouchés ⇒ Augmentation de la consommation de matières issues du recyclage ▶ Revalorisation, professionnalisation des métiers du secteur ▶ Réglementation & fiscalité : des instruments pouvant pousser au développement de filières 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Baisse des volumes – des gisements destinés aux entreprises de recyclage ▶ Évolutions réglementaires ayant pour effet de d'augmenter les coûts ▶ Désindustrialisation de la France : la lente disparition de la sidérurgie européenne prive les entreprises de volumes à recycler (chutes de production) et de débouchés. Dans le bois, les panneautiers qui achètent du bois-déchet sont essentiellement des grands groupes étrangers qui pourraient aisément délocaliser leur production ▶ Distorsions de concurrence liées à des différences de réglementation : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Poids de la réglementation en France ⇒ Certains pays subventionnent des filières qui ne le sont pas en France (ex. soutien à la régénération de la matière, obligation d'incorporer des matières issues du recyclage) ⇒ Certains déchets peuvent être valorisés à l'étranger alors que leur usage est interdit en France ▶ Consommation des matières premières issues du recyclage à l'étranger ▶ Volatilité des prix sur le marché mondial ▶ Concurrence éventuelle de la valorisation énergétique pour certains déchets (bois, plastiques...) en fonction du prix de l'énergie ▶ Solutions d'enfouissement locales ▶ Entrées de nouveaux concurrents : attrait de la « boucle fermée » : développement du recyclage par les industriels ; arrivée de nouveaux acteurs qui tentent de s'arroger la propriété de la matière

Segment 8 : recyclage et valorisation matières en Picardie

Synthèse



POIDS ÉCONOMIQUE ACTUEL	POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT	PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	EXTERNALITÉS POSITIVES
- (modéré)	+ (élevé)	+ (élevée)	++ (très élevées)
<ul style="list-style-type: none"> Plus de 150 établissements de collecte, tri et valorisation en Picardie 	<ul style="list-style-type: none"> Un potentiel de développement réel mais qui va dépendre notamment du maintien du tissu industriel, des volontés politiques, du contexte réglementaire et des dispositifs fiscaux 	<ul style="list-style-type: none"> Inscription forte dans une démarche d'économie circulaire Performance environnementale qui reste dépendante de l'éco-conception des équipements, des distances et moyens de transport 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution des prélèvements de ressource Opportunité de contribuer à la redynamisation de territoires par une approche globale de l'écologie industrielle et de la valorisation des ressources du territoire

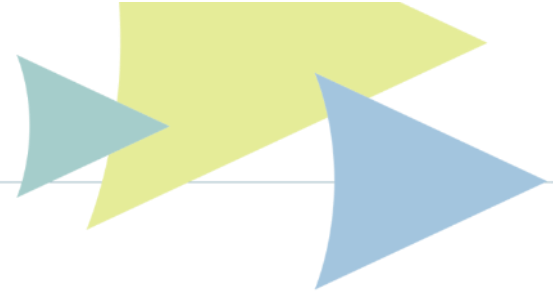
Enjeux de développement économique

À l'échelle régionale :

1. Améliorer l'image de la filière
2. Développer les formations professionnalisantes sur les différents métiers de la filière
3. Développer et mobiliser les dispositifs de financements des investissements des entreprises du segment
4. Développer les opérations d'écologie industrielle et territoriale (connaissance des flux, mutualisation, recherche et développement de filières locales de valorisation)
5. Multiplier les initiatives type club et cluster entre les différents niveaux de la chaîne de valeur (ex. club déchet de la CCI de l'Oise)
6. Disposer d'espaces à vocation industrielle suffisamment grands / revaloriser des sites existants type friche industrielle

À l'échelle nationale :

1. Développer les démarches d'éco-conception des produits et équipements pour garantir leur recyclabilité dans des conditions économiques acceptables (ex. limiter le nombre de composites plastiques différents).
2. Fixer des orientations de politique industrielle durable (réglementation plus favorable au recyclage, dispositifs fiscaux incitatifs...)
3. Favoriser la R&D destinée à mieux connaître le gisement pour aller plus loin dans le recyclage des gisements existants et être en mesure de recycler les nouveaux produits de demain



- ▶ Introduction
- ▶ Etat des lieux des segments prioritaires de l'économie verte en Picardie
- ▶ **Synthèse**
- ▶ Annexes

Comparaison des segments de l'économie verte les plus porteurs en Picardie selon les 4 critères initialement retenus

Synthèse

SEGMENT	POIDS ECONOMIQUE ACTUEL	POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT	PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE	EXTERNALITÉS POSITIVES
AGRICULTURE DURABLE	-	+	++	-
CHIMIE DU VÉGÉTAL	-	++	+	+
ÉCO-RÉNOVATION	+	+	++	+
FILIÈRES BOIS	++	+	++	+
FRET VERT	--	++	+	++
GÉNIE ÉCOLOGIQUE	--	-	++	++
MÉTHANISATION	--	-	+	++
RECYCLAGE & VALORISATION MATIÈRES	-	+	+	++

Légende :

-- (relativement limité)

- (modéré)

+ (élevé)

++ (très élevé)

Comparaison des segments de l'économie verte les plus porteurs en Picardie selon leur degré de structuration actuel

SEGMENT	POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT	DEGRÉ DE STRUCTURATION ACTUEL	COMMENTAIRES
AGRICULTURE DURABLE	+	■ ■ ■ ■ ■	✓ Segment « mature » bénéficiant déjà de l'appui de nombreux acteurs institutionnels sur le territoire
CHIMIE DU VÉGÉTAL	++	■ ■ ■ ■ □	✓ Segment encore en émergence mais appuyé par un écosystème riche (dont un pôle de compétitivité à vocation mondiale) ✓ Fort potentiel de développement et exploitation de ressources locales
ÉCO-RÉNOVATION	+	■ ■ ■ □ □	✓ Segment encore en émergence avec un besoin de formation encore important des professionnels ✓ Potentiel de développement significatif en lien avec un marché important en Picardie et des acteurs institutionnels mobilisés
FILIÈRES BOIS	+	■ ■ □ □ □	✓ Segment mature mais manquant d'une « vision filière » partagée entre les acteurs, malgré une forte implication du pôle d'excellence Nord Picardie Bois ✓ Potentiel de développement sur la réhabilitation de logements ; dans une moindre mesure, sur le bois-énergie
FRET VERT	++	■ □ □ □ □	✓ Segment émergent, manquant encore de structuration à l'échelle du territoire ✓ Potentiel de développement intéressant sur le transport fluvial articulé autour d'un projet majeur : le Canal Seine Nord Europe
GÉNIE ÉCOLOGIQUE	-	■ □ □ □ □	✓ Segment en émergence peu structuré avec des acteurs très diversifiés (bureaux d'études, paysagistes, associations naturalistes, gestionnaires d'espaces naturels...) ✓ Manque de connaissance des donneurs d'ordres et des maîtres d'œuvre
MÉTHANISATION	-	■ ■ □ □ □	✓ Segment hétérogène, enjeux variant selon le type d'unités de méthanisation ; structuration prioritaire pour les unités « à la ferme » ✓ Impact limité du segment en termes de potentiel de création d'emplois (par rapport aux autres segments)
RECYCLAGE & VALORISATION MATIÈRES	+	■ ■ ■ □ □	✓ Segment mature mais fortement dépendant des acteurs amont (importance et qualité du gisement) et aval (unités industrielles utilisatrices des matières issues du recyclage) ✓ Besoin de développement des filières locales de valorisation (appuyées par exemple par des démarches d'écologie industrielle et territoriale) et de structuration de la filière pour les déchets du BTP

Légende :

■ ■ ■ ■ ■ : Fort
(nombreuses structures d'appui au segment, bonne mise en réseaux des acteurs)

□ □ □ □ □ : Faible
(pas / peu de structures d'appui au segment, mise en réseaux des acteurs très limitée)

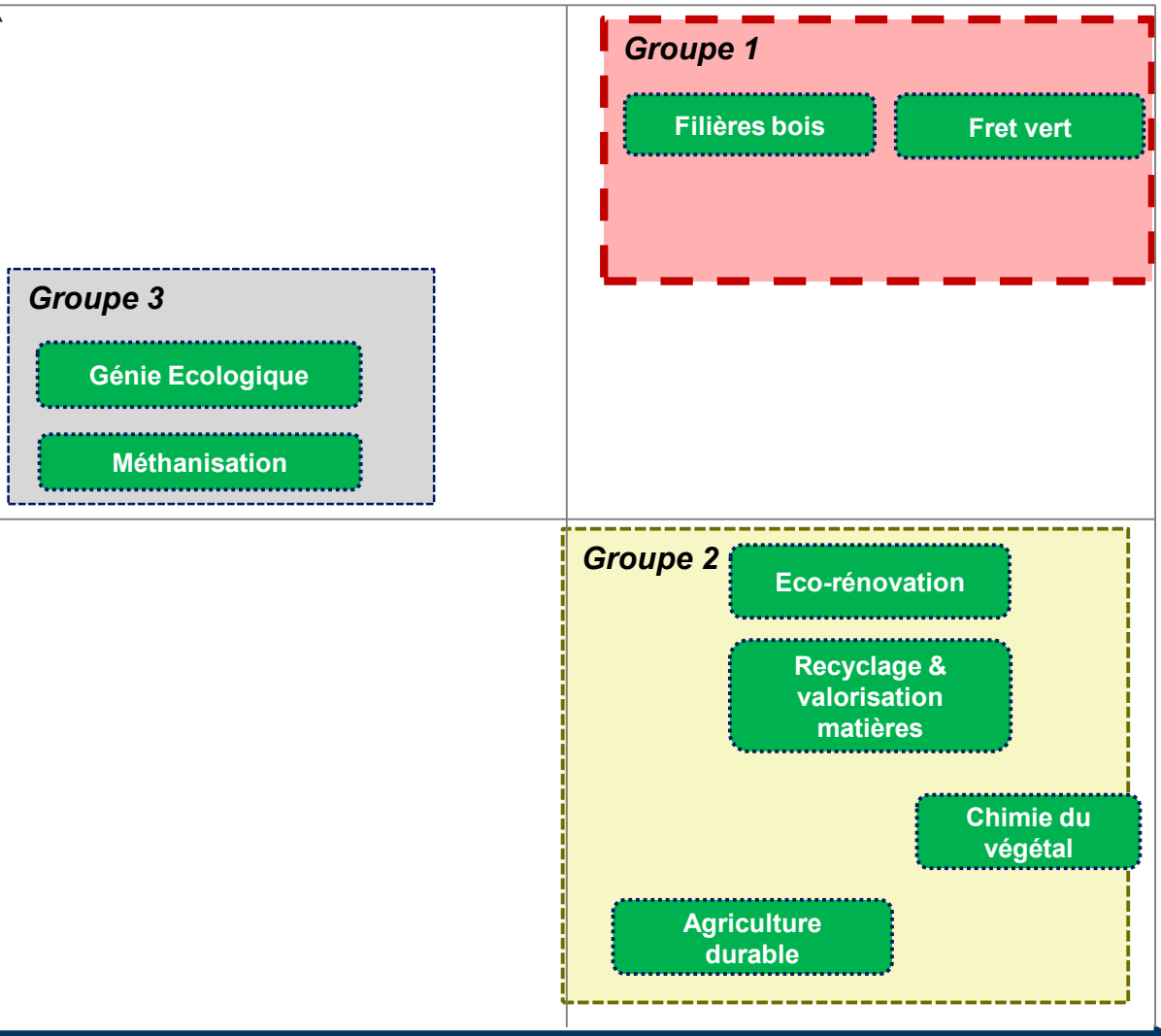
Bilan : Hiérarchisation des segments de l'économie verte les plus porteurs en Picardie selon l'ampleur des enjeux de développement économique associés

Synthèse

Enjeu de structuration

MAJEUR :

Segment peu structuré à l'heure actuelle



Groupe 1

Enjeu de structuration majeur + fort potentiel de développement

Groupe 2

Enjeu de structuration mineur + fort potentiel de développement

Groupe 3

Enjeu de structuration majeur + faible potentiel de développement

Limité

Fort

Potentiel de développement du segment

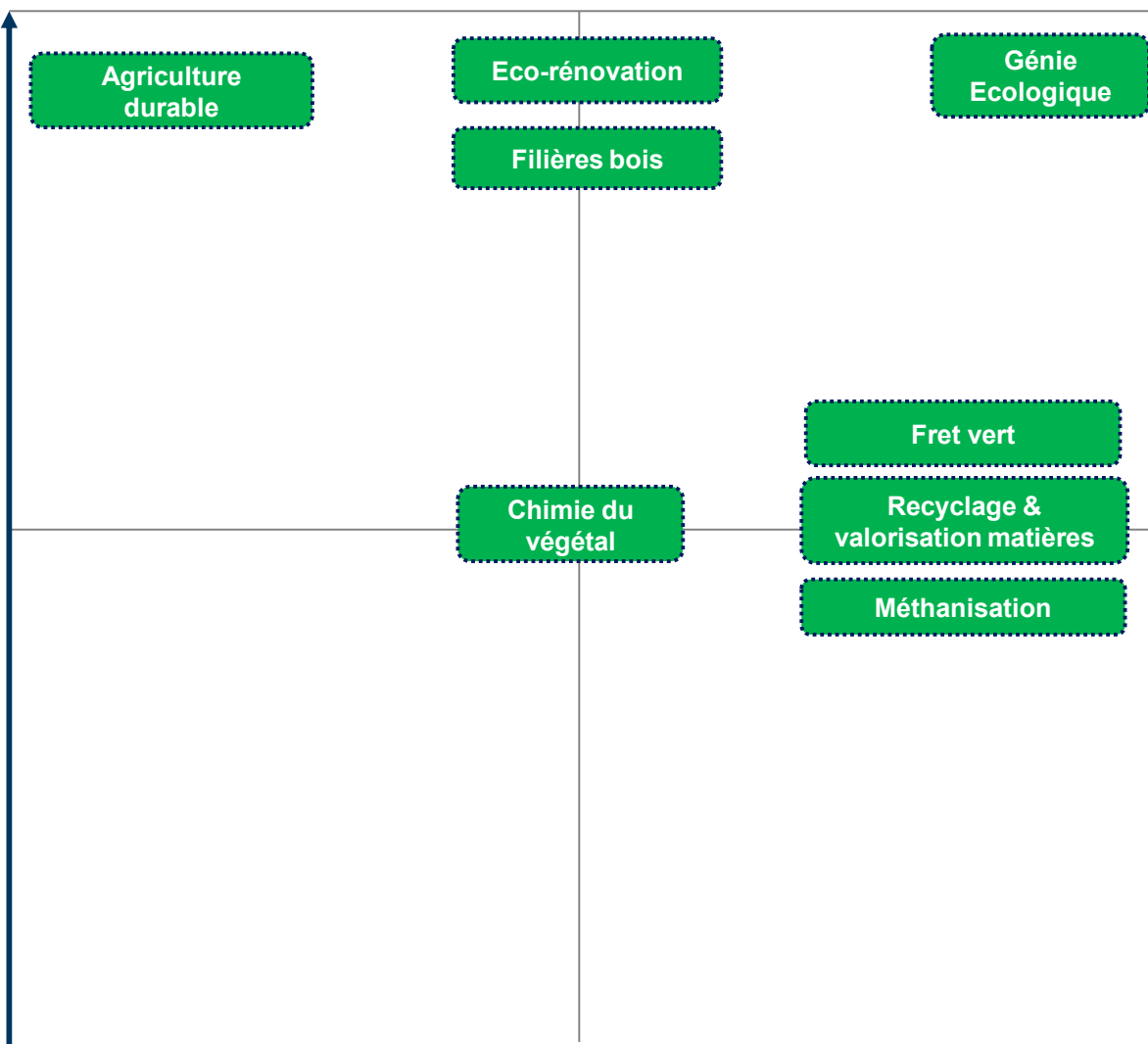
Bilan : Hiérarchisation des segments de l'économie verte les plus porteurs en Picardie selon leur performance environnementale et les externalités positives générées



Synthèse

**Performance
environnementale**

Très Forte



Modérée

Modérées

Externalités positives

Très Fortes

Rappel : Définitions

« Externalités positives » : impacts indirects du segment sur le « verdissement » d'autres filières économiques

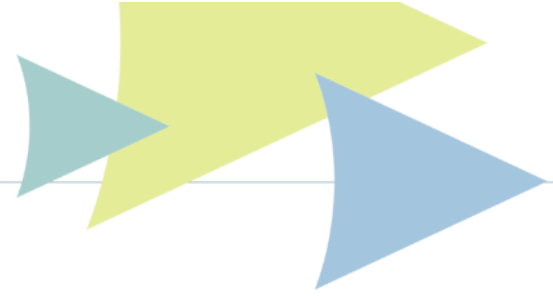
« Performance environnementale » : capacité à réduire l'empreinte carbone, l'utilisation des ressources etc.

▶ PHASE 2 : PARTAGE D'EXPÉRIENCES REMARQUABLES → Propositions :

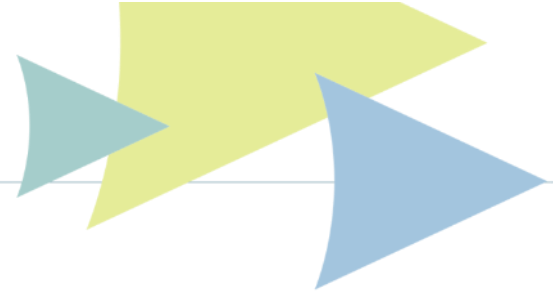
- ▶ Réalisation de 2 ou 3 benchmarks de bonnes pratiques portées par des Régions pour le développement de l'économie verte sur leur territoire
- ▶ Focus sur 8 à 10 projets extrarégionaux innovants en liens les segments de l'économie verte identifiés comme étant les plus stratégiques pour la Picardie
- ▶ Zoom détaillé sur 2 à 4 projets conduits en région Haut-de-France pouvant impacter fortement le développement de l'économie verte sur le territoire
 - ▶ Premières propositions (exemples) :
 - ◆ Le développement du Canal Seine Europe et son impact sur le segment Fret Vert
 - ◆ La démarche d'écologie industrielle et territoriale menée par la CCI de l'Oise avec l'ADEME sur plusieurs zones d'activités industrielles de l'Oise
 - ◆ ...

▶ PHASE 3 : RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES POUR FAVORISER LA DYNAMIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE NOUVEAU CONTEXTE RÉGIONAL

- ▶ Recommandations opérationnelles sous forme de « fiches-action » pour favoriser le développement de chaque segment opportun et les pratiques de développement durable



- ▶ Introduction
- ▶ Etat des lieux des segments prioritaires de l'économie verte en Picardie
- ▶ Synthèse
- ▶ **Annexes**



► Annexes

- Annexes 1 : Données complémentaires par segment
- Annexes 2 : Sources et contacts par segment

► Définition de l'Agriculture Durable (Source : Ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer)

- L'agriculture durable se définit par une production agricole économiquement viable, socialement équitable, et qui ne nuit ni à l'environnement ni à la santé
- Les pratiques de l'agriculture durable s'appuient sur les connaissances de l'agro-écologie pour favoriser le fonctionnement de l'écosystème à des fins productives. Pour ce faire, les grands principes suivants sont articulés à l'échelle du système de production, et en fonction de son environnement pédo-climatique :
 - Diversifier les cultures et leur succession dans le temps, notamment avec l'introduction de légumineuses fixatrices de l'azote de l'air, de cultures intermédiaires et de plantes de services. Ceci permet de limiter les risques d'invasion par les mauvaises herbes et les parasites, ainsi que d'assurer une utilisation plus efficaces des ressources minérales et organiques.
 - Accroître l'autonomie productive des élevages en augmentant la part de l'herbe et des légumineuses dans l'alimentation animale, en gérant mieux les déjections et en les valorisant par leur utilisation en remplacement d'engrais minéraux, et en sélectionnant des animaux plus robustes et polyvalents (races mixtes lait et viande pour les bovins).
 - Développer les infrastructures agro-écologiques (prairies permanentes, haies, agro-foresterie ...) indispensables à la régulation et au bon fonctionnement de l'écosystème, et en mutualiser la gestion à l'échelle du territoire.
 - Mettre en œuvre des techniques alternatives aux intrants chimiques tout en s'assurant de leur cohérence agronomique à l'échelle du système : allègement du travail du sol, lutte biologique contre les ravageurs (introduction de prédateurs, confusion sexuelle...) etc.

► Dispositifs MAEC / MAET (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques / Territorialisées) :

- Dispositifs de soutien à des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, mises en place dans l'Union européenne dans le cadre de la politique agricole commune. Ce sont des mesures de soutien financier aux exploitations qui s'engagent dans des évolutions de leurs pratiques vers des systèmes de production agricole respectueux de l'environnement, ou qui maintiennent leur système de production favorable à l'environnement
- Les MAEC sont les nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques de la PAC 2015 (remplaçant les MAET de la PAC précédente)

► Certification HVE (Haute Valeur Environnementale)

- La haute valeur environnementale (HVE) correspond au niveau le plus exigeant d'un dispositif de certification environnementale des exploitations agricoles ; La certification environnementale des exploitations agricoles est une démarche volontaire qui vise à identifier et valoriser les pratiques plus particulièrement respectueuses de l'environnement mises en œuvre par les agriculteurs. Elle porte sur quatre thématiques clés : la préservation de la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et la gestion de la ressource en eau.

► GIEE (Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental) :

- Reconnaissance officielle par l'État de démarches collectives portées par des agriculteurs qui visent, à travers l'innovation technique et organisationnelle, à améliorer conjointement la performance économique, environnementale et sociale de leurs exploitations
- Dispositif mis en place dans le cadre de La loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt d'octobre 2014

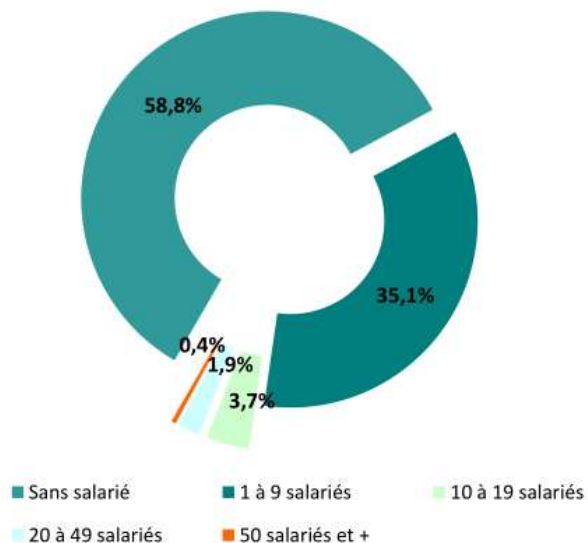
DONNÉES CLÉS PICARDIE (2014)

Nb d'entreprises et taille du Bâtiment uniquement

10 831 en 2014

Nombre d'établissements répartis en fonction de leur taille. Une entreprise peut être composée de plusieurs établissements.
Source établissements : INSEE – REE-Sirène au 01.01.2014

Répartition des établissements selon l'effectif salarié

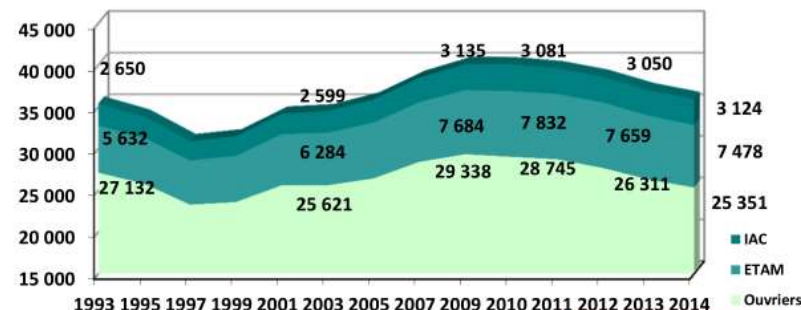


Source : CERC Cellule Economique Régionale de la Construction – Picardie

Effectifs salariés Bâtiment + TP

35 953 en 2014
3,0 % du BTP national

Nombre de salariés du Bâtiment et des Travaux Publics, résidents en Picardie (hors apprentis)
Source : UCF au 15 mars 2014



Evolution 2013/2014
-2,9%

Estimation 2015
Perspective 2016

Production (groupes métiers)	2014	Évolution 2013/2014
Maçonnerie et connexes	4 182	▼
Carrelage	242	▼
Menuiserie	1 832	▼
Charpente bois	283	▼
Couverture	2 103	▼
Plomberie	602	▲
Chauffage	1 100	▼
Peinture	1 581	▼
Plâtrerie	574	▼
Mécanique	788	▼
Électricité	1 700	▼
Monteur de réseaux	557	▼
Conduite d'engins	1 191	▼
Mécanisme d'engins	110	■
Canalisateur	103	■
Const. d'ouvrages d'art	383	▲
Constructeurs de routes	81	■
Ouvriers VRD	1 176	▼
Terrassier	95	▼
Divers production BTP	6 711	▼
Total Production	25 394	▼

Ouvriers : 70%
ETAM : 21%
IAC : 9%

Technique et encadrement de chantier	2014	Évolution 2013/2014
Chef de chantier	1 201	▼
Conducteur de travaux	897	▼
Dessinateur métreur	363	▼
Géomètre topographe	56	■
Technicien	1 566	■
Ingénieur	416	▼
Divers technique	219	■
Total technique et encadrement de chantier	4 718	▼

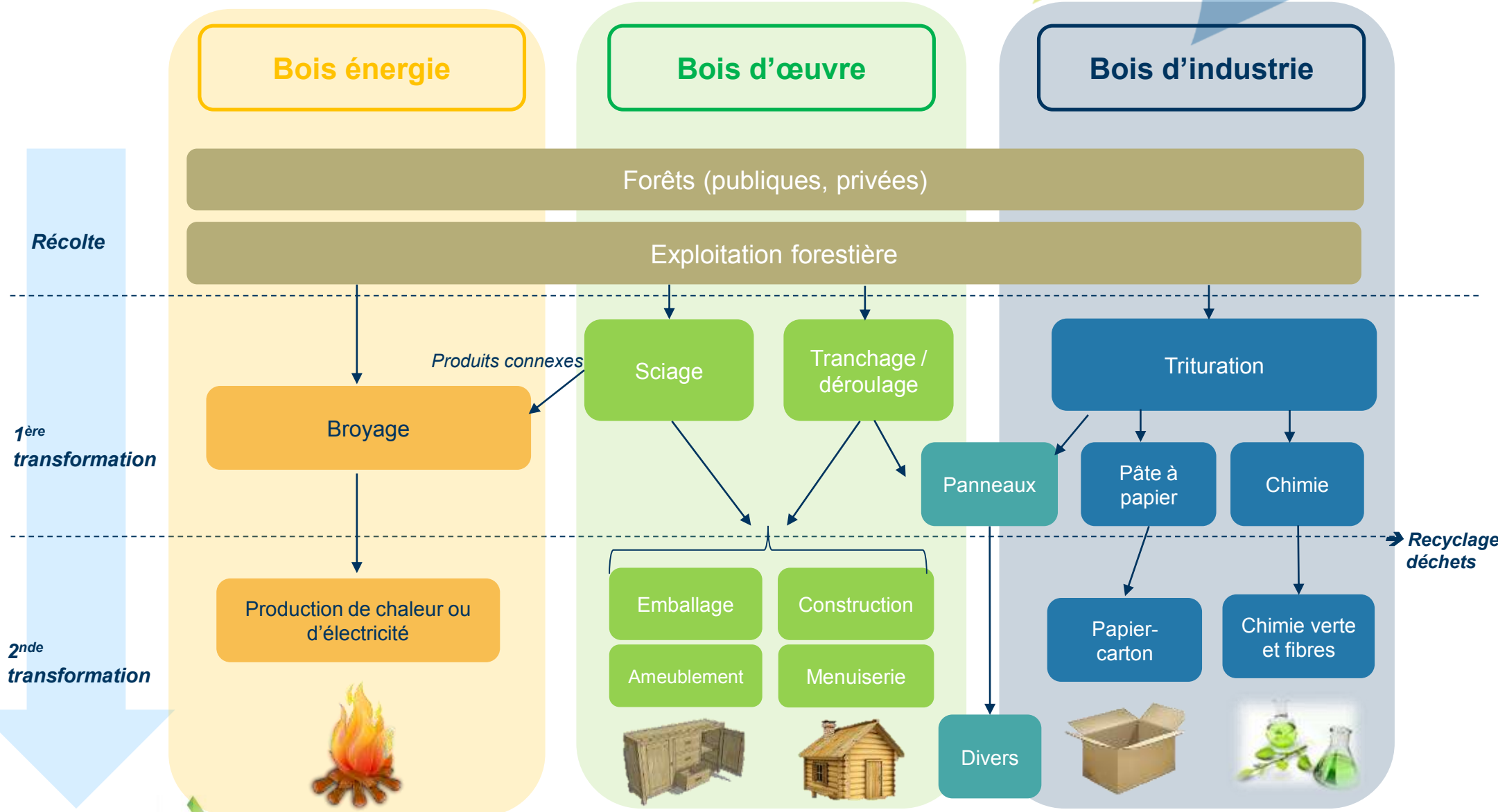
Administratif et commercial	2014	Évolution 2013/2014
Administratif	5 054	▼
Commercial	586	▼
Divers	201	■
Total administratif et commercial	5 841	▼

Segment 4 : Les filières Bois en Picardie

Chaîne de valeur globale du segment

Annexes

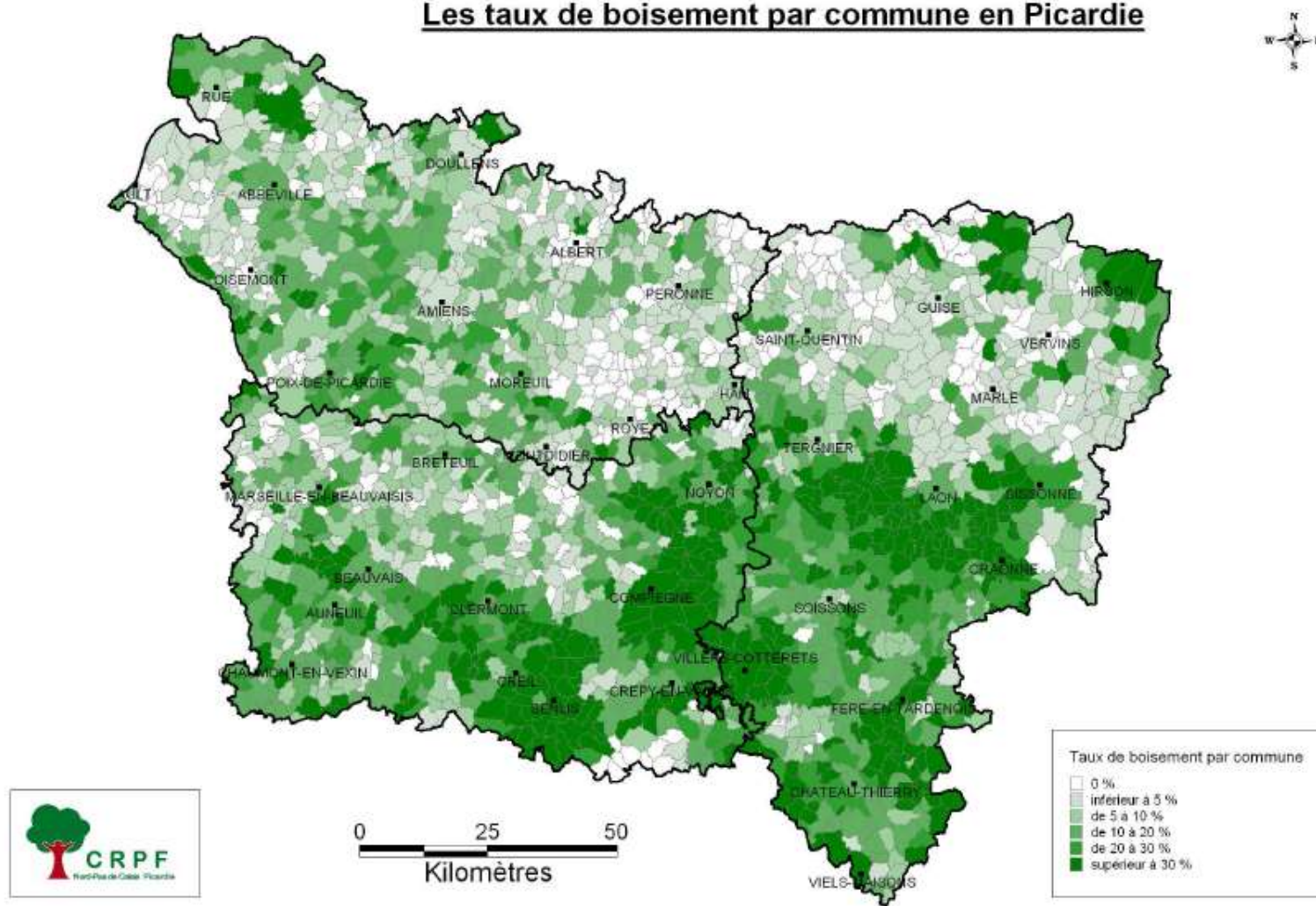
Source : Katalyse



Segment 4 : Les filière Bois en Picardie

Représentation cartographique du taux de boisement par commune

Les taux de boisement par commune en Picardie



Source : IGN, INSEE, CRPF (2010), INSEE (2009)

Segment 5 : Le fret vert

Rappel des enjeux nationaux de verdissement de la filière de la logistique et du transport routier

Annexes



► Principaux enjeux nationaux

- **Réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO2** (notamment via la réduction du nombre de véhicules et du nombre de kilomètres parcourus) **dans le domaine du transport de marchandises et de voyageurs** (élaboration en 2008 de « La charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO2 des transporteurs routiers de marchandises » par le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE) et l'ADEME, en concertation avec les organisations professionnelles du transport routier de marchandises : démarche identifiée par le logo « Objectif CO2 - Les transporteurs s'engagent »)

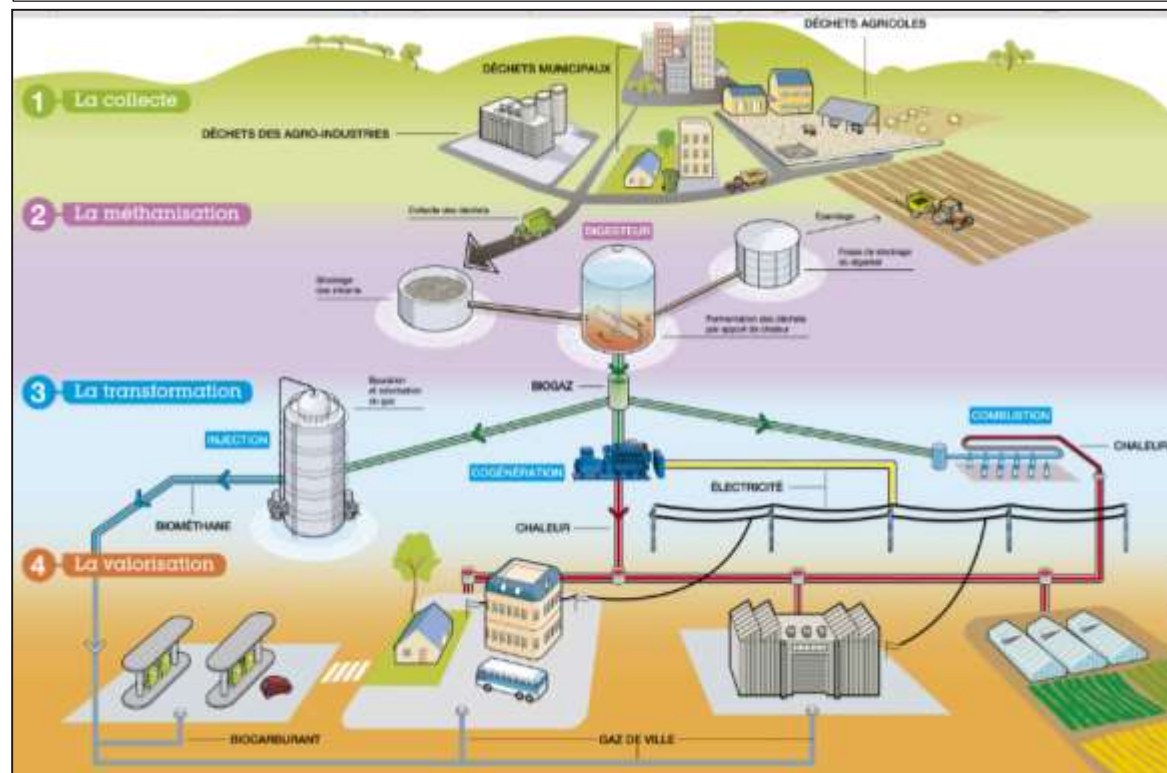


→ *Un enjeu générique duquel découlent la plupart des enjeux et des actions relatives à la filière*

- **Optimiser la structuration de la chaîne logistique afin d'accompagner ses mutations et d'accroître sa compétitivité et ce en impliquant l'ensemble des acteurs et en s'appuyant sur le verdissement de la filière via la mise en place de nouvelles pratiques :**
 - **La collaboration sur les flux physiques** grâce au développement de nouvelles pratiques : mutualisation des entrepôts des industriels dans une zone stratégique donnée, optimisation du remplissage des véhicules de livraison (utilisation d'un même véhicule pour différents clients afin d'accroître son utilisation) ;
 - **L'accroissement des solutions de transport multimodal ;**
 - **La logistique urbaine et la gestion du dernier kilomètre ;**
 - **La logistique retour** : structuration des flux engendrés par la gestion et à la valorisation des déchets afin de réduire les coûts (réflexion quant à une logistique durable prenant en compte le cycle de vie des produits) ;
 - **L'efficacité des entrepôts** : prise en compte, lors de la conception ou de la rénovation des bâtiments, des problématiques telles que la gestion de l'eau, des énergie des déchets, de la santé... (développement des plates-formes logistiques certifiées HQE)
 - **La gestion de la fluctuation de la demande et le pilotage de l'activité** : amélioration de la communication entre industriels et distributeurs grâce à une meilleure utilisation des outils TIC.
- **Inculquer la notion « d'éco-responsabilité » à l'ensemble des acteurs de la filière dont les conducteurs routiers grâce aux formations à l'éco-conduite**

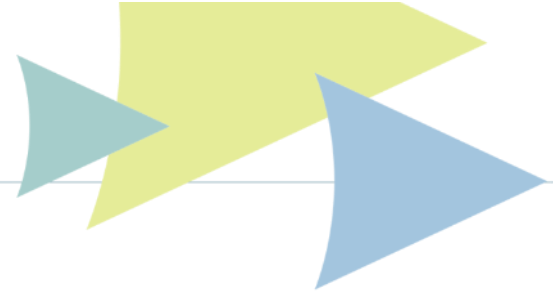
- ▶ La méthanisation est un processus naturel de dégradation biologique de la matière organique dans un milieu sans oxygène due à l'action de multiples micro-organismes (bactéries)
- ▶ Elle produit un gaz, appelé « biogaz », composé principalement de méthane (de 50 à 70%) et de dioxyde de carbone
- ▶ Cette réaction produit également un résidu, appelé digestat, qu'il est ensuite possible de valoriser en tant que fertilisant pour l'agriculture

DESCRIPTION SCHÉMATIQUE DU FONCTIONNEMENT D'UNE UNITÉ METTANT EN ŒUVRE LA MÉTHANISATION



- ▶ Le biogaz produit par la méthanisation peut être valorisé de différentes manières :
 - ▶ par la production d'électricité et de chaleur combinée dans une centrale en cogénération ;
 - ▶ par la production de chaleur qui sera consommée à proximité du site de production ;
 - ▶ par l'injection dans les réseaux de gaz naturel après une étape d'épuration (le biogaz devient alors du biométhane) ;
 - ▶ par la transformation en carburant sous forme de gaz naturel véhiculé (GNV)

Sources : Ministère de l'Environnement



► Annexes

– Annexes 1 : Données complémentaires par segment

– **Annexes 2 : Sources et contacts par segment**

► Entretiens réalisés / personnes contactées :

Structure	Interlocuteur	Poste / fonction
CHAMBRE D'AGRICULTURE RÉGIONALE DE PICARDIE	Célie LEMOINE	Chargée de mission Agro-écologie
ADEME PICARDIE	Iman BAHMANI-PIASECZNY	Coordinatrice du pôle Activités Economiques et Recherche
DRAAF	Stéphanie HENRION Clélia JACQUOT	Responsable service Développement Durable Chargée de mission agriculture biologique
ASSOCIATION TERR'AVENIR	Marie DELEFORTRIE	Présidente
APAD PICARDIE (Association pour la Promotion de l'Agriculture Durable)	François PEAUCELLIER	Président
AGRO TRANSFERT	Jean-Pascal HOPQUIN	Directeur
GIEE AEVO (Association Agriculture - Environnement en Vallée d'Oise)	Sylvain MAGNIEZ	Président de l'Association

► Sources :

- Ministère de l'Environnement de l'Energie et de le Mer (site internet)
- Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Foret (site internet)
- Données DRAAF :
 - « Bilan MAET /MAEC 2015 », transmis par interlocuteur contactés
 - http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/cartographie_des_GIEE_en_NPdC-Picardie_cle865c4e.pdf
- ABP – Observatoire Régionale de l'Agriculture Biologique en Picardie, édition 2015

► Entretiens réalisés / personnes contactées :

Structure	Interlocuteur	Poste / fonction
Pôle IAR	Guillaume JOLLY - Jacky VANDEPUTTE	Responsable Animation Territoriale et Formation - Coordinateur Projets
DIRES Picardie (Conseil Régional)	Gaëlle LERUSE	Chargée de mission valorisation agroressources
SAS PIVERT	Cécile ARMIEL - Daniel ZANTE	Chargée de développement RH - Directeur industriel
IMPROVE	Denis CHEREAU	Directeur Général
CHAMTOR	Marie-Joséphine ATTOU	Directrice de la communication
ARD (Agro-industrie Recherches et Développements)	Yvon LE HENAFF	Directeur Général

► Sources :

- Pôle IAR – *site internet, plaquettes...*
- Association Chimie du Végétal – *site internet, plaquettes...*
- ADEME – *Feuille de route R&D de la Chimie du Végétal (2011)*
- CR Picardie – *« Picardie : l'ambition de l'excellence – stratégie régionale de développement économique » (2014)*
- UIC / IAR / APEC – *« Chimie du végétal et biotechnologies industrielles : quels métiers stratégiques ? » (2014)*
- Journal Paremantaire – *Publireportage : « IAR, le pôle de la bioéconomie » (Avril 2016)*

► Entretiens réalisés / personnes contactées :

Structure	Interlocuteur	Poste / fonction
SPEE / PICARDIE PASS RÉNOVATION	Alice MORCRETTE	Responsable technique
CD2E	Alain LUCAS	Consultant éco-construction
CODEM	Blaise DUPRÉ	Directeur
CAPEB	Sylvie DE GUILLEBON	Chargée de mission Développement Durable
FFB	Floriane IZQUIERDO	Animatrice environnement
GROUPEMENT D'ENTREPRISES « AISNE CONFORT HABITAT »	Brice CLAVAUD	Gérant
GROUPEMENT D'ENTREPRISES « PASTEL ÉNERGIE »	Paul GIRONDE	Gérant

► Sources :

- CERC Cellule Economique Régionale de la Construction – Picardie
- Données du SPEE, Régie Publique pour l'efficacité énergétique

► Entretiens réalisés / personnes contactées :

Structure	Interlocuteur	Poste / fonction
SCIERIE PETIT SAS	Eric BES	Président (et ex-Président Nord Picardie Bois)
MENUISERIE RIBEIRO	Laurent RIBEIRO	Dirigeant
NORD PICARDIE BOIS	Fabienne DELABOUGLISE	Déléguée Générale
RÉGION HAUT DE FRANCE - DIRECTION INDUSTRIE RECHERCHE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	Gaëlle LERUSE	Chargée de mission valorisation agro ressources (et ex-Déléguée Générale Nord Picardie Bois)
NORD PICARDIE BOIS	Marine HELFER	Chargée de communication, formation et promotion

► Sources :

► Observatoire Bois & Vous (Nord Picardie Bois)

- Chiffres clés de la filière forêt-bois en Nord-Pas-de-Calais et Picardie – édition 2015
- Etat des lieux de la filière Bois Energie en Picardie – Août 2015
- Site internet

► Comité National pour le Développement du Bois (CNDB)

- Site internet

► PIPAME

- Marché actuel des nouveaux produits issus du bois et évolutions à échéance 2020 – Février 2012

► Entretiens réalisés / personnes contactées :

Structure	Interlocuteur	Poste / fonction
i-Trans	Anna MELSEN	Coordinatrice de la Plateforme d'Innovation i-Fret
ARI Picardie	Bénédicte CAFLERS	Responsable Écotechnologies
Pôle Euralogistic	Laurent DESPREZ	Directeur de l'antenne lensoise de la CCI d'Artois
Port de Lille	Alain LEFEBVRE	Directeur Général
CCI Oise	Sandrine TANNIERE	Directrice du Pôle Industrie et Développement Durable
ÉCO-SYSTÈMES	Gilles DAENEN	Expert logistique
VNF	David BERTHET Eric DUMORTIER	VNF - DT Bassin de la Seine/SPTF/BPR VNF – DT NPdC – Chef de Cellule

► Sources :

► Observatoire Régional des Transport de Picardie

- Chiffres clés – éditions 2014 et 2015
- Analyse des transports en Picardie – Septembre 2015

► MEDDE / CGDD

- Filières industrielles stratégiques de l'économie verte – éditions 2010 et 2013

► Entretiens réalisés / personnes contactées :

Structure	Interlocuteur	Poste / fonction
UNEP France	Maud THISSE	Conseillère technique Milieux naturels et forestiers, génie écologique
UNEP NPDC-Picardie	Claire STEPHAN	Déleguée régionale Pas d'entretien, mais transmission de coordonnées d'entreprises adhérentes à l'UNEP
Pépinières CRETE	Clément CRETE	Associé
LD Paysages	Laurent DACHY	Gérant
A-IGeco	Louis-Philippe BLERVACQUE	Président

► Sources :

- Annuaire du MEDDE des entreprises intervenant dans le Génie Ecologique
- Annuaire de l'UNEP

► Entretiens réalisés / personnes contactées :

Structure	Interlocuteur	Poste / fonction
SARL BIO AISNERGIE	Pascal LEQUEUX	Directeur de l'unité
FERTIGAZ / FERTI NRJ	Éric DELACOUR	Président Directeur Général
SAICA PAPER	Renaud GUILIANELLI	Directeur du site de Vénizel
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SOMME	Romain SIX	Conseiller méthanisation
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L' AISNE	Guillaume RAUTUREAU	Conseiller méthanisation
CHAMBRE D'AGRICULTURE RÉGIONALE DE PICARDIE	Elodie Nguyen	Responsable régionale de l'équipe de conseillers méthanisation
PÔLE IAR	Caroline RAYOL	Responsable Projets Biocarburants et Méthanisation
ADEME PICARDIE	Iman BAHMANI-PIASECZNY	Coordinatrice du pôle Activités Economiques et Recherche

► Sources :

- Site internet des entreprises et acteurs institutionnels cités
- Site internet du Ministère de l'environnement
- Presse locale (Courrier Picard...)
- DREAL NPDC-Picardie (liste des unités de méthanisation en fonctionnement en 2016)

► Entretiens réalisés / personnes contactées :

Structure	Interlocuteur	Poste / fonction
DECAMP-DUBOS	Marianne DECAMP – PEHLIVAN Katia DECAMP – ROUSSEL	PDG Responsable commerciale
FEDEREC	Hélène VAN WAES	Secrétaire Générale de la Région Nord - Picardie
CD2E	Christian TRAISNEL	Directeur
ECOPAL	Peggy RICART	Directrice
GALLOO	Olivier FRANÇOIS	Responsable développement
A.D.I.VALOR	Rodolphe SEYRIG	Délégation Est (dont dépendent les Hauts de France) Chef de Projet
CCI de l'OISE	Sandrine TANNIERE Valérie SCAL	Directrice du Pôle Industrie et Développement Durable Conseillère Déchets Ecologie Industrielle

► Sources :

- **FEDEREC** : concerne les entreprises relevant des codes NAF 3831 Z, 3832 Z et 4677 Z – ne prend pas en compte de nombreuses entreprises utilisant les matières recyclées
 - ▶ Rapport d'activité 2015
 - ▶ Livre Blanc « L'industrie du recyclage à l'horizon 2030 »
- **Site internet de la FNADE**
- **CD2E – étude stratégique de trois filières vertes en NPdC**
- **www.dechets.picardie.fr**
- **Site internet du MEEM**



DREAL HAUTS-DE-FRANCE

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'ÉCONOMIE VERTE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN PICARDIE

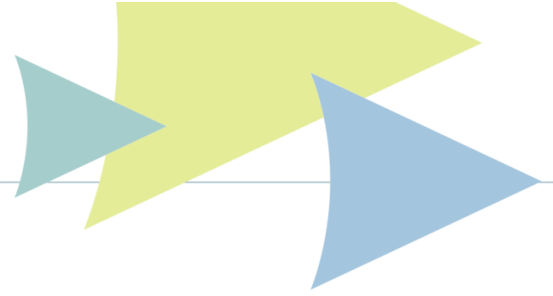
Rapport Phase 2
Analyse d'expériences remarquables
5 juin 2017

Vincent Beaucourt, Chloé Champion, Martin Orsini – Katalyse

Louis-Philippe Blervacque, Christophe Outteryck – Airele



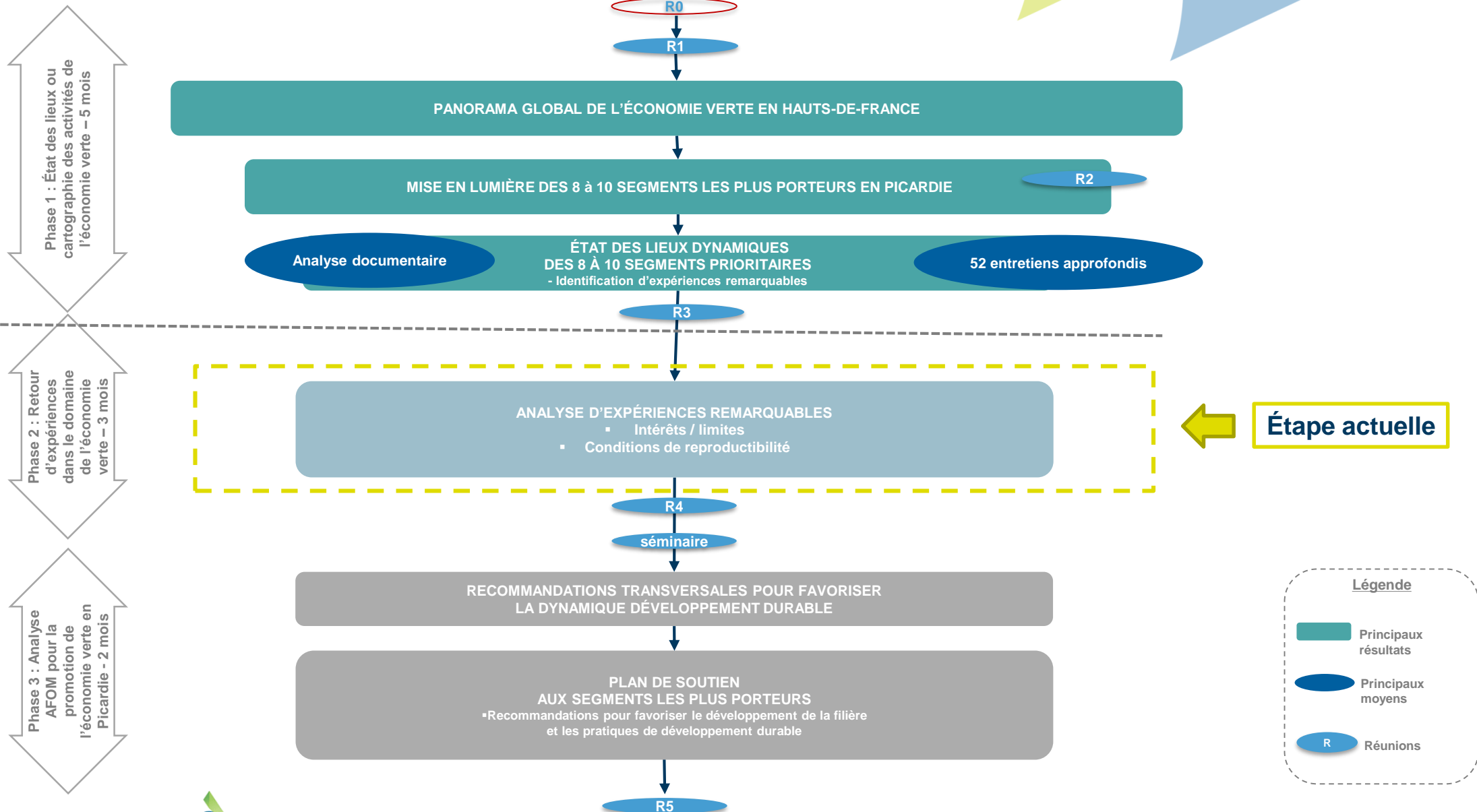
► Introduction	p. 3
► Présentation détaillée des expériences remarquables	p. 8
- Expérience n° 1 : Structuration de la filière bio en NPdC (<i>Agriculture durable</i>)	p. 9
- Expérience n° 2 : Institut Européen de la Bioraffinerie (<i>Chimie du végétal</i>)	p. 13
- Expérience n° 3 : Groupement Pastel Énergie (<i>Éco rénovation</i>)	p. 17
- Expérience n° 4 : Picardie Pass Rénovation (<i>Éco rénovation</i>)	p. 21
- Expérience n° 5 : Plan Bois Énergie Bretagne (<i>Filières bois</i>)	p. 26
- Expérience n° 6 : Logistique fluviale mutualisée (<i>Fret Vert</i>)	p. 30
- Expérience n° 7 : Ports de Lille (<i>Fret Vert</i>)	p. 34
- Expérience n° 8 : Plan biogaz Bretagne – Pays de la Loire (<i>Méthanisation</i>)	p. 38
► Annexes	p. 43



► Introduction

- Présentation détaillée des expériences remarquables
- Annexes

Schéma méthodologique de l'intervention



Précisions méthodologiques

- Choix des expériences remarquables -

- ▶ **Le panel d'expériences remarquables retenu issu d'un travail collaboratif entre la DREAL Hauts-de-France et le groupement Auddice / Katalyse**
 - ▶ Une quinzaine d'expériences initialement proposées par Auddice / Katalyse ayant abouti à l'analyse détaillée de 8 expériences suite à plusieurs échanges entre le groupement et la DREAL Hauts-de-France

- ▶ **Choix des expériences à analyser guidé par plusieurs critères :**
 - ▶ **Un panel couvrant plusieurs périmètres géographiques**
 - ▶ Échelles Picardie / Hauts-de-France / nationale
 - ▶ **La sélection d'expériences porteuses d'enseignements pour le territoire picard** (offrant matière à réflexion pour être le cas échéant dupliquées / reproduites)
 - ▶ **Un caractère « remarquable » s'illustrant...**
 - ▶ ... Par la mise en lumière de **collaborations fructueuses** entre acteurs d'horizon divers (acteurs publics, éco-organismes, entreprises, associations,...)
 - ▶ ... Par l'**impact positif** des expériences sur le **développement économique** territorial (création d'emplois et d'activités, structuration de filière...)
 - ▶ ... Par l'identification de bonnes pratiques et de dispositifs innovants **contribuant au développement durable**

- ▶ **Une définition large de la notion d'« expérience », pouvant être entendue comme :**
 - ▶ Un dispositif d'appui à un tissu d'entreprises / un segment de l'économie de l'économie verte sur un territoire
 - ▶ Un projet innovant porté par des acteurs publics / privés dans le domaine de l'économie verte
 - ▶ Des démarches de structuration entre acteurs économiques positionnés sur un segment de l'économie verte



Précisions méthodologiques

- Méthode de présentation des expériences -

► Présentation harmonisée de chaque expérience qui intègre les éléments suivants :

- 1) Données de cadrage sur l'expérience (= photographie actuelle)
 - Objectifs, fonctionnement, moyens, structures pilotes, etc.
- 2) Origines de l'expérience et évolutions (= vision dynamique)
 - Contexte de mise en œuvre, étapes-clés, évolution à venir
- 3) Bilan et enseignements
 - Caractère « remarquable » de l'expérience (impacts économiques, environnementaux...)
 - Éléments à retenir pour la Picardie (facteurs-clés de succès, conditions de reproductibilité...)

► Analyse s'appuyant sur :

- Les entretiens approfondis conduits auprès des structures-pilotes de chaque expérience (1 à 3 entretiens réalisés par expérience)
- Des recherches bibliographiques en lien avec l'actualité du segment et / ou des structures mobilisées

NB : Sources et contacts mentionnés en annexes

Expérience n° 1 : Structuration de la filière bio en Nord Pas-de-Calais – Données de cadrage

Missions et objectifs

- GABNOR, association syndicale œuvrant à la structuration de la filière AMONT : 3 missions principales :
 - Développer l'agriculture biologique en région
 - Ex : accompagnement des producteurs à la conversion, actions de sensibilisation, organisation de formation
 - Structurer les filières agricoles
 - Ex : Création d'une filière porc bio régionale travail d'identification des acteurs, mise en relation avec les transformateurs, structuration des acteurs autour d'une association etc.
 - Collecter et représenter les intérêts des agriculteurs bio devant les pouvoirs publics (politique / agricole)
- A PRO BIO, fédérant les différents maillons de la filière, mais intervenant principalement sur la filière AVAL : 3 principaux axes de travail :
 - Accueillir, aider à la création et valoriser les acteurs de la filière régionale
 - Rôle d'observatoire économique et prospectif : actions de communication, organisation d'événements « grand public »
 - Mutualiser et dynamiser les filières bio régionales
 - Mise en relation des transformateurs avec des producteurs, recherche de débouchés auprès de la restauration collective, accompagnement des porteurs de projet bio salons etc.
 - Ex : Structuration des circuits courts, mise en art et boulangeries pour créer en 2014 « Picard » - pain bio local / projet en cours pour la mise en place d'un réseau de distribution
 - Accompagnement des EPCI dans le développement des circuits bio et locaux en restauration collective, sensibilisation des publics cibles etc.
- 2 associations aménées récemment à travailler en collaboration sur certains projets...
 - Ex : Actions de structuration de filière et accompagnement des EPCI dans le cadre de la mise en place de plans locaux de l'agriculture biologique
 - ... et s'appuyant au gré des interventions sur un réseau d'acteurs régionaux qui contribuent également à la structuration de la filière
 - Ex : FICUBMA, FIEDEX, Chambres d'Agriculture, Agence de l'Eau, CEE3D, Centres techniques (ex : Adarbor) ...

Moyens d'intervention

- GABNOR
 - 11 salariés, dont 3 conseillers techniques et 3 chargés de relation filières et territoires
 - 200 adhérents, soit > 50 % des producteurs bio régionaux
 - 200 Mt de budget annuel, principalement financé par la Région (200 Mt) et l'Agence de l'Eau (20 Mt)
- A PRO BIO
 - 7 EIP = 5 services obligés
 - 20 adhérents répartis dans 3 collèges (Producteurs, Entreprises de biens et de services, Transformateurs, Distributeurs, Associations de consommateurs)
 - 400 Mt de budget annuel, financé à 50 % par des fonds publics (Région, Département, CDMAF, EPCI), et 50 % par des fonds privés (Associations, contribution adhérents...)

Expériences remarquables

En bref

La structuration de la filière bio en Nord-Pas-de-Calais, principalement opérée par 2 associations aux champs d'interventions complémentaires : GABNOR et A PRO BIO

Segment

Agriculture Durable

Territoire d'expérimentation

Nord-Pas-de-Calais

Structure(s) pilote(s)

A PRO BIO / GABNOR

A PRO BIO Culteurs ruraux avenir

AgriPicardie

DREAL NPDC Picardie • Économie verte et développement durable en Picardie • Rapport Phase 2

Expérience n° 1 : Structuration de la filière bio en Nord Pas-de-Calais - Origine et évolutions

Contexte de mise en œuvre et étapes - clés

- Création du GABNOR en 1973, pour fédérer les quelques producteurs bios régionaux de l'époque
- Lancement d'A PRO BIO en 1994, initié par le GABNOR qui souhaitait mettre en place une association régionale dédiée à la promotion de l'agriculture biologique
- Années 2010 :
 - Élargissement des missions d'A PRO BIO (non uniquement dédiée à des actions de communication / promotion)
 - Départ du GABNOR du conseil d'administration d'A PRO BIO

Perspectives et évolutions

- L'expansion accélérée de l'agriculture biologique allant de pair avec la multiplication des acteurs intervenant sur la filière -> des associations confrontées depuis quelques années au défi de concilier des motivations et des intérêts parfois divergents
 - Ex : Répondre aux attentes des producteurs bios « militants / précurseurs » vs. producteurs « récemment convertis »
- Une tendance de fond à la baisse des financements publics -> des associations qui doivent trouver des nouvelles solutions de financement en augmentant la part des financements privés... Tout en garantissant leur indépendance d'intervention
- Des incertitudes pesant actuellement sur les périmètres d'intervention futures du GABNOR et d'A PRO BIO dans le contexte de fusion des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie
 - Fusion programmée à horizon fin 2017 du GABNOR avec ABP (Agriculture Biologique en Picardie) pour une intervention commune à l'échelle Hauts-de-France
 - ABP intervenant à la fois sur les filières bios AMONT et AVAL, quel est la répartition future des missions entre A PRO BIO et le groupement GABNOR / ABP ?

Expériences remarquables

AgriPicardie

DREAL NPDC Picardie • Économie verte et développement durable en Picardie • Rapport Phase 2

Expérience n° 1 : Structuration de la filière bio en Nord Pas-de-Calais - Bilan et enseignements

Caractère « remarquable » de l'expérience

- Impacts économiques
 - Un rôle majeur d'accompagnement des porteurs de projet
 - Ex : GABNOR > 100% de producteurs bio accompagnés à la conversion à la bio
 - Ex : A PRO BIO > accompagnement de 10 à 100 porteurs de projet bio
 - Des actions de structuration de filières, qui créent l'activité et offrent de nouveaux débouchés aux opérateurs régionaux
 - Ex : La mise en place du « Picard » (pain bio local) ayant permis au Fournil Bio (meunerie) de tripler son volume de production
 - Ex : Nouveaux débouchés offerts aux producteurs bio, grâce aux actions conduites auprès de la restauration collective
 - Ex : Mise en place de circuits courts de distribution
 - La difficulté rétrospectivement à quantifier l'impact des actions conduites en terme de création d'emplois en région
- Impacts environnementaux : Un rôle-clé dans le développement d'une agriculture « durable » sur le territoire régional
 - Ex : conseillers techniques de GABNOR accompagnant les exploitants agricoles à la conversion à la bio

Retours d'expérience – éléments à retenir pour la Picardie

- L'exercice délicat de structuration de filière à l'échelle d'un territoire
 - Des intérêts et visions différentes entre acteurs amont et aval, expliqués « la saison » entre le GABNOR et A PRO BIO (notamment par le départ du GABNOR du conseil d'administration d'A PRO BIO)
 - La difficulté des associations à développer leur réseau d'adhérents, ce malgré l'expansion de l'agriculture biologique en région
 - Ex : Des opérateurs peu actifs à se fédérer lorsque le secteur économique est porteur bio
 - Ex : Des producteurs nouvellement convertis qui n'ont pas les mêmes attentes que les producteurs « militants de longue date » qui constituent le socle des adhérents au GABNOR
- Plusieurs facteurs clés de succès identifiés pour maximiser l'impact des actions de structuration de la filière bio :
 - Un soutien différencié pour les filières AMONT et AVAL, page plus performant
 - Un mode de fonctionnement avec 2 associations distinctes, aligné dans le plan des régions françaises
 - La nécessité de penser les plans d'actions à long terme (sur plusieurs années) lors des discussions entre associations et institutions financeuses
 - D'un point de vue opérationnel, l'échelle « EPCI » (= échelle territoriale) considérée comme la plus pertinente pour maximiser l'impact des actions entreprises
- Malgré l'impact des actions conduites par le GABNOR et A PRO BIO, des facteurs structurels freinant le développement de l'agriculture biologique en Nord-Pas-de-Calais par rapport à d'autres régions françaises (contexte globallement similaire en Picardie)
 - Ex : Le poids notable des filières agricoles traditionnellement converties en bio, un climat et un type de sols plus contraignants pour la conversion etc.

Expériences remarquables

DONNÉES-CLÉS (2015) AGRICULTURE BIO EN NPDC

Nombre d'exploitations	344
Part de SAU régionale (soutiens inclus)	1,1 % soit 7 000 ha
Nombre de transformateurs	404
Nombre de distributeurs	125

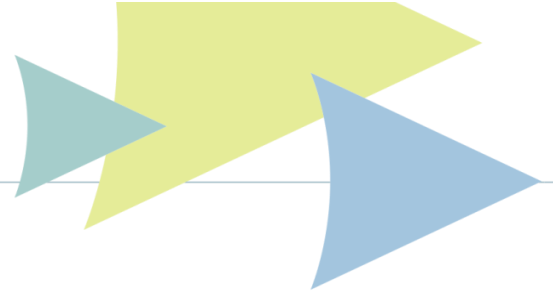
NB : Le caractère « remarquable » de la structuration de la filière bio en Nord-Pas-de-Calais à retenir, grâce à mesure du consensus des régions françaises accueillant des associations aux missions similaires à GABNOR / A PRO BIO

AgriPicardie

DREAL NPDC Picardie • Économie verte et développement durable en Picardie • Rapport Phase 2

Présentation synthétique des 8 expériences remarquables retenues

Segment	Intitulé expérience remarquable	Territoire concerné	Descriptif
Agriculture durable	Structuration de la filière de l'agriculture biologique en Nord-Pas-de-Calais	Nord-Pas-de-Calais	La structuration de la filière bio en Nord-Pas-de-Calais, principalement opérée par 2 associations aux champs d'intervention complémentaires : GABNOR et A PRO BIO
Chimie du végétal	Institut Européen de la Bioraffinerie	Champagne - Ardenne	Un site regroupant une bioraffinerie et une plate-forme d'innovation, concrétisant la nouvelle bioéconomie comme vecteur de développement économique
Éco rénovation	Groupe Pastel Énergie	Picardie (Aisne)	Le regroupement de 13 entreprises picardes dans le but de proposer une offre globale de prestations dans le bâtiment à haute performance thermique
Éco rénovation	Picardie Pass Rénovation	Picardie	Un dispositif accompagnant les propriétaires de logement dans la mise en œuvre et le financement de travaux d'économies d'énergie tout en générant de nouveaux débouchés pour les PME du bâtiment picardes
Filières bois	Plan Bois Énergie Bretagne	Bretagne	Un programme visant au développement de la filière bois-énergie régionale en soutenant la structuration de l'offre de bois d'origine bretonne et en accompagnant la création de chaufferies-bois sur le territoire
Fret Vert	Logistique fluviale mutualisée	Normandie – Île-de-France (axe Rouen – Gennevilliers)	Un partenariat impliquant éco-organismes, entreprises et prestataires de déchets visant à optimiser le transport fluvial de marchandises entre deux villes en bord de Seine (Rouen et Gennevilliers)
Fret Vert	Ports de Lille	Métropole lilloise	Un ensemble multimodal et multifonctionnel qui développent des solutions énergies vertes issues des gisements organiques locaux
Méthanisation	Plan biogaz Bretagne – Pays de la Loire	Bretagne et Pays de la Loire	Le Plan Biogaz, un dispositif transversal de soutien aux porteurs de projet de méthanisation, déployé simultanément sur 2 régions et animé par une structure associative autonome (AILE)



▶ Introduction

▶ **Présentation détaillée des expériences remarquables**

▶ Annexes



► Présentation détaillée des expériences remarquables

- **Expérience n° 1 : Structuration de la filière bio en NPdC** (*Agriculture durable*)
- **Expérience n° 2 : Institut Européen de la Bioraffinerie** (*Chimie du végétal*)
- **Expérience n° 3 : Groupement Pastel Énergie** (*Éco rénovation*)
- **Expérience n° 4 : Picardie Pass Rénovation** (*Éco rénovation*)
- **Expérience n° 5 : Plan Bois Énergie Bretagne** (*Filières bois*)
- **Expérience n° 6 : Logistique fluviale mutualisée** (*Fret Vert*)
- **Expérience n° 7 : Ports de Lille** (*Fret Vert*)
- **Expérience n° 8 : Plan biogaz Bretagne – Pays de la Loire** (*Méthanisation*)

Expérience n° 1 : Structuration de la filière bio en Nord-Pas-de-Calais – Données de cadrage

Expériences remarquables

Missions et objectifs

- ▶ **GABNOR, association syndicale œuvrant à la structuration de la filière AMONT ; 3 missions principales :**
 - ▶ Développer l'agriculture biologique en région
 - ▶ Ex. : accompagnement des exploitants à la conversion, actions de sensibilisation, organisation de formation...
 - ▶ Structurer les filières agricoles
 - ▶ Ex. : Création d'une filière porc bio régionale (travail d'identification des acteurs, mise en relation avec les transformateurs, structuration des acteurs autour d'une association, etc.)
 - ▶ Défendre et représenter les intérêts des agriculteurs bio devant les pouvoirs publics (mission politique / syndicale)
- ▶ **A PRO BIO, fédérant les différents maillons de la filière, mais intervenant principalement sur la filière AVAL ; 3 principaux axes de travail :**
 - ▶ « Informer, aider à la décision et valoriser les acteurs de la filière régionale »
 - ▶ Rôle d'observatoire économique et prospectif, actions de communication, organisation d'événements « grand public »...
 - ▶ « Relocaliser et dynamiser les filières bio régionales »
 - ▶ Mise en relation des transformateurs avec des producteurs, recherche de débouchés auprès de la restauration collective, accompagnement des porteurs de projet sur des salons, etc.
 - ▶ Ex. : Structuration des céréaliers, meuniers et boulangers pour créer en 2014 « Ptinord », pain bio local ; Projet en cours pour la création d'une filière brassicole bio locale
 - ▶ « Objectif 20 % de bio en restauration hors domicile »
 - ▶ Accompagnement des EPCI dans le développement des circuits bio et locaux en restauration collective, sensibilisation des publics scolaires, etc.
- ▶ **2 associations amenées néanmoins à travailler en collaboration sur certains projets...**
 - ▶ Ex. : Actions de structuration de filière et accompagnement des EPCI dans le cadre de la mise en place de plan locaux de l'agriculture biologique...
- ▶ **... Et s'appuyant au gré des interventions sur un réseaux d'acteurs régionaux qui contribuent également à la structuration de la filière**
 - ▶ Ex. : FRCUMA, FREDON, Chambres d'agriculture, Agence de l'Eau, CEERD, Centres techniques (ex. : Adrianor)...

Moyens d'intervention

- ▶ **GABNOR**
 - ▶ 11 salariés, dont 5 conseillers techniques et 3 chargés de mission filières et territoires
 - ▶ 200 adhérents, soit ≈ 50 % des producteurs bio régionaux
 - ▶ 750 k€ de budget annuel, principalement financé par la Région (300 k€) et l'Agence de l'Eau (250 k€)
- ▶ **A PRO BIO**
 - ▶ 7 ETP + 5 services civiques
 - ▶ 70 adhérents répartis dans 5 collèges (Producteurs, Entreprises de biens et de services, Transformateurs, Distributeurs, Associations de consommateurs)
 - ▶ 400 k€ de budget annuel, financé à 80 % par des fonds publics (Région, Département, DRAAF, EPCI), et 20 % par des fonds privés (fondations, cotisations-adhérents...)

En bref

La structuration de la filière bio en Nord-Pas-de-Calais, principalement opérée par 2 associations aux champs d'interventions complémentaires : **GABNOR et A PRO BIO**

Segment

Agriculture Durable

Territoire d'expérimentation

Nord-Pas-de-Calais

Structure(s)-pilote(s)

A PRO BIO / GABNOR

Rôle(s) des pouvoirs publics

- **Financement et validation des orientations stratégiques** (Région, Départements...)
- **Commande de projets** (EPCI)

A PRO BIO
Cultivons notre avenir



Les Agriculteurs **BIO** du Nord-Pas-de-Calais

Expérience n° 1 : Structuration de la filière bio en Nord-Pas-de-Calais - Origine et évolutions

Expériences remarquables

Contexte de mise en œuvre et étapes-clés

- ▶ Création du GABNOR en 1973, pour fédérer les quelques producteurs bios régionaux de l'époque
- ▶ Lancement d'A PRO BIO en 1994, initié par le GABNOR qui souhaitait mettre en place une association régionale dédiée à la promotion de l'agriculture biologique
- ▶ **Années 2010 :**
 - ▶ Élargissement des missions d'A PRO BIO désormais (non uniquement dédiée à des actions de communication / promotion)
 - ▶ Sortie du GABNOR du conseil d'administration d'A PRO BIO

Perspectives et évolutions

- ▶ L'expansion accélérée de l'agriculture biologique allant de pair avec la multiplication des acteurs intervenant sur la filière → des associations confrontées depuis quelques années au défi de concilier des motivations et des intérêts parfois divergents
 - ▶ Ex. : Répondre aux attentes des producteurs bios « militants / précurseurs » vs. producteurs « récemment convertis »
 - ▶ Ex. : Concilier les intérêts des producteurs et des transformateurs
- ▶ Une tendance de fond à la baisse des financements publics → des associations qui doivent trouver des nouvelles solutions de financement en augmentant la part des financements privés... tout en gardant leur indépendance d'intervention
- ▶ Des incertitudes pesant actuellement sur les périmètres d'intervention futures du GABNOR et d'A PRO BIO dans le contexte de fusion des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie
 - ▶ Fusion programmée à horizon fin 2017 du GABNOR avec ABP (Agriculture Biologique en Picardie) pour une intervention commune à l'échelle Hauts-de-France
 - ▶ ABP intervenant à la fois sur les filières bios AMONT et AVAL, quid de la répartition future des missions entre A PRO BIO et le groupement GABNOR / ABP ?

Expérience n° 1 : Structuration de la filière bio en Nord-Pas-de-Calais - Bilan et enseignements

Expériences remarquables

Caractère « remarquable » de l'expérience

Impacts économiques

- ▶ Un rôle majeur d'accompagnement des porteurs de projet
 - ▶ Ex. : GABNOR → 100^{aine} de producteurs /an accompagné à la conversion à la bio
 - ▶ Ex. : A PRO BIO → accompagnement de 50 à 100 porteurs de projet /an
- ▶ Des actions de structuration de filières qui dopent l'activité et offrent de nouveaux débouchés aux opérateurs régionaux
 - ▶ Ex. : La mise en place du « Ptinord » (pain bio local) ayant permis au Fournil Bio (meunerie) de tripler son volume de production
 - ▶ Ex. : Nouveaux débouchés offerts aux producteurs bio, grâce aux actions conduites auprès de la restauration collective et à la mise en place de circuits-courts de distribution
- ▶ La difficulté néanmoins à quantifier l'impact des actions conduites en terme de création d'emplois en région

Impacts environnementaux : Un rôle-clé dans le développement d'une agriculture « durable » sur le territoire régional

- ▶ Ex. : conseillers techniques de GABNOR accompagnant les exploitants agricoles à la conversion à la bio

NB : Le caractère « exemplaire » de la structuration de la filière bio en Nord-Pas-de-Calais à nuancer, dans la mesure où l'ensemble des régions françaises accueillent des associations aux missions similaires à GABNOR / A PRO BIO

DONNÉES-CLÉS (2015) AGRICULTURE BIO EN NPDC

Nombre d'exploitations	344 Soit 2,6 % des fermes de la région
Part de SAU régionale (conversion incluse)	1,1 % soit 7 600 ha
Nombre de transformateurs	404
Nombre de distributeurs	125

Sources : GABNOR, Agence Bio

Retours d'expérience – éléments à retenir pour la Picardie

L'exercice délicat de structuration de filière à l'échelle d'un territoire

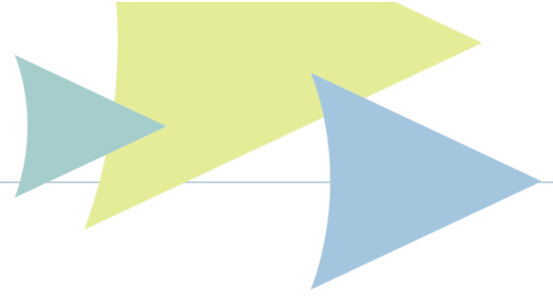
- ▶ Des intérêts et visions différentes entre acteurs amont et aval, expliquant « la scission » entre le GABNOR et A PRO BIO (illustrée notamment par la sortie du GABNOR du conseil d'administration d'A PRO BIO)
- ▶ La difficulté des associations à développer leur réseau d'adhérents, ce malgré l'expansion de l'agriculture biologique en région
 - ▶ Ex. : Des opérateurs peu enclins à se fédérer lorsque le secteur économique se porte bien
 - ▶ Ex. : Des producteurs nouvellement convertis qui n'ont pas les mêmes attentes que les producteurs « militants de longue date » qui constituent le socle des adhérents au GABNOR

Plusieurs facteurs-clés de succès identifiés pour maximiser l'impact des actions de structuration de la filière bio :

- ▶ Un soutien différencié pour les filières AMONT et AVAL jugé plus pertinent
 - ▶ Un mode de fonctionnement avec 2 associations distinctes, adopté dans la plupart des régions françaises
- ▶ La nécessité de penser les plans d'actions à long terme (sur plusieurs années) lors des discussions entre associations et institutionnels financeurs
- ▶ D'un point de vue opérationnel, l'échelle « EPCI » (= échelle territoriale) considérée comme la plus pertinente pour maximiser l'impact des actions entreprises

Malgré l'impact des actions conduites par le GABNOR et A PRO BIO, des facteurs structurels freinant le développement de l'agriculture biologique en Nord-Pas-de-Calais par rapport à d'autres régions françaises (contexte globalement similaire en Picardie)

- ▶ Ex. : Le poids notable des filières agricoles difficilement convertibles en bio ; un climat et un type de sols plus contraignant pour la conversion, etc.



► Présentation détaillée des expériences remarquables

- Expérience n° 1 : Structuration de la filière bio en NPdC (*Agriculture durable*)
- Expérience n° 2 : Institut Européen de la Bioraffinerie (*Chimie du végétal*)
- Expérience n° 3 : Groupement Pastel Énergie (*Éco rénovation*)
- Expérience n° 4 : Picardie Pass Rénovation (*Éco rénovation*)
- Expérience n° 5 : Plan Bois Énergie Bretagne (*Filières bois*)
- Expérience n° 6 : Logistique fluviale mutualisée (*Fret Vert*)
- Expérience n° 7 : Ports de Lille (*Fret Vert*)
- Expérience n° 8 : Plan biogaz Bretagne – Pays de la Loire (*Méthanisation*)

Présentation de l'IEB

- ▶ **Un site de 260 ha basé à Pomacle-Bazancourt (51) et constitué de 2 pôles formant un écosystème dédié à la bioéconomie (cf. schéma en Annexe)**
 - ▶ **Une bioraffinerie fonctionnant sur les principes d'économie circulaire et d'écologie industrielle**
 - ▶ 7 industriels de première et seconde transformations du végétal échangeant de l'eau, de la vapeur, des effluents, des produits, de l'énergie : AIR LIQUIDE, CHAMTOR, CRISTAL UNION, CRISTANOL, SOLIANCE, VIVESCIA, WHEATOLEO
 - ▶ **L'objectif de valoriser l'ensemble des constituants des végétaux**
 - ◆ Une production majoritairement dédiée à l'alimentation
 - ◆ Des co-produits transformés en produits énergétiques biosourcés ou apportant de nouvelles fonctionnalités pour alimenter de nombreux marchés (cosmétiques, pharmacie, chimie, papeterie...)
 - ▶ **La présence de groupe internationaux assurant un dynamisme industriel et le portage mondial des trajectoires stratégiques du site : VIVESCIA et CRISTAL UNION (actionnaires de CRISTANOL, CHAMTOR, ARD...)**
 - ▶ **Un pôle d'enseignement et de recherche destiné à développer les procédés bio-industriels (fractionnement du végétal, biotechnologies...), de la recherche au prototype pré-industriel et regroupant :**
 - ▶ L'ARD (Agro-Industrie Recherches & Développement) étant une structure de recherche privée
 - ▶ La BRI (Bioraffinerie Recherche et Innovation) disposant d'équipements de laboratoires, d'installations pilotes et d'une unité de démonstration industrielle
 - ▶ Le CEBB (Centre Européen de Biotechnologie et de Bioéconomie), pôle académique composé des chaires de Centrale Paris et d'AgroTech Paris, de l'Université de Reims Champagne-Ardenne et de Neoma Business School
- ▶ **L'animation du site assurée par la Fondation Jacques de Bohan**
 - ▶ Une structure regroupant la quasi-totalité des acteurs intégrés à l'IEB (ensemble des acteurs en Annexe)
 - ▶ Un rôle de maintien de l'indépendance d'action et d'identité des entreprises, chères aux industriels installés
 - ▶ L'organisation d'échanges et de partenariats sur des thématiques de R&D industrielle avec différents organismes européens (EUROPABIO, COPA COGECA...)
 - ▶ A noter : au-delà du pilotage assuré par la fondation, l'organisation spontanée de rencontres entre les responsables métiers de chaque entreprise (RH, Directeurs Administratifs et Financiers...) et la réunion systématique des directeurs d'usines (une fois par mois en moyenne)
- ▶ **L'implication du pôle IAR (Industrie et Agro-Ressources) dans le développement et les projets du site**
 - ▶ Un accompagnement des porteurs de projets, de l'idée au développement, en passant par la recherche de financements
 - ▶ Un rôle d'interface les acteurs du site et d'autres structures externes (pôles de recherche...) pour la mise en place de projets R&D

En bref

Un site regroupant une bioraffinerie et une plate-forme d'innovation, concrétisant la nouvelle bioéconomie comme vecteur de développement économique

Segment

Chimie du végétal

Territoire d'expérimentation

Champagne-Ardenne

Structure(s)-pilote(s)

Fondation Jacques de Bohan

Rôle(s) des pouvoirs publics

Soutien direct et indirect

(collectivités / consulaires partenaires du projet + soutien aux structures impliquées : IAR, chaires académiques...)

Fondation
JACQUES DE BOHAN

IAR

PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ
INDUSTRIES & AGRO-RESSOURCES

LE SITE DE POMACLE-BAZANCOURT



Expérience n° 2 : Institut Européen de Bioraffinerie

Origine et évolutions

Expériences remarquables

Contexte et étapes-clés

- ▶ **Un terreau local favorable, ayant permis d'impulser la naissance du site**
 - ▶ La Champagne-Ardenne étant la 1^{ère} région agricole de France, possédant une biomasse diversifiée et de qualité
 - ▶ Des coopératives agricoles très présentes (sucrieries, biocarburants...)
- ▶ **Le développement des bioraffineries s'inscrivant dans le contexte de l'émergence de la « nouvelle bioéconomie », l'un des enjeux prioritaires dans la stratégie 2020 de l'Union Européenne (enjeu d'industrialisation majeur en milieu rural)**
- ▶ **Un site s'étant construit de manière progressive, au gré des synergies développées entre les différentes structures impliquées**
 - ▶ En 1992, un premier rapprochement entre CHAMTOR et la sucrerie coopérative de Bazancourt : gestion des effluents en commun, synergie eau et vapeur...
 - ▶ Une accélération et une amplification des synergies dans les années 2000
 - ▶ Le centre de recherche mutualisé ARD créant le terrain nécessaire à plus de mutualisation, d'optimisation et de synergie
 - ▶ En parallèle, la création et la mise en route de CRISTANOL, plus grosse éthanolerie européenne, valorisant en amont les produits de la sucrerie et de CHAMTOR, en aval le CO₂ produit étant valorisé dans l'unité de liquéfaction d'AIR LIQUIDE
 - ▶ Le développement de la recherche académique dans les années 2010
 - ▶ Grâce à l'arrivée de grandes écoles, capables d'initier des activités de recherche fondamentale

Perspectives et évolutions

- ▶ **En amont : le développement d'une ferme agro-écologique à quelques kilomètres de la bioraffinerie pour renforcer la durabilité des systèmes de production (près de 15 % de la surface déjà exploitée depuis le lancement du projet en 2016)**
 - ▶ Une initiative de la Chambre d'Agriculture de la Marne et pilotée par l'Association Agro-Ressources Bio-Économie Demain
- ▶ **En aval : le développement d'un parc d'activités dédié à la bioéconomie à proximité de la bioraffinerie (inauguré en 2015)**
 - ▶ Un projet porté par la CCI de Reims-Epernay
- ▶ **Les synergies développées depuis plus de 20 ans nécessitant d'être « revisitées » de manière plus globale pour améliorer la productivité du système**

Expérience n° 2 : Institut Européen de Bioraffinerie

Bilan et enseignements

Expériences remarquables

Caractère « remarquable » de l'expérience

Impacts économiques

- ▶ Un site à l'origine d'un nouveau modèle de croissance industrielle innovant
 - ▶ Les entreprises se fournissant les unes aux autres en produits intermédiaires, en énergie et en services
 - ▶ La proximité des acteurs permettant des économies d'échelle et l'optimisation de leur approvisionnement et de leurs productions en fonction des marchés
- ▶ La création de 1 200 emplois directs et environ 1 000 emplois indirects, pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 800 M€
 - ▶ D'ici 2017, l'introduction de 30 enseignants-chercheurs et la création de 90 emplois industriels supplémentaires
- ▶ Un site aujourd'hui reconnu comme l'un des exemples les plus aboutis de bioraffineries d'Europe

Impacts environnementaux

- ▶ Un gain énergétique et environnemental « évident » mais non évalué quantitativement

Autres impacts

- ▶ Un ensemble de synergies naturellement développées : produits, effluents, vapeur, R&D principalement
 - ▶ Cf. schéma en Annexe « Les synergies entre les sites industriels et de recherches sur le site de Pomacle-Bazancourt »
- ▶ La valorisation des ressources végétales locales au profit du territoire de production

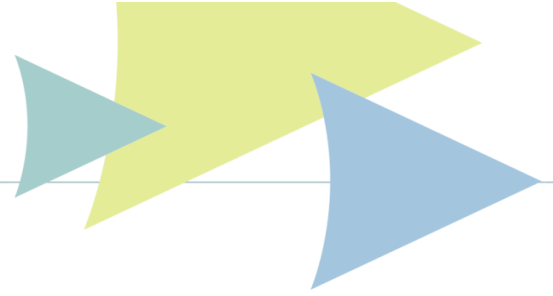
DONNÉES-CLÉS (2014) Institut Européen de la Bioraffinerie

Superficie	260 ha
Emplois (directs & indirects)	≈ 2 200
Transformation de blé	1 million tonnes /an
Transformation de betteraves	2 millions tonnes /an

source : IEB

Retours d'expérience – éléments à retenir pour la Picardie

- ▶ Un site qui s'est construit par étapes et sur des bases agro-industrielles pré-existantes → Un terreau favorable similaire en Picardie ?
 - ▶ NB : Selon A. PEETERS (IAR), le site PIVERT de Compiègne pouvant servir de socle à la mise en place d'un projet de synergies autour des agro-ressources
- ▶ Le succès d'un modèle coopératif : mutualité, réactivité, patience
 - ▶ L'empathie entre les acteurs industriels qui viennent du milieu agricole, via les coopératives : développement d'une forte « psychologie d'attachement au territoire »
 - ▶ La grande proximité avec le monde de la recherche et des collectivités territoriales, dès l'initiation de la démarche
 - ▶ La conscience de faire partie d'un ensemble plus vertueux d'un point de vue écologique : esprit de coopération, bon sens et bien commun
- ▶ L'implication humaine, organisationnelle et financière d'un ensemble d'acteurs du territoire
 - ▶ Rappel : La cohésion et la promotion du concept par la Fondation Jacques de Bohan
 - ▶ L'implication des collectivités territoriales dans le soutien aux chaires académiques
 - ▶ Le dynamisme du Pôle de compétitivité Industries et Agro-ressources (IAR) sur les régions Champagne-Ardenne et Picardie
- ▶ Des éléments stratégiques mis en place pour répondre à des problématiques concurrentielles, réglementaires, financières et organisationnelles et ainsi pérenniser et développer les activités
 - ▶ Les recours à la diversification, à l'intégration d'activités en amont et en aval de la chaîne de valeur, à des montages financiers de plus en plus complexes, à la construction d'un démonstrateur industriel, à la mise en place des synergies pour permettre de tirer profit de rendements d'échelle



► **Présentation détaillée des expériences remarquables**

- **Expérience n° 1 : Structuration de la filière bio en NPdC** (*Agriculture durable*)
- **Expérience n° 2 : Institut Européen de la Bioraffinerie** (*Chimie du végétal*)
- **Expérience n° 3 : Groupement Pastel Énergie** (*Éco rénovation*)
- **Expérience n° 4 : Picardie Pass Rénovation** (*Éco rénovation*)
- **Expérience n° 5 : Plan Bois Énergie Bretagne** (*Filières bois*)
- **Expérience n° 6 : Logistique fluviale mutualisée** (*Fret Vert*)
- **Expérience n° 7 : Ports de Lille** (*Fret Vert*)
- **Expérience n° 8 : Plan biogaz Bretagne – Pays de la Loire** (*Méthanisation*)

Expérience n° 3 : Groupement Pastel Énergie

Données de cadrage

Expériences remarquables

En bref

Objectifs

- ▶ Proposer une offre globale de prestations dans le bâtiment à haute performance thermique par le regroupement de plusieurs corps de métiers dans une même structure

Regroupement de 13 entreprises picardes dans le but de proposer une offre globale de prestations dans le bâtiment à haute performance thermique

Missions / fonctionnement

▶ INGÉNIERIE

- ▶ Architecture
- ▶ BE thermique
- ▶ BE fluides

▶ TRAVAUX

- ▶ Entreprises générales du bâtiment
- ▶ Gros œuvre (Charpente, Couverture)
- ▶ Menuiserie
- ▶ Second œuvre (Isolation, Plâtrerie, Électricité, Domotique, Agencement, Peinture, Revêtement)
- ▶ Chauffage / Plomberie
- ▶ EnR : Pompe à chaleur, Photovoltaïque

Segment

Éco-rénovation

Territoire d'expérimentation

Aisne - 100 km autour de St Quentin

Structure(s)-pilote(s)

Groupement Pastel Énergie

Rôle(s) des pouvoirs publics

- Lancement de l'appel à projet pour favoriser la création du groupement (Région, EPCI)
- Co-financement des frais de constitution du groupement (Région, EPCI, ADEME)

Moyens d'intervention (portage, animation)

- ▶ 1 société en SAS avec un gérant, dont l'actionnariat est porté par les 13 entreprises membres du groupement
- ▶ Capital de 60 000 €, apporté par les entreprises, l'ADEME et la région (ex-Picardie)



Expérience n° 3 : Groupement Pastel Énergie

Origine et évolutions

Expériences remarquables

Contexte de mise en œuvre

- ▶ **Crise du BTP en 2010-2012 :**
 - ▶ Volonté de quelques entreprises de recréer du réseau entre elles : opportunité de proposer une offre commune
 - ▶ Volonté de se distinguer par la qualité et la performance thermique, en anticipation des Réglementations Thermiques (RT)
- ▶ À la fois initiateurs et participants à l'appel à projet de la région et de l'ADEME pour l'appui à la constitution de groupements
- ▶ L'évolution des exigences réglementaires (notamment les RT) induisant de plus en plus de technicité et rendant nécessaire la constitution de groupement d'entreprises qui proposent toutes les compétences

Étapes-clés dans le déroulement du projet

- ▶ **2012 : regroupement volontaire d'entrepreneurs pour améliorer la qualité des prestations de manière informelle**
- ▶ **2013-2014 : appel à projet de l'ex-région Picardie + ADEME, avec aide d'un fond FEDER, en coordination avec la maison de l'emploi de Bohain-en-Vermandois**
 - ▶ Objectif de l'AAP : Créer un groupement d'entreprises, avec structure innovante, avec comme vision partagée la transition énergétique
- ▶ **Création appuyée par la CAPEB et la FFB**
- ▶ **ADEME + région = aide de 28 000 €**
- ▶ **Objectifs partagés :**
 - ▶ Pérenniser les entreprises
 - ▶ Former les collaborateurs et les maintenir qualifiés
 - ▶ Répondre à des AO plus importants
 - ▶ Répondre aux clauses d'insertion des marchés et avoir un engagement RSE des entreprises

Perspectives et évolutions

- ▶ **Peu de projets issus des appels d'offres du SPEE sortant sur la région de Saint-Quentin (5 ou 6 en 2016) alors que la raison de la création du groupement était d'y répondre via le Picardie Pass Rénovation**
- ▶ **CA 15 M€ consolidé pour les 13 entreprises**
 - ▶ Dont 120 K€ généré par le groupement
- ▶ **Environ 200 collaborateurs dans les entreprises du groupement**

Expérience n° 3 : Groupement Pastel Énergie

Bilan et enseignements

Expériences remarquables

Caractère « remarquable » de l'expérience

► Impacts économiques

- La création d'un groupement qui a permis de créer des « nouveaux postes » (ex. : conducteurs de travaux) qui ne pourraient exister à l'échelle des entreprises artisanales
- Des entreprises au sein du groupement qui se recommandent entre elles, générant des débouchés supplémentaires, en dehors de ceux provoqués par la constitution du groupement

► Impacts environnementaux

- Mise sur le marché d'une offre globale de rénovation, plus performante qu'une succession de rénovations

► Autres impacts

- La montée en compétences des entreprises du groupement, qui incitent par exemple des salariés Bac Pro vers le BTS

Retours d'expérience – éléments à retenir pour la Picardie

► Conditions de « reproductibilité »

- Un coup de pouce au démarrage (appel à projets par exemple, appui technique des organisations professionnelles...)

► Facteurs-clés de succès ?

- Intégrer dès le début le numérique et l'énergétique
- Avoir des collaborateurs formés et au fait des dernières réglementations
- Répondre au besoin de confort et à l'amélioration du cadre de vie

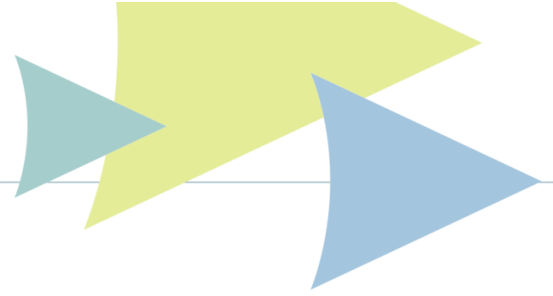
► Menaces / difficultés à anticiper ?

- Trop peu de marchés proposés par le SPEE pour que le groupement ne puisse compter que sur ce vecteur : une menace pour la pérennité du groupement
- Difficulté pour trouver des marchés à taille adaptée au groupement : les petites rénovations ne sont pas intéressantes, et la majorité des marchés publics ou des bailleurs sont trop gros

► Note : constitution d'autres groupements dans la région HdF sous d'autres schémas

► Exemples :

- AISNE CONFORT HABITAT : avec l'appui de la CAPEB (02)
- Eco-batisseurs (QualiPévèle) : avec l'appui de la communauté de communes Pévèle-Carembault (59)



► Présentation détaillée des expériences remarquables

- Expérience n° 1 : Structuration de la filière bio en NPdC (*Agriculture durable*)
- Expérience n° 2 : Institut Européen de la Bioraffinerie (*Chimie du végétal*)
- Expérience n° 3 : Groupement Pastel Énergie (*Éco rénovation*)
- Expérience n° 4 : Picardie Pass Rénovation (*Éco rénovation*)
- Expérience n° 5 : Plan Bois Énergie Bretagne (*Filières bois*)
- Expérience n° 6 : Logistique fluviale mutualisée (*Fret Vert*)
- Expérience n° 7 : Ports de Lille (*Fret Vert*)
- Expérience n° 8 : Plan biogaz Bretagne – Pays de la Loire (*Méthanisation*)

Expérience n° 4 : Picardie Pass Rénovation

Données de cadrage

Expériences remarquables

Objectifs

- ▶ Massifier la rénovation des logements. Objectif de 2 000 logements rénovés privés d'ici 2018
- ▶ Finalités : baisse des consommations énergétiques dans le résidentiel, lutte contre la précarité énergétique, relance de l'économie locale du bâtiment

En bref

Un dispositif accompagnant les propriétaires de logement dans la mise en œuvre et le financement de travaux d'économies d'énergie tout en générant de nouveaux débouchés pour les PME du bâtiment picardes

Missions / fonctionnement

- ▶ **Un service global et intégré**
 - ▶ Avant : conseil et accompagnement sur mesure
 - ▶ Pendant : une maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux
 - ▶ Après : suivi personnalisé pendant 5 ans
- ▶ **Un tiers de confiance**
 - ▶ Une garantie de paiement pour l'entreprise de BTP
 - ▶ Une garantie d'exécution des travaux pour le particulier
- ▶ **Un mécanisme de financement alternatif**
 - ▶ Une solution de financement des travaux accessible aux ménages les plus modestes, sans condition de ressources ni d'âge
 - ▶ Possibilité de prêter au particulier à 2%, qui rembourse à réception des travaux => à partir du moment où il fait des économies d'énergie

Segment

Éco-rénovation

Territoire d'expérimentation

Picardie

À l'étude pour extension aux Hauts-de-France

Structure(s)-pilote(s)

SPEE

Service Public pour l'Efficacité Energétique

Rôle(s) des pouvoirs publics

- **Création de la structure** (Région, EPCI adhérentes)
- **Financement initial de la structure** (Région, EPCI, Europe, CDC)

Moyens d'intervention (portage, animation)

- ▶ **11 personnes + 1 apprenti :**
 - ▶ 1 DG
 - ▶ 3 responsables (financier, technique, marketing/comm)
 - ▶ 4 chargés d'opérations
 - ▶ 3 techniciens en interne pour l'amiénois
- ▶ **22 techniciens sous-traitants (hors Amiénois)**
- ▶ **Participation des collectivités**
 - ▶ Les collectivités du territoire (Communautés de Communes) engagées dans le dispositif
 - ▶ CA : élus régionaux
 - ▶ Pdt : Frédéric NIHOUS
- ▶ **Financement public :** 8 M€ de départ + 55 M€ d'autres financements (Banque Européenne d'Investissement et CDC)
- ▶ **Un service payant** permettant à la structure de fonctionner (1 860 € TTC)



Expérience n° 4 : Picardie Pass Rénovation

Origine et évolutions

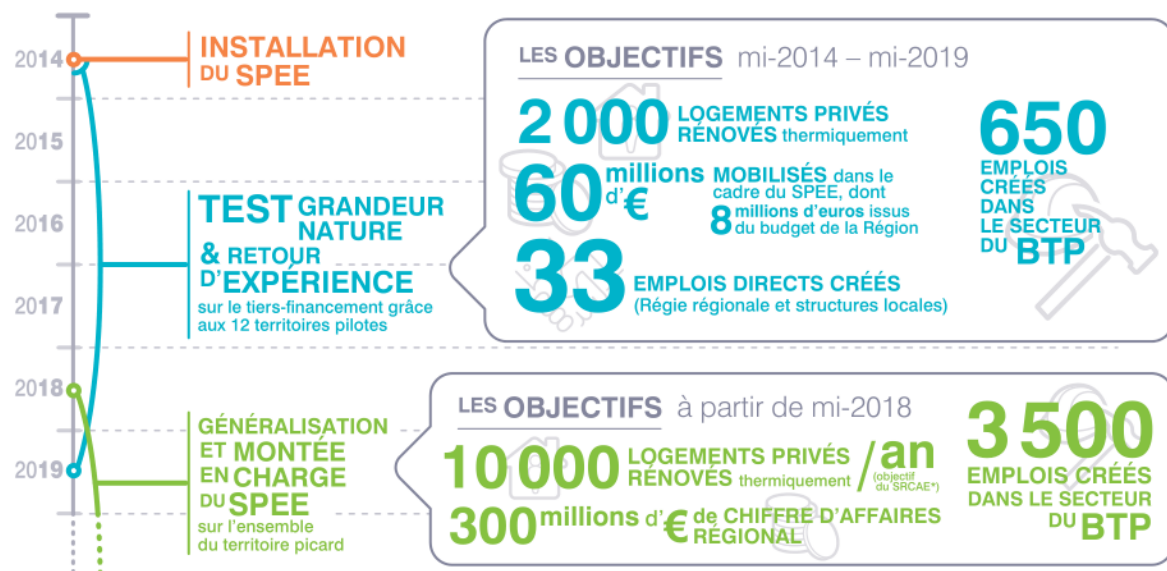
Expériences remarquables

Contexte de mise en œuvre

- ▶ Parc de logements en Picardie (source : SPEE) :
 - ▶ 890 600 logements dont 786 600 résidences principales
 - ▶ 750 000 logements dont les 2/3 construits avant 1975
 - ▶ 74% de logements individuels (contre 56% en France)
 - ▶ 65% de propriétaires occupants
- ▶ Facture énergétique du territoire picard : 5 milliards d'€ par an
- ▶ Projet initié par le PCAET
- ▶ Pour atteindre l'objectif picard de 2050, rénovation de 10 000 logements /an (pas tous réalisés via le PPR !)

Étapes-clés dans le déroulement du projet

Calendrier de la phase pilote du SPEE Picardie



* Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE)

Perspectives et évolutions

- ▶ Premiers résultats / impacts :
 - ▶ Suivi post travaux depuis 01/01/2017 : gain moyen de 45% d'économies d'énergie sur les 50% calculés avant les travaux sur un échantillon de 30 logements environ => les prévisions d'économies sont respectées.
 - ▶ Travaux contractualisés 14 millions + 3 millions supplémentaires
 - ▶ Travaux déjà engagés 12 millions
 - ▶ CA pour les entreprises qui ont répondu de 29 millions €

Évolutions à venir ?

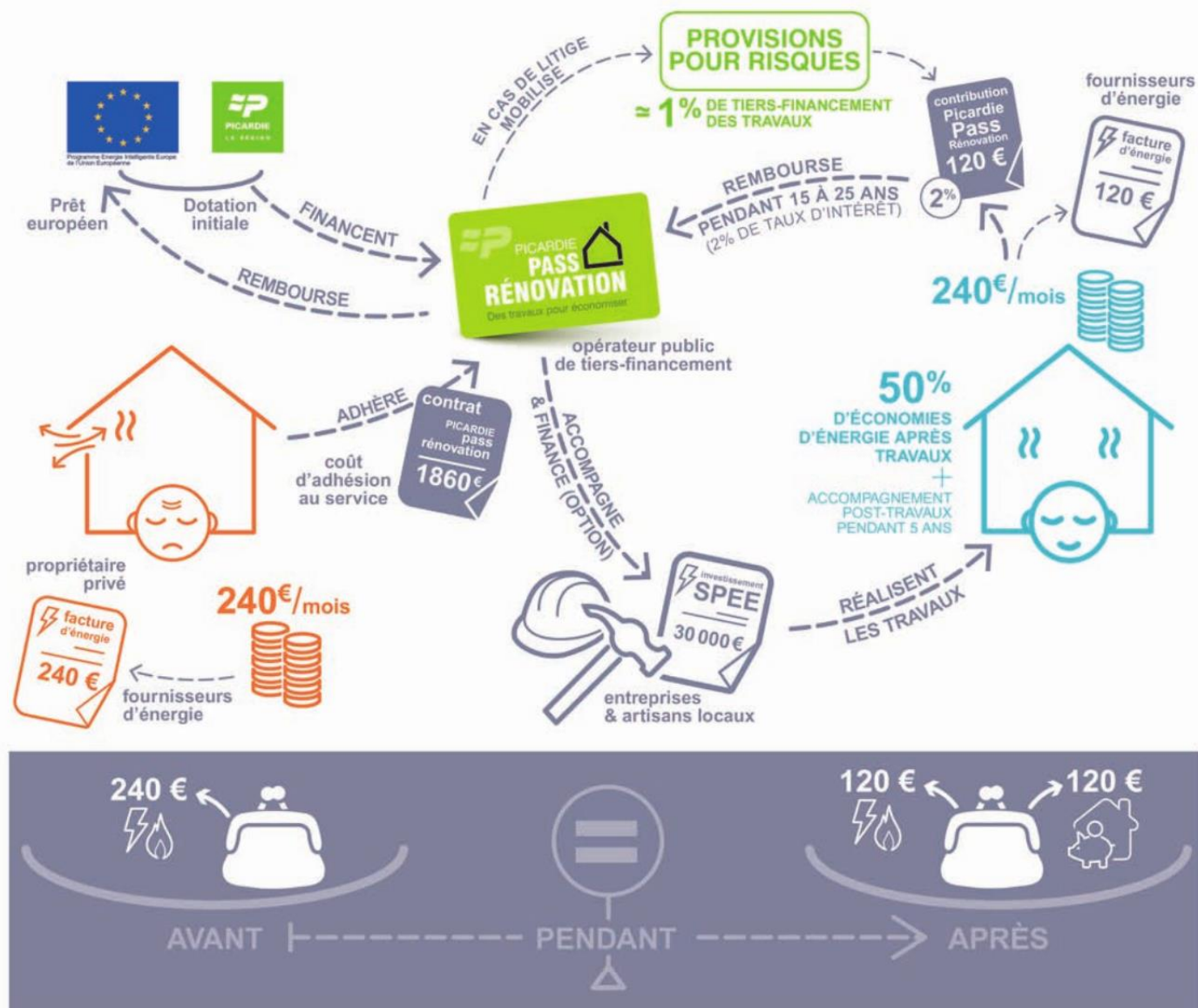
- ▶ Extension à l'étude à la région Hauts-de-France pour les copropriétés dans un premier temps, puis le logement individuel
- ▶ Délibération-cadre votée le 30 mars 2017 par la région Hauts-de-France

Expérience n° 4 : Picardie Pass Rénovation

Fonctionnement du dispositif

Expériences remarquables

- ▶ Le bénéficiaire : le propriétaire occupant son logement
- ▶ Le principe : lui permettre de faire des économies d'énergie par une rénovation globale, et en finançant cette rénovation sur les économies réalisées
- ▶ Après le remboursement des travaux, le propriétaire récupère les économies réalisées
- ▶ Les financeurs initiaux du dispositif : Région et Europe
- ▶ À terme : le dispositif est auto-financé par les propriétaires (mission de maîtrise d'œuvre + remboursement du prêt)



Expérience n° 4 : Picardie Pass Rénovation

Bilan et enseignements

Expériences remarquables

Caractère « remarquable » de l'expérience

Impacts économiques

- ▶ Dispositif qui permet à des ménages modestes d'accéder à des travaux de rénovation auxquels ils n'auraient pas accès initialement → création d'un nouveau segment de clientèle pour les artisans
- ▶ Via la simplification des procédures de marché public, dispositif qui permet aussi à des PME/TPE de répondre à ce type de marché dont elles étaient éloignées par manque de structure
- ▶ Dispositif qui stimule la création d'emplois locaux dans le bâtiment, non délocalisables : 48% des entreprises ayant été sollicitées par le PPR (Picardie Pass Rénovation) ont recruté entre 1 et 3 nouveaux collaborateurs

Impacts environnementaux

- ▶ Une rénovation globale telle que portée par le SPEE qui permet de gagner 2 ou 3 « lettres » dans les étiquettes de consommation énergétique

Autres impacts

- ▶ L'accompagnement technique permettant d'assurer une réalisation de qualité, qui permettra d'atteindre les économies d'énergie attendues
- ▶ Le suivi post-travaux permettant de s'assurer que les habitants ont fait évoluer leur mode de vie en accord avec les travaux réalisés (bon pilotage de la chaudière...)
- ▶ La diminution de la précarité énergétique (cible en priorité = foyers ayant plus de 240 €/mois de factures énergétiques)
- ▶ La contribution du dispositif à la montée en compétences des entreprises du bâtiment

Retours d'expérience – éléments à retenir pour la Picardie

- ▶ **Sur la plateforme des entreprises qui donne accès aux chantiers des particuliers (mi-2016) :**
 - ▶ 630 entreprises inscrites
 - ▶ 265 entreprises qui ont été notifiées pour au moins 1 lot : 70% ont travaillé 1 fois et 30% 2 fois ou plus
- ▶ **Conditions de « reproductibilité »**
 - ▶ Des premiers marchés qui ont débuté dès la création de la structure, ce qui a rassuré les artisans du BTP sur le caractère opérationnel du projet → un signal fort à la sortie de la crise du BTP
 - ▶ Nécessité de lancer des réunions de présentation du dispositif pour les artisans pour qu'ils répondent aux marchés publics et rassurer sur les délais de paiement
 - ▶ Besoin d'avoir un relais des organisations professionnelles FFB et CAPEB
- ▶ **Facteurs-clés de succès ?**
 - ▶ Simplifier l'accès aux marchés publics pour les entreprises
 - ▶ Choisir les bons territoires sur lesquels il y a un besoin fort
- ▶ **Menaces / difficultés à anticiper ?**
 - ▶ L'accréditation à l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) qui donne le droit de proposer des financements (autorité dépendante de la Banque de France)
 - ▶ Quid de la qualité des travaux ? S'ils ne permettent pas de faire réellement des économies d'énergie, que se passerait-il si les particuliers ne retrouvaient pas les économies envisagées ? Continueraient-ils à payer les mensualités pour rembourser le SPEE ?

DONNÉES-CLÉS De la création à février 2017



650

ENTREPRISES
DU BTP
INSCRITES SUR LA
PLATEFORME DES
MARCHÉS DU
PICARDIE PASS
RÉNOVATION

250

DÉJÀ
PARTENAIRES

539

CHANTIERS
RÉCEPTIONNÉS
OU EN COURS

pour
PRÈS DE
29M€
DE TRAVAUX
ENGAGÉS

soit
300

EMPLOIS
SAUVEGARDÉS
OU CRÉÉS

PAR L'ACTIVITÉ DU
PICARDIE PASS
RÉNOVATION

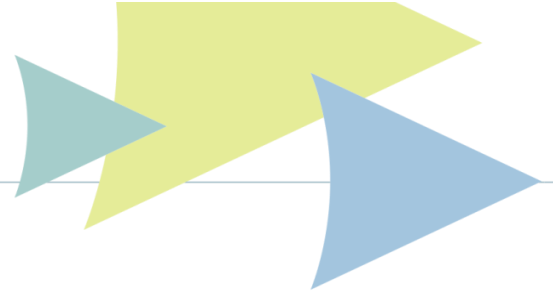
selon
LE RATIO DE
90K€
PAR EMPLOI
ET PAR AN

93%

DES
ENTREPRISES
PARTENAIRES
BASÉES DANS LES
HAUTS DE FRANCE

71%
TPE

29%
PME



► Présentation détaillée des expériences remarquables

- Expérience n° 1 : Structuration de la filière bio en NPdC (*Agriculture durable*)
- Expérience n° 2 : Institut Européen de la Bioraffinerie (*Chimie du végétal*)
- Expérience n° 3 : Groupement Pastel Énergie (*Éco rénovation*)
- Expérience n° 4 : Picardie Pass Rénovation (*Éco rénovation*)
- Expérience n° 5 : Plan Bois Énergie Bretagne (*Filières bois*)
- Expérience n° 6 : Logistique fluviale mutualisée (*Fret Vert*)
- Expérience n° 7 : Ports de Lille (*Fret Vert*)
- Expérience n° 8 : Plan biogaz Bretagne – Pays de la Loire (*Méthanisation*)

Expérience n° 5 : Plan Bois Énergie Bretagne

Données de cadrage

Expériences remarquables

En bref

Un programme visant au développement de la filière bois-énergie régionale en soutenant la structuration de l'offre de bois d'origine bretonne et en accompagnant la création de chaufferies bois sur le territoire

Segment

Filière Bois

Territoire d'expérimentation

Bretagne

Structure(s)-pilote(s)

AILE

(Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement)

ABIBOIS

(Association des professionnels de la filière bois en Bretagne)

Rôle(s) des pouvoirs publics

- Financement des structures pilotes et validation des orientations stratégiques
- Financement des porteurs de projets (dispositifs de subvention)

Objectifs du Plan Bois Énergie Bretagne

- ▶ Améliorer la gestion de l'approvisionnement du bois permettant l'alimentation des équipements et des réseaux de chaleur bois-énergie sur le territoire breton
- ▶ Accompagner les installations performantes de production d'énergie renouvelable et de réseaux de chaleur à partir de bois

Fonctionnement du Plan

- ▶ Un programme coanimé par AILE et ABIBOIS, deux associations aux missions complémentaires (cf. schéma en Annexe)
 - ▶ En amont, ABIBOIS : accompagnement des projets concernant la mobilisation du bois forestier et la structuration de la filière bois bûche
 - ▶ En aval, AILE : accompagnement des porteurs de projets de chaufferies bois dans les démarches techniques
 - ▶ La réalisation de pré-études pour valider les projets pertinents avant transmission aux bureaux d'études thermiques partenaires
 - ◆ Le respect de critères d'éligibilité techniques (bâtiments à consommation importante et régulière) et environnementaux (recours aux technologies écologiquement performantes)
 - ▶ L'accompagnement dans la validation des choix techniques pour la construction de la chaufferie
 - ▶ Le pilotage des dispositifs de financement portés par les acteurs publics (instruction et suivi des demandes)
 - ▶ Une possibilité d'intervention sur des questions diverses d'approvisionnement, de montage juridique... à la demande du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre
 - ▶ Le suivi et les recommandations étant assurés par des Conseillers en énergie partagés (réseau de professionnels encadré par l'ADEME)
- ▶ Un ensemble d'actions fédératrices, de promotion et d'animation assuré par AILE
 - ▶ L'organisation de formations techniques avec le CRER (Centre Régional des Énergies Renouvelables) pour les gestionnaires de chaufferies
 - ▶ Une action en partenariat avec le CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois Énergie) pour professionnaliser les pratiques, former les professionnels et promouvoir les chaufferies auprès des décideurs publics et privés
 - ▶ Un rôle de lien et de coordinateur entre les différents acteurs : porteurs de projets, industriels, financeurs...
 - ▶ La réalisation d'études quantitatives et de veille économique sur la filière régionale

Moyens d'intervention

- ▶ 3,8 ETP dédiés à l'animation du plan
 - ▶ L'organisation annuelle d'un comité de pilotage regroupant la DREAL, la Région, les Départements, l'ADEME, AILE et ABIBOIS (élus/directeurs et techniciens) pour le suivi des actions et l'ajustement stratégique et de 3 comités techniques pour l'instruction des demandes d'aides
- ▶ Un budget annuel de fonctionnement d'environ 265 k€, très majoritairement financé par des fonds publics
 - ▶ Les principaux financeurs : l'État (à travers le Contrat de Plan État-Région), l'ADEME, la Région et les Départements bretons



Expérience n° 5 : Plan Bois Énergie Bretagne

Origine et évolutions

Expériences remarquables

Contexte de mise en œuvre et étapes-clés

- ▶ Depuis les années 90, le développement progressif de la filière bois-énergie, des premières chaufferies automatiques en milieu industriel à l'expansion des applications auprès d'autres utilisateurs (collectivités, exploitations agricoles, réseaux de chaleur urbains...) → depuis son origine, un Plan qui a su évoluer au gré des mutations ayant touché la filière
- ▶ La naissance du dispositif en 1994 sous l'impulsion de l'ADEME, du Conseil Régional et des 4 départements bretons, en réponse aux besoins des industriels du bois de valoriser les « déchets » bois
- ▶ Une inscription dans le cadre du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) de 2013
 - ▶ Un engagement des acteurs régionaux à s'inscrire dans la perspective de diminution de la consommation d'énergie finale de 20 % et triplement de la production d'énergie renouvelable d'ici 2020
- ▶ PBEB 2015-2020 : 3^{ème} renouvellement du programme depuis son lancement en 1995
 - ▶ Une concentration sur l'enjeu de l'approvisionnement en bois local en développant la ressource forestière
 - ▶ Un programme plus axé sur l'animation des projets et la communication sur la filière
- ▶ L'animation du dispositif confiée dès l'origine à AILE, rejointe en 2015 par ABIBOIS

Perspectives et évolutions

- ▶ L'ambition de AILE et ABIBOIS de poursuivre leurs actions de structuration de la filière...
 - ▶ ... en impliquant davantage les agriculteurs dans la gestion de leur bocage en les incitant à replanter (programme « Breizh Bocage ») et en leur permettant de valoriser les produits de l'entretien de leur haie existante dans la filière bois bûche ou bois déchiqueté
 - ▶ ... en renforçant la communication notamment via la création d'un site web dédié
 - ▶ ... en exploitant le potentiel de bois mobilisable en local encore très important essentiellement du côté de la plaquette forestière mais aussi du côté du bocage, des déchets verts et des bois d'élagage
- ▶ Un programme néanmoins dépendant des ambitions des acteurs publics financeurs (les moyens et missions alloués au Plan pouvant évoluer en conséquence)

Expérience n° 5 : Plan Bois Énergie Bretagne

Bilan et enseignements

Expériences remarquables

Caractère « remarquable » de l'expérience

Impacts économiques

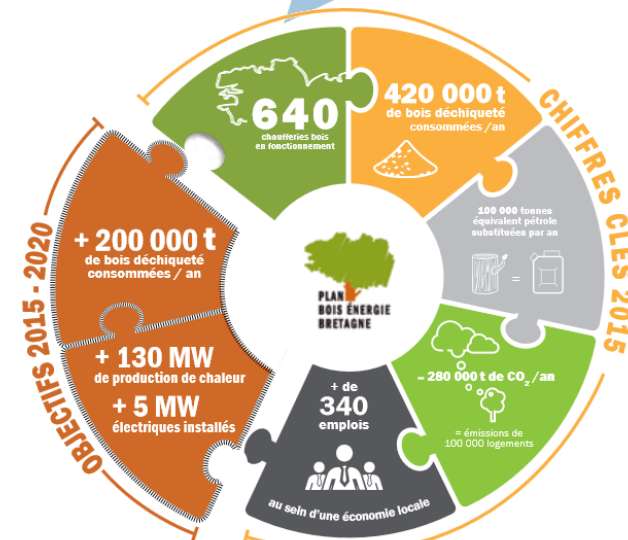
- ▶ Un programme ayant permis depuis sa création d'accompagner 640 chaufferies-bois et de créer plus de 340 emplois locaux
- ▶ Une filière bretonne générant un chiffre d'affaires d'environ 90 M€ en 2014
- ▶ Une énergie moins chère que les énergies fossiles et des prix moins volatiles
 - ▶ En remplaçant la consommation annuelle de 1 500 t de gaz par 8 000 t de bois, une économie de 1 000 000 € par an pour le territoire
 - ▶ Une meilleure lisibilité des coûts à long terme

Impacts environnementaux

- ▶ Une puissance cumulée au sein des chaufferies bretonnes de près de 300 MW, répartie entre l'industrie, les collectivités ou le tertiaire et les exploitations agricoles
 - ▶ Une énergie produite représentant 100 000 tonnes équivalent pétrole substituées par an
- ▶ Un Plan qui contribue à valoriser une ressource énergétique durable (la combustion du bois ayant un impact neutre sur l'effet de serre) et locale (utilisation de bois breton)

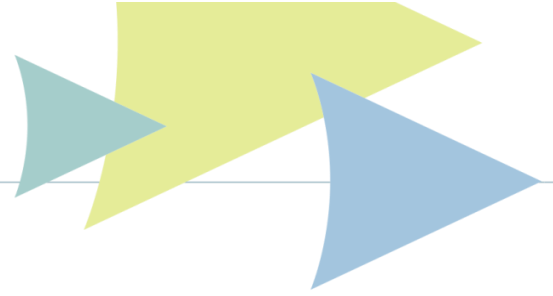
DONNÉES-CLÉS DU PLAN BOIS ÉNERGIE BRETAGNE (2015)

Sources : données issues du suivi des chaufferies bois, AILE



Retours d'expérience – éléments à retenir pour la Picardie

- ▶ Un dispositif qui présente la spécificité d'accompagner à la fois la structuration des filières énergie-bois amont et aval
- ▶ Un programme ancien et éprouvé, ayant contribué au fort développement des installations de chaufferies-bois sur la région
 - ▶ 640 chaufferies bois installées en Bretagne, contre une soixantaine en Picardie
- ▶ Plusieurs avantages à l'animation du dispositif par deux associations
 - ▶ Des expertises adaptées selon les besoins des porteurs de projets en amont ou en aval de la filière
 - ▶ La « neutralité politique » permettant de mobiliser davantage d'acteurs
 - ▶ Une forte souplesse et autonomie dans la conduite des actions à déployer
- ▶ Des effets du Plan visibles sur le long terme → le maintien nécessaire dans le temps des moyens humains et financiers pour garantir l'impact du dispositif
 - ▶ Rappel : PBEB = 265 k€ de budget annuel, financé à plus de 70 % par des fonds publics



► Présentation détaillée des expériences remarquables

- Expérience n° 1 : Structuration de la filière bio en NPdC (*Agriculture durable*)
- Expérience n° 2 : Institut Européen de la Bioraffinerie (*Chimie du végétal*)
- Expérience n° 3 : Groupement Pastel Énergie (*Éco rénovation*)
- Expérience n° 4 : Picardie Pass Rénovation (*Éco rénovation*)
- Expérience n° 5 : Plan Bois Énergie Bretagne (*Filières bois*)
- Expérience n° 6 : Logistique fluviale mutualisée (*Fret Vert*)
- Expérience n° 7 : Ports de Lille (*Fret Vert*)
- Expérience n° 8 : Plan biogaz Bretagne – Pays de la Loire (*Méthanisation*)

Expérience n° 6 : Mutualisation logistique fluviale

Données de cadrage

Expériences remarquables

Objectifs et fonctionnement du dispositif

- ▶ Une boucle fluviale optimisée par la mutualisation du transport logistique ; un projet partenarial répondant à deux principaux objectifs :
 - ▶ Mettre en œuvre d'une logistique durable par le transfert d'une partie des flux de transport routiers vers le transport fluvial
 - ▶ Proposer une logistique alternative innovante, mutualisée et économiquement viable
- ▶ Le fonctionnement / l'organisation de la mutualisation (cf. schéma en Annexe)
 - ▶ La logistique au départ de Rouen
 - ▶ L'éco-organisme ÉCO-SYSTÈMES organisant la collecte des DEEE* en Normandie
* Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
 - ▶ Le gestionnaire de déchets VEOLIA collectant, regroupant et chargeant les DEEE d'ÉCO-SYSTÈMES pour les valoriser en Île-de-France et dans l'Oise
 - ▶ Le papetier UPM regroupant des bobines de papier neuves pour les transférer vers les imprimeurs franciliens
 - ▶ La logistique au départ de Gennevilliers
 - ▶ UPM regroupant des déchets papier collectés en région parisienne pour les valoriser en région rouennaise
 - ▶ L'éco-organisme VALDELIA regroupant des déchets d'ameublement professionnels pour les valoriser en région rouennaise
 - ▶ La gestion opérationnelle du projet assurée par FLUVEO (joint venture de VEOLIA et MARFRET, entreprise de transport)
 - ▶ Missions de FLUVEO : l'organisation et la coordination des transferts de flux par voies fluviales et routières
 - ◆ Ex. : commande des conteneurs, mise à disposition de la flotte navale adaptée, organisation des transferts de flux routier / fluvial, etc...
- ▶ Une communication autour du projet « décentralisée » et assurée directement par les différents partenaires
 - ▶ VEOLIA et MARFRET publiant des plaquettes de communication auprès de l'ensemble des filiales et / ou à destination de cibles externes
 - ▶ ÉCO-SYSTÈMES étant à l'origine du développement de la logistique fluviale mutualisée et mettant en avant la recherche de solutions écoresponsables

En bref

Un partenariat impliquant éco-organismes, entreprises et prestataires de déchets visant à optimiser le transport fluvial de marchandises entre deux villes en bord de Seine (Rouen et Gennevilliers)

Segment

Fret Vert

Territoire d'expérimentation

Normandie – Île-de-France
(axe Rouen-Gennevilliers)

Structure(s)-pilote(s)

ÉCO-SYSTÈMES

Rôle(s) des pouvoirs publics

Aucun (projet d'initiative privée)



Expérience n° 6 : Mutualisation logistique fluviale

Origine et évolutions

Expériences remarquables

Contexte de mise en œuvre et étapes - clés

- ▶ Depuis 2008, l'existence d'une boucle fluviale entre Rouen et Gennevilliers, le transporteur maritime MARFRET acheminant hebdomadairement pour le compte du papetier UPM des bobines de papier neuf à l'aller et des papiers usagés au retour
- ▶ Une double problématique à l'origine de la collaboration logistique fluviale
 - ▶ Pour UPM → L'existence d'un déséquilibre logistique entre l'aller et le retour, le retour mobilisant moins de conteneurs
 - ▶ Pour ÉCO-SYSTÈMES → La recherche de mode de transport plus « propre », une opportunité pour bénéficier des conteneurs vides d'UPM pour transporter durablement les DEEE vers ses sites de traitement partenaires franciliens
- ▶ Un partenariat qui s'est construit par étape :
 - ▶ La mutualisation des flux logistiques fluviaux entre UPM et ÉCO-SYSTÈMES
 - ▶ VEOLIA intervenant auprès d'ÉCO-SYSTÈMES pour la collecte, le regroupement et le chargement des DEEE
 - ▶ L'intégration au partenariat de l'éco-organisme VALDELIA, spécialisé dans la collecte et le traitement des déchets d'ameublement
 - ▶ La création en 2013 de FLUVEO, commissionnaire de transport en charge de réaliser le transport fluvial
 - ▶ Le déploiement opérationnel de cette logistique fluviale mutualisée en janvier 2015

Perspectives et évolutions

- ▶ Des réflexions en cours sur le développement de boucles logistiques mutualisées similaires sur d'autres axes fluviaux
 - ▶ Ex. : projet actuellement à l'étude sur l'axe rhodanien, avec la participation de VEOLIA et d'ÉCO-SYSTÈMES
- ▶ La recherche de nouveaux partenaires pour des projets de logistique fluviale mutualisée (opérateurs de fret industriel, grande distribution, etc...)
- ▶ Le renforcement du partenariat entre VEOLIA et ÉCO-SYSTÈMES
 - ▶ La création et la mutualisation d'une cartographie des flux au niveau national, diffusée auprès des pôles industriels de fret
 - ▶ La désignation d'un interlocuteur national unique pour les futurs partenaires

Expérience n° 6 : Mutualisation logistique fluviale

Bilan et enseignements

Expériences remarquables

Caractère « remarquable » de l'expérience

► Impacts économiques

- La réduction des coûts de transport pour les différents partenaires du projet...
 - Ex. : une économie de 4 000 camions par an pour UPM
 - Ex. : une économie de 800 voyages et 65 000 km de route pour ÉCO-SYSTÈMES
 - La demande d'aide « au coup de pince » auprès du Ministère du Transport permettant de réduire les coûts de rupture de charge du transport combiné
- ... pour un investissement global plutôt faible
 - Ex. : un dispositif n'ayant pas entraîné de grands changements organisationnels pour les partenaires, le fonctionnement de FLUVEO étant assuré par les salariés de VEOLIA et MARFRET
- La minimisation des coûts indirects liés à la lutte contre la pollution, aux accidents de la route et à la maintenance des infrastructures routières

► Impacts environnementaux : une logistique alternative vertueuse

- Une démarche d'économie circulaire où le cycle complet du produit est réfléchi en termes d'impact environnemental
- Un mode de transport « doux » par rapport au transport routier, permettant de réduire l'impact de l'activité sur l'effet de serre
- Ex. : 1^{er} bilan réalisé en 2015 → la réduction de 36 % des émissions de CO₂, soit 150 tonnes de CO₂ évitées pour 5 fois moins de carburant consommé

► Autres impacts

- Un dispositif ayant permis de réduire le trafic routier sur l'axe Rouen – Gennevilliers
 - Ex. : la suppression de 600 camions sur l'axe Rouen – Gennevilliers (75 % du trajet en fluvial pour VEOLIA)

Retours d'expérience – éléments à retenir pour la Picardie

► Le succès du dispositif s'expliquant en grande partie par la réunion de trois facteurs :

- Une ambition forte, portée par des acteurs souhaitant limiter l'impact environnemental de leurs activités, en dépassant les préjugés sur les coûts et / ou la complexité du transport fluvial
- Une démarche partenariale aboutie, avec la mutualisation des besoins entre acteurs de métier et compétences très divers (éco-organismes, entreprise de recyclage, transporteur, papetier...)
- L'excellence opérationnelle, via la création d'une joint venture permettant la mutualisation des expertises et savoir-faire



► Présentation détaillée des expériences remarquables

- Expérience n° 1 : Structuration de la filière bio en NPdC (*Agriculture durable*)
- Expérience n° 2 : Institut Européen de la Bioraffinerie (*Chimie du végétal*)
- Expérience n° 3 : Groupement Pastel Énergie (*Éco rénovation*)
- Expérience n° 4 : Picardie Pass Rénovation (*Éco rénovation*)
- Expérience n° 5 : Plan Bois Énergie Bretagne (*Filières bois*)
- Expérience n° 6 : Logistique fluviale mutualisée (*Fret Vert*)
- Expérience n° 7 : Ports de Lille (*Fret Vert*)
- Expérience n° 8 : Plan biogaz Bretagne – Pays de la Loire (*Méthanisation*)

Expérience n° 7 : Ports de Lille

Données de cadrage

Expériences remarquables

Objectifs

- ▶ Ports de Lille : proposer une infrastructure et une offre logistique multimodale et multi-services
- ▶ Expérience remarquable : développement de stations énergies vertes en synergie avec le contexte industriel local

En bref

Ports de Lille : un ensemble multimodal et multifonctionnel qui développe des solutions énergies vertes issues des gisements organiques locaux

Missions / fonctionnement

- ▶ **L'aménagement et location de terrains**
 - ▶ OBJECTIF : Aider les entreprises à s'implanter dans une région à fort potentiel économique
- ▶ **La location de locaux d'activités**
 - ▶ OBJECTIF : offrir aux entreprises des locaux adaptés à leur activité, facilement accessibles et évolutifs
- ▶ **Les services aux entreprises, chargeurs, opérateurs**
 - ▶ OBJECTIF : fournir aux entreprises du Port un ensemble de services sur les sites portuaires, dont la part grandissante de conseil et aide à l'analyse de leur supply chain
- ▶ **Les prestations logistiques**
 - ▶ OBJECTIF : accueillir des prestataires logistiques pour assurer des prestations de manutention, stockage et gestion des stocks pour le compte de grandes entreprises

Segment

Fret vert

Territoire d'expérimentation

Métropole Lilloise

Structure(s)-pilote(s)

CCI Grand Lille

Rôle(s) des pouvoirs publics

- Pilotage et gestion des infrastructures portuaires (CCI)
- Développement du réseau fluvial (Région, Etat, Europe)

Moyens d'intervention (portage, animation)

- ▶ Service extérieur de la CCI Grand Lille
- ▶ 3^{ème} port fluvial de France
- ▶ Les sites de Ports de Lille ressortant de trois statuts :
 - ▶ La plupart des sites dans la Métropole Lilloise → des ports concédés à la CCI Grand Lille
 - ▶ Arques et de Douai → des ports concédés à des CCI puis rattachés à la CCI Grand Lille
 - ▶ Harnes → un site appartenant à la CALL (CA Lens Liévin) et dont la gestion a été confiée à Ports de Lille dans le cadre d'un contrat d'affermage



Expérience n° 7 : Ports de Lille

Origine et évolutions

Expériences remarquables

Contexte de mise en œuvre

- ▶ Un contexte de transition énergétique
- ▶ Constat national et européen : développement des moteurs verts dans la chaîne logistique
 - ▶ Camions : GNV, GNL
 - ▶ Péniches : GNL (4 ou 5 expérimentations en Europe)
 - ▶ Trains : au stade expérimental
- ▶ Un intérêt pour Ports de Lille de proposer des stations de recharge de gaz pour ses clients
- ▶ Logique industrielle et territoriale : l'intérêt d'installer des centrales biomasses bord à voie d'eau
 - ▶ La réduction du trafic routier avec un transport fluvial moins nuisible (meilleure acceptabilité des riverains)
 - ▶ Des centrales qui ont besoin de foncier, ce qui est le cas en bord à voie d'eau
 - ▶ La possibilité d'être à proximité d'industries génératrices de sous-produits organiques
- ▶ Territoire riche en gisements organiques issus de l'agriculture et des industries agro-alimentaires ; possibilité d'acheminer les résidus organiques à traiter par voie d'eau

Étapes-clés dans le déroulement du projet

Montée en puissance de l'offre « fret vert » :

- ▶ Création du Centre Multimodal de Distribution Urbain (CMDU) permettant une « logistique optimisée des derniers kilomètres » en territoire urbain associé à une offre multi-services (stockage, flux massifiés...)
- ▶ Création d'un département marketing – innovation – prospective qui porte des projets importants, notamment :
 - ▶ Station énergie propre en concertation avec d'autres ports européens (projet H2020 IPSON), avec GNV, hydrogène et électricité verte, à Lille : faire un parc multi-énergie pour alimenter les différents acteurs qui transitent par les ports de Lille
 - ▶ Centrale biomasse à Harnes et Haubourdin
 - ▶ Développement d'offres de services et de conseil pour la supply chain tri-modale (voie eau/fer/route) → supply chain intégrée du producteur au client final et proposer une offre globale de bout en bout
- ▶ Intégration dans NORLINK PORTS depuis début 2017, l'association des Ports des Hauts-de-France : intégrer le métier de logisticien dans l'aménagement du territoire ; avoir une vision globale des ports en HdF, et non pas site par site

Perspectives et évolutions

- ▶ Extension de la réflexion l'échelle du CSNE horizon 2025
- ▶ Démarrage de la station pilote à Lille en 2017
 - ▶ Avec GNV (GNC et GNL)
 - ▶ Voire avec hydrogène
- ▶ Développement du projet de centrale biomasse à Harnes et Haubourdin
- ▶ Appuis publics à envisager pour accélérer le développement :
 - ▶ Développer « l'aide à la pince » : une aide qui compense le manque à gagner de faire du multi-modal (route/fer/route) à cause de la rupture de charge (12 € par conteneur en France, 36 € en Wallonie)
 - ▶ Développer la traçabilité et le traitement automatisé des données douanières. Formalités gratuites en Belgique et payantes en France
- ▶ Questions à préciser, pour une meilleure vision long terme :
 - ▶ Quelles réglementations relatives au transport des marchandises en ville ?
 - ▶ Quelle vision globale de la Région Hauts-de-France sur le schéma de transport et logistique ?
 - ▶ Quelles infrastructures régionales à conserver, à transformer et à créer ?
 - ▶ Quelle fiscalité sur le transport (ex. : éco-taxe abandonnée) ?

Expérience n° 7 : Ports de Lille

Bilan et enseignements

Expériences remarquables

Caractère « remarquable » de l'expérience

Impacts économiques

- ▶ L'intermodalité permettant de développer des emplois locaux, contrairement au transport longue distance (camions qui partent pendant 1 semaine par exemple)
- ▶ Une plateforme logistique territoriale permettant d'apporter un service (stockage, manutention, ...) qui peut être un atout de compétitivité pour les entreprises qui choisissent de s'installer
- ▶ Le développement des synergies industries et territoires, valorisation de sous-produits organiques au niveau local → création d'emplois

Impacts environnementaux

- ▶ La diminution de la consommation en énergie fossile
- ▶ La diminution de la pollution de l'air
- ▶ La diminution des émissions de GES

Autres impacts

- ▶ Le développement d'une offre qui renforce l'attractivité territoriale
- ▶ La réduction de la congestion routière, des nuisances sonores et de l'accidentologie

Retours d'expérience – éléments à retenir pour la Picardie

Conditions de « reproductibilité »

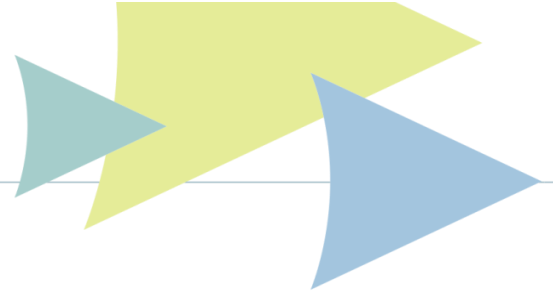
- ▶ Le fret vert devant s'inscrire dans une vision globale territoriale et industrielle, notamment en matière d'implantation de plate-forme logistique bord à voie d'eau (ex. industrie de transformation, valorisation des sous-produits organiques, production d'énergie renouvelable...)

Facteurs clés de succès ?

- ▶ Proposer une offre complète de services aux entreprises : ne pas vendre uniquement des m² de stockage mais aussi du conseil pour aider l'entreprise à analyser sa supply chain
- ▶ Être à proximité des gisements
- ▶ Développer les motorisations alternatives au diesel
- ▶ Profiter de la rupture de charge pour apporter une plus-value (stockage / dépotage et ré-empotage notamment) → marchandise à proximité, meilleure gestion du temps, moins de consommation du foncier pour du stockage qui reste au niveau de la plateforme → nécessité de raisonner coût global avec plus-value et non uniquement prix

Menaces / difficultés à anticiper

- ▶ Les conditions d'accès et d'exploitation du ferroviaire qui sont à assouplir/simplifier (réservation de sillons...)
- ▶ L'anticipation du changement de modèle du fluvial : donner une nouvelle image au fluvial, qui montre sa pertinence, et la réduction des externalités négatives. (péniches autonomes, renouvellement de la flotte...)
- ▶ La problématique de congestions routières autour des ports (ex. : Rotterdam, Anvers), qui ralentissent au final la solution portuaire



► Présentation détaillée des expériences remarquables

- Expérience n° 1 : Structuration de la filière bio en NPdC (*Agriculture durable*)
- Expérience n° 2 : Institut Européen de la Bioraffinerie (*Chimie du végétal*)
- Expérience n° 3 : Groupement Pastel Énergie (*Éco rénovation*)
- Expérience n° 4 : Picardie Pass Rénovation (*Éco rénovation*)
- Expérience n° 5 : Plan Bois Énergie Bretagne (*Filières bois*)
- Expérience n° 6 : Logistique fluviale mutualisée (*Fret Vert*)
- Expérience n° 7 : Ports de Lille (*Fret Vert*)
- Expérience n° 8 : Plan biogaz Bretagne – Pays de la Loire (*Méthanisation*)

Expérience n° 8 : Plan Biogaz Bretagne - Pays de la Loire

Données de cadrage

Objectifs du Plan biogaz

- ▶ Faire émerger les projets de méthanisation « à la ferme » ou multi-partenariale en co-digestion sur le territoire
- ▶ Renforcer la structuration des acteurs de la filière (porteurs de projet, bureaux d'étude, équipementiers) et être l'interface entre acteurs économiques et institutionnels
- ▶ Contribuer au développement économique et à la performance environnementale du territoire

Missions / Fonctionnement du Plan Biogaz

- ▶ **Un dispositif piloté par l'association AILE → une mission d'accompagnement à toutes les étapes d'un projet d'unité de méthanisation**
 - ▶ **Un rôle de « porte d'entrée » de la filière méthanisation sur le territoire**
 - ▶ Réalisation d'un prédiagnostic technique et « guichet d'information » pour les premiers renseignements (étapes-clés du montage, financement disponible etc.)
 - ▶ Fléchage de chaque projet vers les structures d'accompagnement pertinentes (bureaux d'études, développeurs, équipementiers, chambres d'agriculture, ADEME etc.)
 - ◆ Une action qui s'appuie nécessairement sur l'identification et la structuration préalable d'un tissu d'acteurs locaux
 - ▶ **L'organisation de formations pour les différents acteurs de la filière (agriculteurs, organisations professionnelles agricoles, collectivités, entreprises agroalimentaires...) → environ 200 participants /an**
 - ▶ **L'accompagnement au montage et à la mise en route de l'unité de méthanisation, principalement via le pilotage des dispositifs de subvention portés par les régions (ingénierie financière) → une 50^{aine} de projets accompagnés par an**
- ▶ **Des actions de sensibilisation et de communication**
 - ▶ Site internet référençant divers informations techniques, démarches administratives, liste d'entreprises...
 - ▶ Production annuelle d'un bilan du plan biogaz et de la méthanisation sur le territoire : identification des unités en fonctionnement, suivi de différents indicateurs (bilans énergétiques, productions, valorisation du substrat etc.)

Moyens d'intervention

- ▶ **3 ETP internes à AILE dédiés à l'animation du plan**
 - ▶ L'organisation biannuelle d'un comité de pilotage regroupant les Conseils Régionaux et l'ADEME de Bretagne et de Pays de la Loire pour le suivi des actions réalisées
- ▶ **Un budget annuel de fonctionnement de ≈ 200 k€, majoritairement financé par des fonds publics**
 - ▶ 2 principaux financeurs : Conseils Régionaux (2 x 39 k€) et ADEME (2 x 50 k€)
 - ▶ Autres financements : Programmes de recherche européens, prestations (formations, expertise...)

Expériences remarquables

En bref

Le Plan Biogaz, un dispositif transversal de soutien aux porteurs de projet de méthanisation, déployé simultanément sur 2 régions et animé par une structure associative autonome (AILE)

Segment

Méthanisation

Territoire d'expérimentation

Bretagne / Pays de la Loire

Structure(s) pilote(s)

AILE

(Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement)

Rôle(s) des pouvoirs publics

- **Financement de AILE et validation des orientations stratégiques**
- **Financement des porteurs de projets (dispositifs de subvention)**



Contexte de mise en oeuvre

- ▶ **Début des années 2000, l'essor de la filière méthanisation en France**
 - ▶ Intérêt grandissant des agriculteurs pour ce type de projet, présence commerciale renforcée d'équipementiers européens et mise en place par l'État du prix de rachat de l'électricité (2006)
- ▶ **La naissance du dispositif en 2007 sous l'impulsion des Conseils Régionaux et de l'ADEME de Bretagne et Pays de la Loire en réponse aux besoins de structuration et d'accompagnement exprimés par les agriculteurs du territoire**
- ▶ **L'animation du dispositif confiée dès 2007 à AILE, association créée en 1995 et dédiée originellement à l'accompagnement des agriculteurs bretons dans leurs démarches de valorisation de déchets agricoles (bois, effluents...)**

Étapes-clés dans le déroulement du projet

- ▶ **2007 - 2010 : 1^{er} plan biogaz → lancement des démarches de structuration de la filière sur les 2 régions (AILE = référent et structure « à tout faire » pour l'accompagnement des porteurs de projet)**
- ▶ **2010 - 2015 : 2^e plan biogaz → consolidation du programme et réorientation de l'activité de l'association vers ses missions actuelles (cf. paragraphe « Actions »)**
- ▶ **2015 - 2017 : 3^e plan biogaz**
- ▶ **2018 - 2020 : 4^e plan biogaz (en cours d'élaboration)**

Perspectives et évolutions

- ▶ **Un programme ayant peu évolué depuis 2010. Deux évolutions à la marge en réflexion pour le 4^e Plan (2018-2020) :**
 - ▶ Améliorer la mesure des impacts du dispositif en mettant en place des enquêtes de satisfaction des personnes / structures accompagnées
 - ▶ Renforcer le déploiement du dispositif en local, en développant un réseau de structures-partenaires (bureaux d'études, chambres d'agriculture) dans chaque département, afin d'avoir un suivi plus régulier des porteurs de projets

Expérience n° 8 : Plan Biogaz Bretagne - Pays de la Loire

Bilan et enseignements

Expériences remarquables

Caractère « remarquable » de l'expérience

Impacts économiques

- ▶ Un programme qui contribue depuis 10 ans à positionner la Bretagne et les Pays de la Loire parmi les principaux territoires de la méthanisation en France (en termes d'unités installées notamment)
- ▶ Une augmentation notable du nombre d'unités de méthanisation sur le territoire depuis le lancement du plan : une 20^{aine} d'unités en 2008 pour 110 unités répertoriées au 1^{er} janvier 2017
- ▶ La difficulté néanmoins à évaluer l'impact du Plan sur la création d'emplois
- ▶ NB : La mise en place du Plan Biogaz ne justifiant pas à lui seul le fort développement de la filière sur le territoire
 - ▶ Impacts des autres dispositifs de soutiens nationaux et régionaux à prendre en compte
 - ▶ Terreau régional « propice » au développement de la méthanisation (importance de l'agriculture et des filières d'élevage)

Impacts environnementaux

- ▶ Cf. tableau « Données-clés » (puissance électrique installée et énergie primaire du biogaz produite)

Autres impacts

- ▶ Un plan de soutien à la filière précurseur, ayant servi de « modèle » pour l'émergence de dispositifs similaires dans d'autres régions françaises (ex. : dispositif METHAQTION en Nouvelle Aquitaine)

DONNÉES-CLÉS (2017) BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE

Nombre d'unités	110 <i>Dont « à la ferme » : 68</i>
Emplois (directs)	n.c.
Puissance électrique installée (kWe)	≈ 34 500
Énergie primaire du biogaz (tep)	≈ 62 700

Retours d'expérience – éléments à retenir pour la Picardie

Plusieurs avantages à la mise en place d'une structure de type associative pour le portage du dispositif

- ▶ Une forte souplesse et autonomie dans la conduite des actions à déployer
- ▶ La « neutralité politique » (vs. portage par une chambre d'agriculture par exemple) permettant de mobiliser davantage d'acteurs

Des moyens humains / financiers importants à maintenir sur le long terme, pour garantir l'impact du dispositif

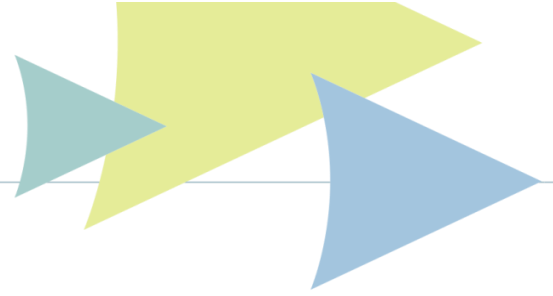
- ▶ Rappel : Plan Biogaz = 200 k€ de budget annuel, financé à plus de 90 % par des fonds publics

Une mission « d'observatoire territorial de la méthanisation » à ne pas négliger

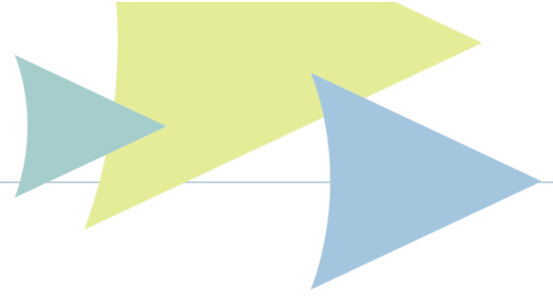
- ▶ Peu d'éléments quantitatifs disponibles sur la filière à l'échelle nationale → l'importance d'une bonne connaissance de la filière en local pour bien en cerner les enjeux et les évolutions

L'échelle « bi-régionale » pertinente pour maximiser l'efficacité du dispositif... à condition de garder une action / un suivi de proximité

- ▶ Cf. évolution à l'étude du plan pour la période 2018-2020 avec la structuration d'un réseau d'acteurs dans chaque département



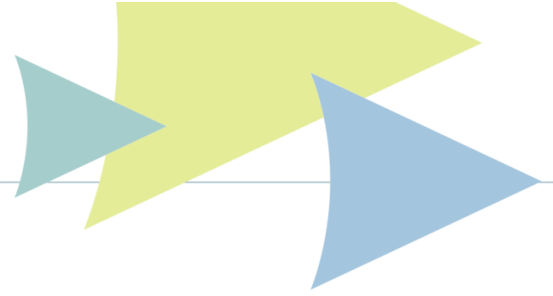
- ▶ Introduction
- ▶ Présentation détaillée des expériences remarquables
- ▶ **Annexes**



► Annexes

- Annexe 1 : Sources et contacts
- Annexe 2 : Données complémentaires par expérience remarquable

Segment	Intitulé expérience remarquable	Entretiens réalisés			Sources bibliographiques
		Structure	Interlocuteur	Poste / fonction	
Agriculture durable	Structuration de la filière de l'agriculture biologique en Nord-Pas-de-Calais	GABNOR	Jimmy BAABAA	Délégué Général	http://www.agencebio.org/ http://www.gabnor.org/site/ http://www.aprobio.fr/apb/
		A PRO BIO	Alexandre OBERT	Directeur	
Chimie du végétal	Institut Européen de la Bioraffinerie	ARD	Jean-Marie CHAUVET	Projet Manager	http://www.iar-pole.com http://www.a-r-d.fr http://chaire.neoma-bs.fr
		IAR	Antoine PEETERS	Responsable Partenariats et Relations Extérieures	
Éco rénovation	Groupement Pastel Énergie	PASTEL ENERGIE	Paul GIRONDE	Co-gérant du groupement	/
Éco rénovation	Picardie Pass Rénovation	SPEE	Alice MORCRETTE	Responsable Technique	http://www.pass-renovation.picardie.fr/
Filières bois	Plan Bois Énergie Bretagne	ABIBOIS	Nathalie BRAC	Animatrice Bois Energie	http://www.aile.asso.fr http://www.bretagne.ademe.fr/ http://www.abibois.com/ http://breizhforetbois.com/
		AILE	Aurélié LEPLUS	Chargée de mission	
Fret Vert	Logistique fluviale mutualisée	ÉCO-SYSTÈMES	Gilles DAENEN	Expert logistique	http://www.eco-systemes.fr http://www.veolia.fr http://www.economiecirculaire.org
		MARFRET	Oriane BAILLEUL	Responsable des opérations fluviales	
Fret Vert	Ports de Lille	Ports de Lille	Alain LEFEBVRE	Directeur	/
		Ports de Lille	Didier LIEVEN	Département Marketing Innovation Prospective	
Méthanisation	Plan biogaz Bretagne – Pays de la Loire	AILE	Adeline HAUMONT-BROSSEAU	Chargée de mission biogaz	http://www.aile.asso.fr/ http://www.bretagne-environnement.org/



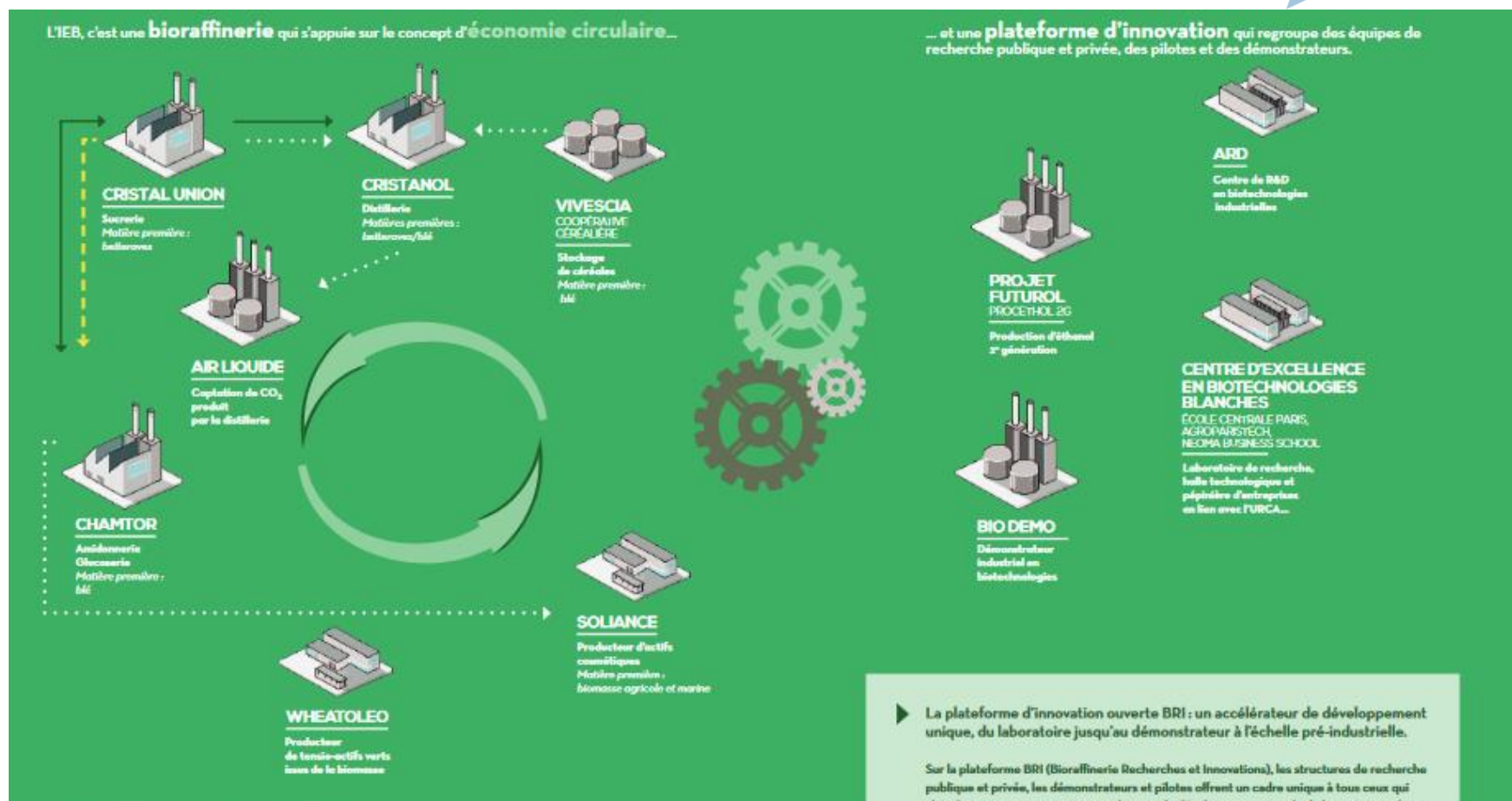
► Annexes

- Annexe 1 : Sources et contacts

- Annexe 2 : Données complémentaires par expérience remarquable

ACTEURS INDUSTRIELS ET DE LA RECHERCHE IMPLANTÉS SUR LE SITE DE POMACLE-BAZANCOURT

Source : Plaquette IEB



LES ACTEURS REGROUPÉS DANS LA FONDATION JACQUES DE BOHAN

Source : Institut Européen de Bioraffinerie



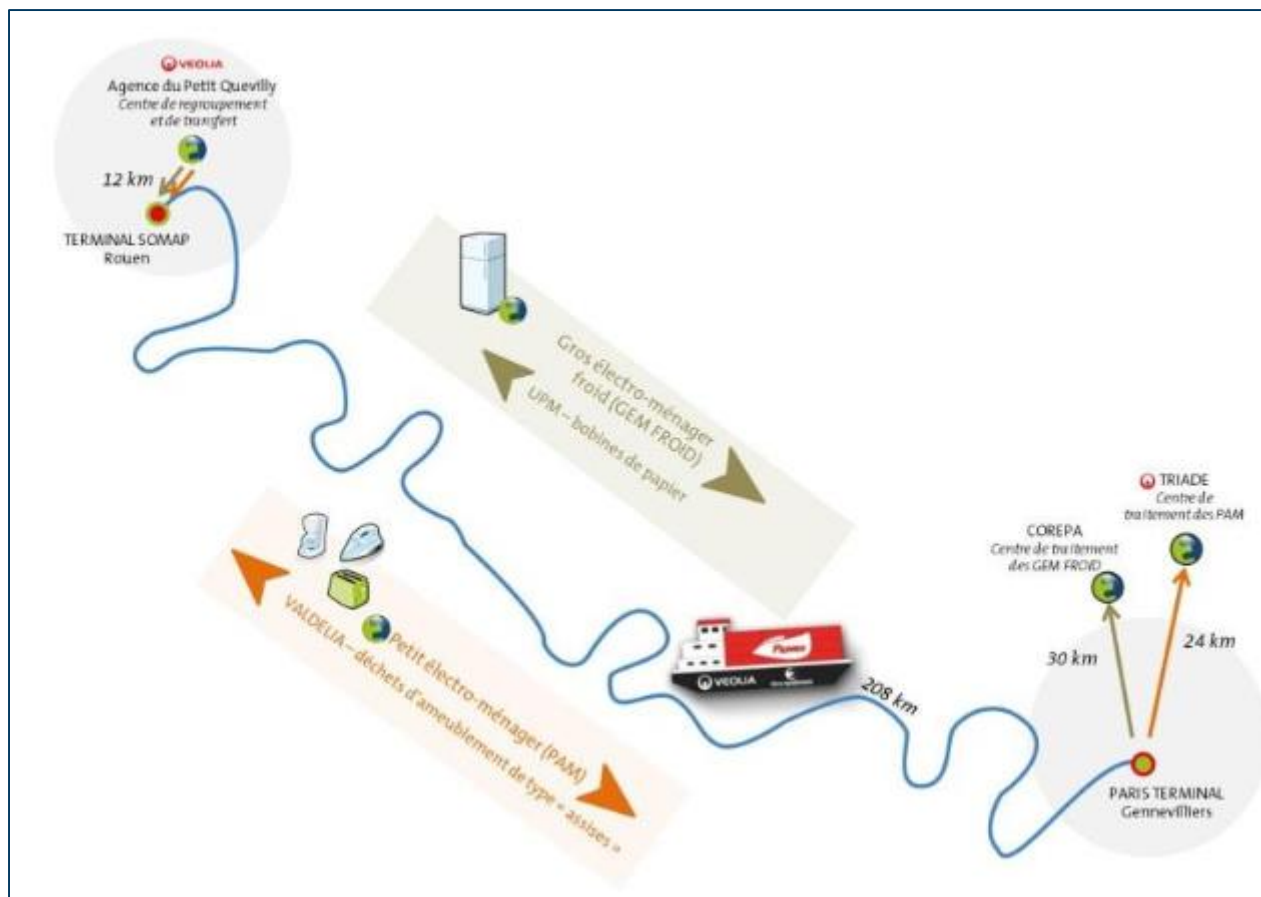
LES NIVEAUX D'INTERVENTION DE AILE ET ABIBOIS DANS LE PLAN BOIS ÉNERGIE BRETAGNE

Source : AILE



SCHÉMA DE LA BOUCLE LOGISTIQUE FLUVIALE ROUEN – GENNEVILLIERS

Source : VEOLIA





DREAL HAUTS-DE-FRANCE

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE L'ÉCONOMIE VERTE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN PICARDIE

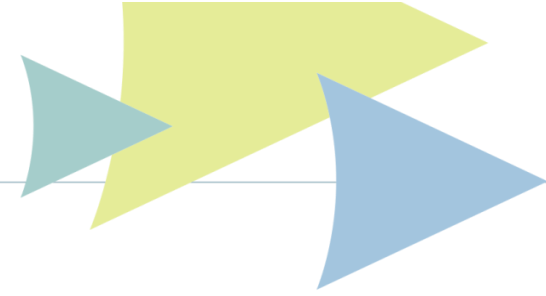
Rapport Phase 3
7 juin 2017

Vincent Beaucourt, Martin Orsini, Chloé Champion – Katalyse

Louis-Philippe Blervacque, Christophe Outteryck – Airele



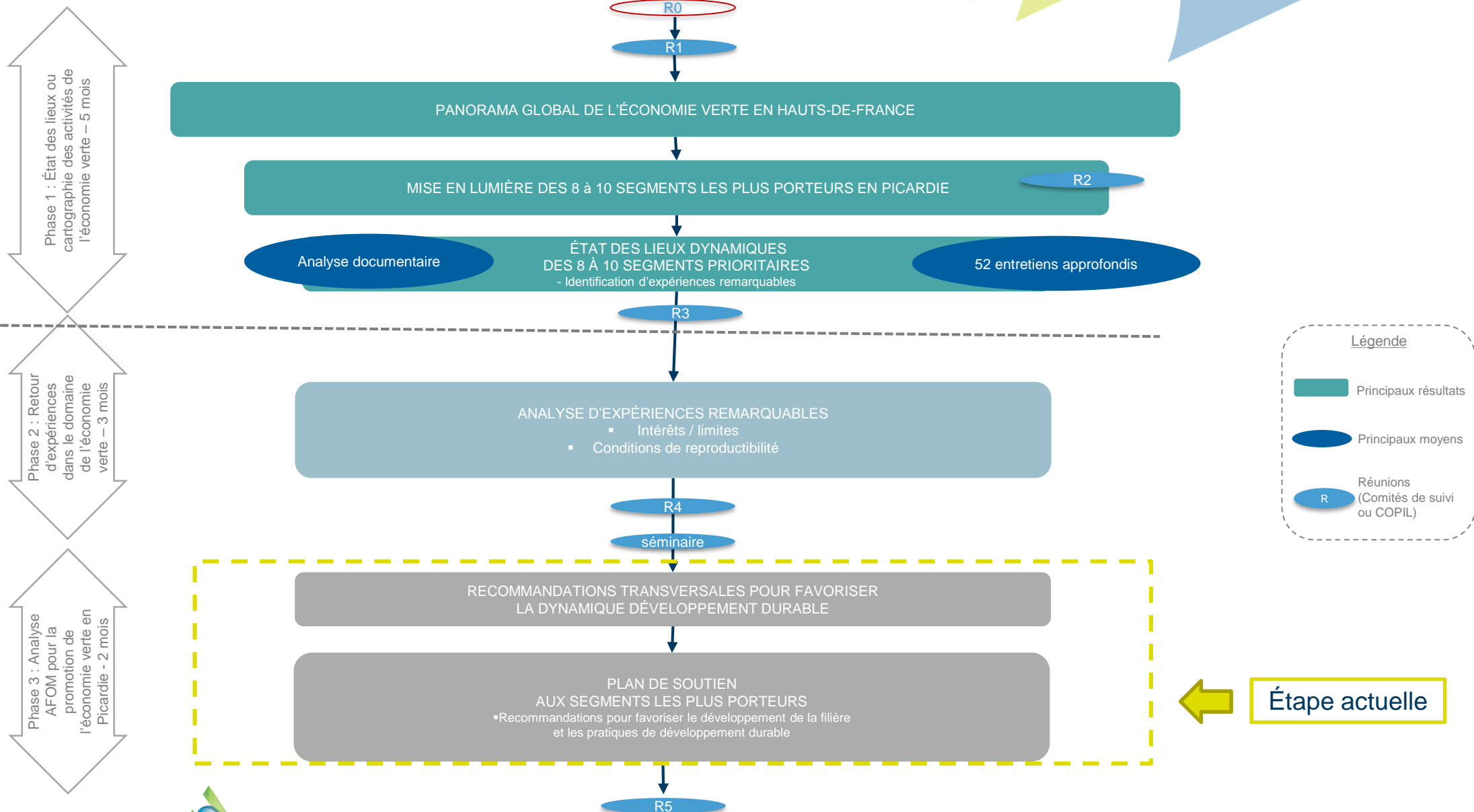
- ▶ **Introduction : enseignements-clés issus des phases précédentes** p. 3
- ▶ **Programme stratégique de soutien à l'économie verte en Picardie** p. 7
- ▶ **Fiches-actions détaillées pour les 8 segments les plus porteurs** p. 9
- ▶ **Conclusion** p. 18



- ▶ **Introduction : enseignements-clés issus des phases précédentes**
- ▶ **Programme stratégique de soutien à l'économie verte en Picardie**
- ▶ **Fiches-actions détaillées pour les 8 segments les plus porteurs**
- ▶ **Conclusion**

Schéma méthodologique de l'intervention

Introduction



Rappel Phase 1 : Comparaison des segments de l'économie verte les plus porteurs en Picardie selon leur degré de structuration actuel

SEGMENT	POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT	DEGRÉ DE STRUCTURATION ACTUEL	COMMENTAIRES
AGRICULTURE DURABLE	+	■ ■ ■ ■ ■	✓ Segment « mature » bénéficiant déjà de l'appui de nombreux acteurs institutionnels sur le territoire
CHIMIE DU VÉGÉTAL	++	■ ■ ■ ■ □	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Segment encore en émergence mais appuyé par un écosystème riche (dont un pôle de compétitivité à vocation mondiale) ✓ Fort potentiel de développement et exploitation de ressources locales
ÉCO-RÉNOVATION	+	■ ■ ■ □ □	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Segment encore en émergence avec un besoin de formation encore important des professionnels ✓ Potentiel de développement significatif en lien avec un marché important en Picardie et des acteurs institutionnels mobilisés
FILIÈRES BOIS	+	■ ■ □ □ □	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Segment mature mais manquant d'une « vision filière » partagée entre les acteurs, malgré une forte implication du pôle d'excellence Nord Picardie Bois ✓ Potentiel de développement sur la réhabilitation de logements ; dans une moindre mesure, sur le bois-énergie
FRET VERT	++	■ □ □ □ □	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Segment émergent, manquant encore de structuration à l'échelle du territoire ✓ Potentiel de développement intéressant sur le transport fluvial articulé autour d'un projet majeur : le Canal Seine Nord Europe
GÉNIE ÉCOLOGIQUE	-	■ □ □ □ □	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Segment en émergence peu structuré avec des acteurs très diversifiés (bureaux d'études, paysagistes, associations naturalistes, gestionnaires d'espaces naturels...) ✓ Manque de connaissance des donneurs d'ordres et des maîtres d'œuvre
MÉTHANISATION	-	■ ■ □ □ □	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Segment hétérogène, enjeux variant selon le type d'unités de méthanisation ; structuration prioritaire pour les unités « à la ferme » ✓ Impact limité du segment en termes de potentiel de création d'emplois (par rapport aux autres segments)
RECYCLAGE & VALORISATION MATIÈRES	+	■ ■ ■ □ □	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Segment mature mais fortement dépendant des acteurs amont (importance et qualité du gisement) et aval (unités industrielles utilisatrices des matières issues du recyclage) ✓ Besoin de développement des filières locales de valorisation (appuyées par exemple par des démarches d'écologie industrielle et territoriale) et de structuration de la filière pour les déchets du BTP

Légende :

■ ■ ■ ■ ■ : **Fort**
(nombreuses structures d'appui au segment, bonne mise en réseaux des acteurs)

□ □ □ □ □ : **Faible**
(pas / peu de structures d'appui au segment, mise en réseaux des acteurs très limitée)

Principaux enseignements issus de l'analyse des expériences remarquables

- ▶ **La mise en réseaux, l'effort de structuration d'opérateurs économiques de nature diverse (acteurs publics / privés, structures R&D, clients et fournisseurs etc.) comme levier majeur de développement économique pour les segments de l'économie verte**
- ▶ **Le choix de l'échelle territoriale adaptée (locale, régionale, bi-régionale, etc.), au cœur des enjeux pour maximiser l'impact des actions**
- ▶ **Les effets des expériences souvent visibles sur le long terme ; le nécessaire maintien d'une ambition forte et d'un soutien technique / financier dans la durée**
- ▶ **La capacité des dispositifs / des projets à évoluer et à s'adapter au contexte changeant, comme facteur-clé de succès pour garantir l'efficacité des actions**
- ▶ **Un écueil principal identifié : l'exercice délicat de quantifier de manière tangible l'impact économique des actions mises en œuvre (nombre d'emplois et d'entreprises créés, etc.)**



- ▶ **Introduction : enseignements-clés issus des phases précédentes**
- ▶ **Programme stratégique de soutien à l'économie verte en Picardie**
- ▶ **Fiches-actions détaillées pour les 8 segments les plus porteurs**
- ▶ **Conclusion**

Synthèse des enjeux et objectifs clés dans le développement de l'économie verte et durable en Picardie

Programme stratégique



AGRICULTURE DURABLE

- Conforter la compétitivité des entreprises du segment
- Accompagner la transition des exploitations vers une agriculture plus durable

FRET VERT

- Optimiser le transport logistique sur le territoire
- Saisir les opportunités multimodales de la Région



CHIMIE DU VÉGÉTAL

- Soutenir la production chimique biosourcée sur le territoire
- Maintenir la position de leader de la région sur ce segment (en termes de projets innovants, développement des entreprises, etc.)

GÉNIE ÉCOLOGIQUE

- Développer plus globalement la filière du génie écologique en Picardie et en région Hauts-de-France



ÉCO-RÉNOVATION

- Proposer des approches de rénovation globale pour une réelle performance thermique
 - Lutter contre la précarité énergétique
- Créer des emplois locaux, non délocalisables

MÉTHANISATION

- Développer le nombre d'unités de méthanisation et la quantité de biogaz produit sur le territoire
- Favoriser l'émergence d'une filière régionale structurée et faire des Hauts-de-France la première région européenne en matière de biogaz injecté



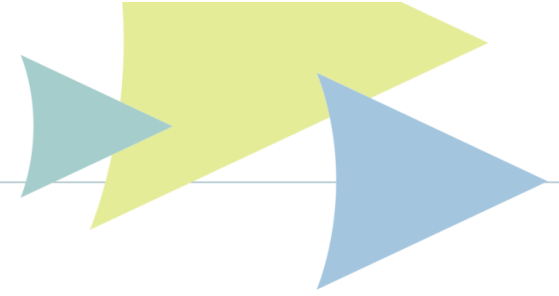
FILIÈRES BOIS

- Favoriser le développement et la pérennité de l'ensemble des filières bois sur le territoire
- Consolider l'effort régional de structuration amont et aval des filières bois construction / industrie / énergie

RECYCLAGE ET VALORISATION MATIÈRE

- Renforcer la structuration des filières de recyclage (mise en réseau sur toute la chaîne de valeur)
 - Améliorer l'attractivité des activités du segment
 - Augmenter la recyclabilité des produits (enjeu suprarégional)





- ▶ **Introduction : enseignements-clés issus des phases précédentes**
- ▶ **Programme stratégique de soutien à l'économie verte en Picardie**
- ▶ **Fiches-actions détaillées pour les 8 segments les plus porteurs**
- ▶ **Conclusion**

ENJEUX / OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Conforter la compétitivité des entreprises du segment
- ▶ Accompagner la transition des exploitations vers une agriculture plus durable



DESCRIPTION / MISE EN OEUVRE

Remarque : Prise en compte de la stratégie de soutien au segment, élaborée dans le cadre du PRAD (Plan Régional Agriculture Durable) piloté par la DRAAF ; la mise en avant au sein de la présente fiche-actions des principales recommandations identifiées par Katalyse/Auddice, s'appuyant notamment sur les entretiens réalisées auprès des acteurs de l'écosystème picard



- ▶ **1) Soutenir les démarches de structuration entreprises sur le territoire**
 - ▶ Pérenniser les associations de producteurs picardes (APAD, Ter'Avenir) qui favorisent les échanges entre agriculteurs et qui contribuent au déploiement de pratiques durables (certifications, projets agro-écologiques etc.) → Apporter un soutien technique et/ou financier à ces réseaux
 - ▶ Stimuler la création des GIEE (Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental) qui fédèrent les exploitants agricoles autour de pratiques partagées, renforçant la performance environnementale économique et sociale des activités agricoles
 - ▶ Rappel : 5 GIEE à l'heure actuelle en Picardie, pour plus de 400 en France
 - ▶ Accompagner le rapprochement entre les réseaux picards et nordistes (ex. : fusion entre le GABNOR et ABP) dans le but de renforcer les moyens d'interventions et leur force de frappe à une plus large échelle : servir d'intermédiaire, de passerelle entre les acteurs des 2 territoires ; aider à la définition du périmètre d'intervention de chacun
- ▶ **2) Renforcer l'accompagnement technique des exploitants dans les pratiques durables**
 - ▶ Favoriser la collaboration entre les réseaux associatifs, les conseillers consulaires, les centres techniques ancrés sur le territoire qui œuvrent individuellement à l'accompagnement technique des agriculteurs (ex. : organisation de formation en commun sur des thématiques spécifiques)
 - ▶ Renforcer l'offre de formations continues pour les exploitants agricoles dans le domaine de l'agro-écologie et des pratiques durables
- ▶ **3) Favoriser les démarches d'innovation et d'expérimentation visant à accompagner les mutations du monde agricole**
 - ▶ Multiplier et promouvoir les initiatives comme la ferme « Agro-écologie 3.0. d'Aizecourt-le-Haut », qui visent à expérimenter dans des conditions réelles des nouvelles technologies numériques et des systèmes de production plus durables
 - ▶ Multiplier et promouvoir les expérimentations de maraîchage agro-écologique dans des petites structures et leur mutualisation dans des réseaux de ventes de proximité
- ▶ **4) Accompagner le développement de l'agriculture biologique**
 - ▶ Renforcer la structuration des filières pour développer les débouchés : impulser les rapprochements entre producteurs, transformateurs, acteurs de la restauration collective, etc.
 - ▶ Promouvoir les productions du territoire, via la création de labels de filières locales (à l'instar de ce qui a pu être développé par A PRO BIO en Nord-Pas-de-Calais)
 - ▶ Développer une filière Betterave sucrière bio (production et transformation)
 - ▶ Accompagner le rapprochement entre GABNOR et ABP (cf. Action 1)) et établir une feuille de route à long terme (définie sur plusieurs années) entre associations et institutionnels pour maximiser l'impact des projets de soutien à l'agriculture biologique mis en place



PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ Chambres d'agriculture
- ▶ Réseaux et associations de producteurs
- ▶ Acteurs économiques du monde agricole (exploitants, centres techniques...)
- ▶ Institutionnels (Région, EPCI, Agence de l'Eau, etc.)

INDICATEURS



- ▶ **Nombre d'exploitations agricoles et SAU « durables »** (c'est-à-dire labellisées AB, HVE ou engagées en MAEC/T)
- ▶ **Nombre de GIEE**
- ▶ **Pérennité des exploitations agricoles et création d'emplois**

ENJEUX / OBJECTIFS VISÉS

- ▶ **Soutenir la production chimique biosourcée sur le territoire**
- ▶ **Maintenir la position de leader de la région sur ce segment (en matière de projets innovants, développement des entreprises, etc.)**



DESCRIPTION / MISE EN ŒUVRE



- ▶ **1) Encourager la création de bioraffineries sur le territoire**
 - ▶ **En mettant en avant la viabilité économique de la bioéconomie**
 - ▶ **Rappel** : Poids européen de la bioéconomie estimé en 2020 → 2 000 milliards d'euros (sources : Deloitte, Europa Bio, BTG, EU Commission)
 - ▶ Des expériences territoriales réussies : exemple de la Bioraffinerie de Pomacle-Bazancourt, reconnue comme la plus aboutie à l'échelle européenne
 - ▶ La structuration de la filière permettant de développer les débouchés
 - ▶ **En favorisant le rapprochement des acteurs complémentaires de la filière**
 - ▶ Organiser des rencontres entre les acteurs amont (agriculteurs, coopératives agricoles, agro-industriels), producteurs (industries chimiques, entreprises de biotechnologies) et aval (distributeurs, gestionnaires de déchets)
 - ▶ **En accompagnant le montage de nouveaux projets (accompagnement technique, financement...)**
- ▶ **2) Favoriser l'émergence du marché des produits biosourcés**
 - ▶ **En multipliant les espaces de production de biomasse diversifiée**
 - ▶ Ex. : création d'une ferme agro-écologique à quelques kilomètres de la bioraffinerie de Pomacle-Bazancourt
 - ▶ **En mettant en place des politiques incitatives, marchés publics verts, soutien à l'industrialisation...**
- ▶ **3) Poursuivre la structuration de la filière**
 - ▶ **En favorisant le rapprochement entre les différentes parties prenantes de Picardie et Nord-Pas-de-Calais**
 - ▶ Ex. : IAR et MATIKEM, industries agroalimentaires et chimiques à l'échelle des Hauts-de-France...
 - ▶ **En adoptant une vision « bioéconomie » (et pas uniquement chimie du végétal)**
 - ▶ Favoriser le rapprochement d'acteurs issus d'univers industriels différents (cf. action 1)
 - ▶ Renforcer les liens entre acteurs R&D et entreprises
 - ◆ Ex. : l'institut P.I.V.E.R.T., dont l'objectif est de développer la bioraffinerie de 3ème génération à l'horizon 2020, pouvant être le point de départ d'un écosystème industriel de valorisation végétale
- ▶ **4) Adopter une feuille de route partagée à l'échelle de la grande région**
 - ▶ **En communiquant sur la prise en compte de la chimie du végétal dans la stratégie régionale**
 - ▶ Une réflexion nécessaire sur les actions à mener en fonction des marchés porteurs (cosmétique, automobile, alimentaire...)
 - ▶ **En développant et communiquant sur les capacités d'accompagnement du territoire**
 - ▶ **En diffusant une culture d'innovation biotechnologique sur le territoire**
 - ▶ La mise en place d'une veille technologique et économique de la chimie du végétal internationale
 - ▶ La création d'événements dynamisant la réflexion à différentes échelles



PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ **Entreprises régionales de la « bioéconomie »** (agriculteurs / coopératives, industries chimiques, IAA, biotechnologies...)
- ▶ **Institutionnels** (Région, ADEME, consulaires...)
- ▶ **Acteurs R&D et de la formation** (Institut P.I.V.E.R.T., UTC, chaires académiques...)

INDICATEURS



- ▶ **Part d'utilisation du végétal dans l'industrie chimique**
- ▶ **Nombre de bioraffineries**
- ▶ **Nombre d'emplois et entreprises créés et évolution en lien direct / indirect avec la chimie du végétal**

ENJEUX / OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Proposer des approches de rénovation globale pour une réelle performance thermique
- ▶ Lutter contre la précarité énergétique
- ▶ Créer des emplois locaux, non délocalisables



DESCRIPTION / MISE EN ŒUVRE



- ▶ **1) Structurer l'offre**
 - ▶ **Accompagner la création de groupements d'entreprises pour avoir une offre de rénovation globale et coordonnée**
 - ▶ Accompagner à la création de groupement d'entreprises artisanales du bâtiment (appui de la Région, de l'ADEME, des organisations professionnelles FFB/CAPEB)
 - ▶ Ancrer les groupements créés sur un territoire pour créer des emplois locaux (initiative ou appui des intercommunalités)
 - ▶ Encourager les partenariats entre les groupements et les structures de formation (Lycée pro, BTS, licence pro)
 - ▶ Contribuer à générer une demande de rénovation globale sur un territoire pour que les groupements d'entreprises créés puissent vivre
 - ▶ **Faciliter l'accès aux marchés publics pour les TPE du bâtiment**
 - ▶ Créer des marchés publics de taille raisonnable (ni trop petits, ni trop gros)
 - ▶ Utiliser des procédures (ultra) simplifiées
- ▶ **2) Stimuler la demande**
 - ▶ **Proposer des dispositifs de diagnostics et/ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le particulier**
 - ▶ Renforcer les Espaces Info Energie, et leur permettre de faire des diagnostics chez les particuliers (intercommunalités)
 - ▶ Proposer un service public (payant ou gratuit) d'AMO pour les particuliers (renforcer le rôle des conseillers infos énergie)
 - ▶ **Généraliser le dispositif du Picardie Pass Rénovation à la région Hauts-de-France**
 - ▶ Proposer un service de diagnostic et de maîtrise d'œuvre (service payant, éventuellement sous-traité à des maîtres d'œuvre privés dans le cas d'accord-cadre)
 - ▶ Jouer le rôle de tiers-financeur, en proposant des emprunts calculés par rapport aux économies d'énergie réalisées
- ▶ **3) Assurer la qualité et engager la transition vers les éco-matériaux**
 - ▶ **Développer les filières régionales d'éco-matériaux (issus du recyclage et/ou bio-sourcés)**
 - ▶ Favoriser l'innovation sur les éco-matériaux (étendre le CODEM à la région Hauts-de-France)
 - ▶ Utiliser les (co-)produits agrosourcés
 - ▶ S'appuyer sur le développement du segment recyclage et valorisation de matières
 - ▶ Subventionner le surcoût lié aux biomatériaux tant que les filières ne sont pas industrialisées
 - ▶ Former les donneurs d'ordre à l'intégration des éco-matériaux dans les cahiers de charge des rénovations des bâtiments publics (le CD2E a une cellule éco-construction avec des conseillers)
 - ▶ **Former les acteurs du bâtiment à l'utilisation de matériaux biosourcés, aux réglementations thermiques (notamment étanchéité à l'air et ventilation), au numérique**
 - ▶ Développer des offres de formation initiale et continue sur sujets cités



PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ SPEE
- ▶ CODEM
- ▶ Région
- ▶ Centres de formation
- ▶ Organisations professionnelles (FFB, CAPEB)
- ▶ Cluster Ekvation
- ▶ CD2E
- ▶ ADEME

INDICATEURS



- ▶ **CA généré par l'éco-rénovation (rénovation thermique et/ou éco-matériaux)**
- ▶ **Nb d'emplois créés**
- ▶ **Nb de collaborateurs formés**
- ▶ **CA des filières d'éco-matériaux**
- ▶ **Évolution de la consommation énergétique du parc immobilier**

ENJEUX / OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Favoriser le développement et la pérennité de l'ensemble des filières bois sur le territoire
- ▶ Consolider l'effort régional de structuration amont et aval des filières bois construction / industrie / énergie



DESCRIPTION / MISE EN ŒUVRE



Remarque : Prise en compte de la stratégie de soutien au segment, élaboré dans le cadre du Contrat de Filière Forêt Bois régional et piloté par l'association interprofessionnelle de la filière forêt Nord Picardie Bois ; la mise en avant au sein de la présente fiche-action des principales recommandations identifiées par Katalyse / Audicce, s'appuyant notamment sur les entretiens réalisés auprès des acteurs de l'écosystème

- ▶ **1) Poursuivre la structuration des filières bois de manière homogène sur le territoire des Hauts-de-France**
 - ▶ En maintenant la mise en place de dispositifs régionaux opérationnels et durables (Ex. : Contrat de Filière)
 - ▶ En rassemblant les différents acteurs des filières bois pour encourager les actions collectives
 - ▶ Ex. : organisation de rencontres de réflexion collective entre professionnels et institutionnels, des formations thématiques pour l'ensemble des professionnels de récolte, de 1^{ère} et de 2^{ème} transformation du bois...
 - ▶ En favorisant la pérennisation des activités de 1^{ère} transformation du bois
 - ▶ Ex. : groupements de scieries, modernisation vers des produits plus industrialisés, optimisation de la valorisation des produits et sous-produits, création d'entreprises de déroulage permettant notamment de soutenir la filière peuplier...
- ▶ **2) Favoriser les débouchés des filières bois sur le territoire**
 - ▶ En poursuivant les efforts d'accompagnement dans les projets d'innovation
 - ▶ Rappel : Picardie région pilote en matière d'innovations à l'échelle nationale (ex. : test de systèmes constructifs adaptés aux feuillus)
 - ▶ En accompagnant la prescription de travaux de réhabilitation des logements et de mise en place de chaufferies collectives et industrielles
 - ▶ En incitant à la valorisation des produits connexes de scieries pour le bois-énergie
- ▶ **3) Encourager l'approvisionnement des professionnels en bois local**
 - ▶ En favorisant le développement local d'une matière première diversifiée et de qualité
 - ▶ Ex. : dresser des objectifs de taux de boisement à moyen et long termes à l'échelle de la région
 - ▶ En privilégiant les circuits courts et en limitant les débouchés à l'export après récolte et 1^{ère} transformation du bois
 - ▶ En mettant en relation les entreprises de récolte, de 1^{ère} et 2^{ème} transformation du bois afin de favoriser la transformation de la ressource locale sur place
 - ▶ Ex. : actions fédératrices des associations AILE et ABIBOIS dans le cadre du Plan Bois Énergie Bretagne, qui servent de lien entre les porteurs de projets, les industriels, les financeurs... et ainsi contribuer au développement la filière locale
- ▶ **4) Poursuivre le suivi des actions de structuration et de développement des filières bois**
 - ▶ En veillant à maintenir la mise à jour et la diffusion de l'ensemble des indicateurs (et leur évolution à différents termes)
 - ▶ En poursuivant la veille technologique et d'innovation sur le territoire régional / national / européen



PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ Professionnels de la récolte, de la 1^{ère} et de 2^{ème} transformation du bois local (entrepreneurs, coopératives...)
- ▶ Institutionnels (Conseil Régional, ADEME, DRAAF...)
- ▶ Réseaux nationaux des filières bois (France Bois Régions, France Bois Industrie Entreprises...)

INDICATEURS



- ▶ Évolution du nombre d'emplois des filières bois
- ▶ Nombre de structures de 1^{ère} et 2^{ème} transformation du bois
- ▶ Évolution du taux d'importation de bois et d'exportation de produits issus de l'industrie du bois
- ▶ Évolution du taux de boisement du territoire

ENJEUX / OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Optimiser le transport logistique sur le territoire
- ▶ Saisir les opportunités multimodales de la Région



DESCRIPTION / MISE EN ŒUVRE



- ▶ **1) Exploiter les opportunités liées au Canal Seine Nord Europe**
 - ▶ En identifiant les endroits-clés à structurer : optimum / barycentre / dispersion des clients, proximité des fournisseurs...
 - ▶ En développant des plateformes multimodales le long du Canal
 - ▶ En promouvant la mutualisation des conteneurs
- ▶ **2) Favoriser le développement du transport logistique alternatif**
 - ▶ En communiquant sur les initiatives du territoire régional et national et leurs impacts environnementaux et socio-économiques
 - ▶ Ex. : mutualisation logistique fluviale entre éco-organismes, entreprises et prestataires de déchets entre Rouen et Gennevilliers, promue en particulier par ÉCO-SYSTÈMES → une démarche partenariale aboutie et caractérisée par son excellence opérationnelle (cf. expérience remarquable)
 - ▶ En encourageant le développement de solutions numériques pour optimiser l'efficacité de la chaîne logistique et impulser l'innovation auprès des acteurs de transport
 - ▶ Ex. : programme i-fret, soutien au développement d'outils numériques... portés par le pôle de compétitivité i-Trans
 - ▶ En apportant un soutien financier à la transition « verte » des transporteurs (formations à l'éco-conduite, acquisition de véhicules hybrides et GNV...)
- ▶ **3) Encourager les initiatives de fret logistique mutualisé**
 - ▶ En répertoriant les besoins de transport logistique des professionnels du territoire
 - ▶ Cibler en priorité les professionnels du secteur agricole et agro-industriel, dont les flux peuvent être largement massifiés
 - ▶ En poursuivant les initiatives fédératrices entre professionnels de secteurs différents
 - ▶ Rassembler par des rencontres / des événements les acteurs ayant été détectés comme générateurs de flux réguliers sur le territoire → objectif : mettre en avant les possibilités et les bénéfices du transport multimodal tout en générant les premiers contacts interprofessionnels
 - ▶ Encourager les initiatives fédératrices et volontaires sur la réduction des impacts à effet de serre du secteur (Ex. : démarche « Objectif CO₂, les transporteurs s'engagent »)
 - ▶ En soutenant les nouveaux projets : appui technique et de financement aux porteurs d'innovations de fret vert (nb : préexistence d'un soutien technique et financier via l'aide à la mobilité des personnes et des biens dans le cadre de REV3)
- ▶ **4) Poursuivre le développement des infrastructures permettant le report modal**
 - ▶ Poursuivre le développement et la modernisation des infrastructures ferroviaires
 - ▶ Soutenir la modernisation des flottes, poursuivre l'adaptation des berges / chenaux de navigation (à l'image du projet MAGEO), développer des plateformes multimodales (cf. action 1)
 - ▶ Mettre en place de la voirie lourde, du débit, du gardiennage vers les nouvelles plateformes
 - ▶ Développer des stations énergie verte notamment le long du Canal Seine Nord Europe en synergie avec un tissu agricole et industriel local (Ex. de la méthanisation – déjà en projet au niveau des ports de Lille)



PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ Pôles de compétitivité et d'excellence du secteur (i-Trans, Euralogistic...)
- ▶ Voies navigables de France
- ▶ Institutionnels (ADEME, Conseil Régional...)
- ▶ Éco-organismes et grands comptes (ÉCO-SYSTÈMES, VEOLIA...)
- ▶ Professionnels du secteur local (transporteurs, industries agro-alimentaires...)
- ▶ Norlink Ports
- ▶ Association 2A2F « Activer des Solutions Nouvelles pour le Fret Ferroviaire en Nord de France »

INDICATEURS



- ▶ Part du transport logistique intermodal
- ▶ Part du transport logistique routier
- ▶ Évolution des émissions de CO₂ du secteur
- ▶ Nombre de stations énergies vertes en région accessibles par voie ferrée et voie fluviale

OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Développer la filière du génie écologique en Picardie et en région Hauts-de-France



DESCRIPTION / MISE EN OEUVRE



- ▶ **1) Révéler la filière du génie écologique**
 - ▶ Réaliser un annuaire des acteurs du génie écologique en Picardie (et en région Hauts-de-France)
 - ▶ Expertise, étude, conception, suivi
 - ▶ Travaux, entretien, fournitures
 - ▶ Formations initiales et continues, recherche
 - ▶ Gestionnaires
 - ▶ Réaliser un guide des cas d'application du génie écologique appliqués aux enjeux du territoire (Picardie ou HdF)
 - ▶ La prévention des inondations, de l'érosion, des pollutions diffuses...
 - ▶ L'adaptation au changement climatique (rôle des végétaux dans les espaces urbanisés...)
 - ▶ La gestion des milieux (aquatiques, humides, forestiers...)
 - ▶ Les mesures d'accompagnement et compensatoires des grands projets d'aménagement ou industriels (ex. le chantier du Canal Seine Nord Europe, étude et le suivi des parcs éoliens, carrières...)
- ▶ **2) Susciter des démarches de structuration de la filière sur le territoire (Picardie et/ ou Hauts-de-France)**
 - ▶ Créer un collectif d'acteurs associant gestionnaires, aménageurs, bureaux d'études, entreprises de travaux, entreprises de fournitures...
 - ▶ Apporter un soutien technique (animation notamment) et/ou financier au(x) réseau(x) créé(s)
 - ▶ Collaborer avec les réseaux initiés à l'échelle nationale (A-IGECO, CRGE (organisme de l'AFB), ASTEE, UNEP, FFP, UPGE, AGéBio, AFIE...)
- ▶ **3) Contribuer à créer les conditions favorables au développement de la filière**
 - ▶ Former les donneurs d'ordres à l'intégration des enjeux du génie écologique dans leurs cahiers des charges (ex. aménagements urbains, infrastructures...)
 - ▶ Intégrer des modules de sensibilisation à l'écologie scientifique et au génie écologique dans les formations supérieures, en matière notamment de fonctionnalités des aménagements écologiques (cf. guide ci-dessus)
 - ▶ Intégrer le génie écologique dans les dispositifs financiers incitatifs liés aux politiques régionales (ex. FRATRI...)



PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ Institutionnels (DREAL, Agences de l'eau, ADEME, Région, EPCI, CCI...)
- ▶ Acteurs de la formation (LaSalle, Université de Picardie, Yncréa, Lycées agricoles...)
- ▶ Professionnels du territoire
- ▶ Gestionnaires d'espaces naturels
- ▶ Réseaux nationaux (A-IGECO, CRGE (organisme de l'AFB), ASTEE, UNEP, FFP, UPGE, AGéBio, AFIE...)

INDICATEURS



- ▶ Nombres d'acteurs et d'entreprises membres du collectif régional
- ▶ Nombre d'entreprises de la filière recensées
- ▶ Nombre d'emplois recensés dans la filière
- ▶ Chiffre d'affaires de la filière
- ▶ Budget consacré au génie écologique dans les grands projets

ENJEUX / OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Développer le nombre d'unités de méthanisation et la quantité de biogaz produit sur le territoire
- ▶ Favoriser l'émergence d'une filière régionale structurée et faire des Hauts-de-France la première région européenne en matière de biogaz injecté

DESCRIPTION / MISE EN OEUVRE

- ▶ **0) Prérequis : Déterminer (ou mettre en place) une structure régionale pour le pilotage des actions de soutien à la filière sur le territoire**
 - ▶ Rappel du contexte : la filière picarde aujourd'hui peu structurée ; pas de feuille de route commune partagée par les différentes structures d'appui au segment en Picardie
 - ▶ À l'instar de l'association AILE qui pilote le Plan Biogaz Bretagne-Pays de la Loire (cf. « expériences remarquables »), l'intérêt d'une structure régionale ayant pour missions :
 - ▶ Un rôle de « porte d'entrée » pour sensibiliser, informer et orienter les porteurs de projet
 - ▶ L'animation d'un réseaux d'acteurs locaux (cf. action 1)
 - ▶ L'appui technique, l'accompagnement au montage et l'organisation de formations pour les porteurs de projet et les exploitants d'unités de méthanisation
 - ▶ Remarque : pas d'acteur picard identifié à date pour endosser le rôle de pilote ; mobilisation possible du CORBI (Collectif Régional pour le Biogaz Injecté) et de Méthania (initialement « nordiste » mais qui s'étend à l'échelle Hauts-de-France)
- ▶ **1) Fédérer un réseau d'acteurs locaux**
 - ▶ Rappel du contexte : des démarches de structuration entreprises ponctuellement sur le territoire (ex. : par le Pôle IAR) mais peu de liens directs entre exploitants d'unités, bureaux d'études techniques, équipementiers, etc.
 - ▶ L'intérêt de mettre en réseau les différents intervenants de la filière (en particulier les exploitants d'unités centralisées et à la ferme) pour faire face à des problématiques communes (sur les aspects techniques, réglementaires etc.)
 - ▶ Une mise en réseau qu'il est plus pertinent d'opérer à l'échelle de la région Hauts-de-France (pour attendre la taille critique nécessaire) → le projet de Technocentre porté par le CORBI pouvant potentiellement servir de levier à la mise en réseau sur le territoire
- ▶ **2) Sécuriser les approvisionnements des unités de méthanisation en fonctionnement, pour répondre aux besoins des acteurs picards**
 - ▶ Déployer à plus grande échelle ou dupliquer le modèle de GIE entre exploitants d'unités et industriels, piloté par la chambre d'agriculture de la Somme (cf. Rapport phase 1)
 - ▶ Des initiatives qui, en plus de garantir des débouchés aux unités de méthanisation, s'inscrivent dans une démarche d'économie circulaire (valorisation d'effluents et de déchets locaux)
- ▶ **3) Mettre en place un observatoire territorial de la méthanisation**
 - ▶ L'importance d'une connaissance fine de la filière en local pour bien en cerner les enjeux et les évolutions → l'absence actuelle de véritable suivi sur le territoire picard



PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ Chambres d'agriculture
- ▶ Méthania et CORBI
- ▶ Unités en fonctionnement, entreprises de la filière locale
- ▶ Institutionnels (ADEME, DREAL, Région, EPCI, CCI...)
- ▶ Acteurs R&D et de la formation (Pôle IAR, UTC, LaSalle, Agro-Transfert etc.)

INDICATEURS



- ▶ Nombre d'unités créées
- ▶ Volume de biogaz produit
- ▶ Actions déployées par la structure pilote
- ▶ Nombre d'acteurs économiques fédérés au sein d'un même réseau
- ▶ Nombre d'emplois créés

ENJEUX / OBJECTIFS VISÉS

- ▶ Renforcer la structuration des filières de recyclage (mise en réseau sur toute la chaîne de valeur)
- ▶ Améliorer l'attractivité des activités du segment
- ▶ Augmenter la recyclabilité des produits (enjeu suprarégional)



DESCRIPTION / MISE EN OEUVRE



- ▶ **1) Capturer les flux de matières : fédérer les acteurs producteurs de déchets**
 - ▶ À l'échelle régionale :
 - ▶ Développer des collectifs d'acteurs (générateurs de flux, collecte, tri, valorisation, organismes professionnels et consulaires, service de l'Etat, Pôles...) par filière (déchets plastiques, métaux, BTP...). Point d'attention : la concurrence entre des acteurs du même domaine peut être un frein
 - ▶ Multiplier les initiatives type club et cluster entre les différents niveaux de la chaîne de valeur (ex. : club Déchets de la CCI de l'Oise)
 - ▶ À l'échelle locale (bassin de vie, bassin industriel) : développer les opérations d'écologie industrielle et territoriale
 - ▶ Connaissance des flux ; Mutualisation des flux et des équipements, regroupement et massification pour gagner en valeur ajoutée ; Développement ou renforcement de filières locales de valorisation
- ▶ **2) Développer la filière du recyclage et de la valorisation**
 - ▶ Améliorer l'image de la filière
 - ▶ Passer d'une image de « gestionnaire de déchets » à « producteur de matières premières »
 - ▶ Développer les formations professionnalisantes sur les différents métiers de la filière
 - ▶ Développer et mobiliser les dispositifs de financement des investissements des entreprises du segment
 - ▶ Prévoir dans l'aménagement du territoire des espaces propices à l'aménagement de plateformes de collecte, tri, stockage, transformation de la matière => disposer d'espaces à vocation industrielle suffisamment grands => revaloriser des sites existants type friche industrielle
 - ▶ Continuer le développement de l'innovation en région
 - ▶ Favoriser la R&D destinée à mieux qualifier les gisements existants pour aller plus loin dans leur recyclage
 - ▶ En s'appuyant notamment sur les pôles (ex : TEAM 2)
 - ▶ NB : à l'échelle nationale : Fixer des orientations de politique industrielle durable (réglementation plus favorable au recyclage, dispositifs fiscaux incitatifs...)
- ▶ **3) Orienter les entreprises vers l'éco-conception**
 - ▶ Développer les démarches d'éco-conception des produits et équipements pour garantir leur recyclabilité dans des conditions économiques acceptables (ex. limiter le nombre de composites plastiques différents).
 - ▶ Mobiliser le FRATRI pour les démarches d'éco-conception et ACV
 - ▶ Promouvoir l'ACV pour les entreprises de la région, à l'aide des structures existantes (ex. : la plateforme AVNIR du CD2E), et via les schémas directeurs régionaux
 - ▶ Soutenir le développement des entreprises qui conçoivent des produits éco-conçus



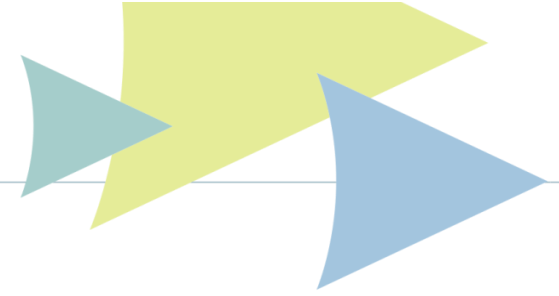
PARTENAIRES MOBILISÉS

- ▶ CCI
- ▶ Région
- ▶ ADEME
- ▶ CD2E – AVNIR – TEAM2
- ▶ FEDEREC
- ▶ DREAL
- ▶ Syndicats mixtes de gestion de déchets

INDICATEURS



- ▶ Nombre d'établissements
- ▶ Nombre d'emplois
- ▶ Nb de collectifs d'acteurs, clusters, club
- ▶ Nb d'entreprises adhérentes à ces groupements
- ▶ Nb d'entreprises accompagnées (ACV, éco-conception)
- ▶ Tonnages déchets recyclés en Hauts-de-France



- ▶ **Introduction : enseignements-clés issus des phases précédentes**
 - ▶ **Programme stratégique de soutien à l'économie verte en Picardie**
 - ▶ **Fiches-actions détaillées pour les 8 segments les plus porteurs**
- ▶ **Conclusion**

- ▶ **Selon les segments, des degrés variables de demande de soutien**
 - ▶ Structuration
 - ▶ Amorçage
 - ▶ Élargissement du rayonnement / Généralisation
 - ▶ ...

- ▶ **Un rôle de la DREAL nécessairement à adapter selon les cas**
 - ▶ Du simple suiveur, voire à la simple portée à connaissance [segments les plus structurés comme Chimie du végétal ou Filières Bois]
 - ▶ Le pilotage, a minima pour l'amorçage des actions [segments les plus embryonnaires comme Génie écologique]
 - ▶ Le lobbying pour coordonner les réseaux existants et/ou pour mettre en phase ex-Picardie et ex-Nord-Pas-de-Calais
 - ▶ Dans tous les cas, le respect des acteurs en présence et la volonté de les faire tirer dans le même sens... de la croissance verte et durable (entreprises / emplois / valeurs écologiques / ...)
 - ▶ La prise en compte des limites des moyens de chacun : « tout ne pourra être fait par tous tout de suite », d'où la nécessaire hiérarchisation à moyen terme des segments et des actions inhérentes

- ▶ **Le nécessaire partage élargi dans le temps des actions pour en assurer la réussite de mise en œuvre**
 - ▶ Séminaire de juin 2017
 - ▶ Puis après la rentrée 2017, à l'échelle de chacun des segments